



Les migrants

Lettre 85 aux cercles de silence

Jun 2024

Vous comprendrez qu'avec les informations récentes sur les transformations possibles de la manière dont on recevra les migrants dans les mois prochains, cette revue de presse soit plus longue que d'habitude. Mais rassurez-vous la prochaine ne paraîtra qu'après la mi-juillet 2024 et une partie des changements auront eu lieu. Vous aurez donc plus de temps pour lire ces informations durant les mois d'été.

En septembre, après la rentrée des classes, les jeux olympique seront terminé. Peut-être que les conditions gouvernementales auront changées aussi ? Qui sait ? Et si cette publication et les cercles de silence devenaient inutiles ?

Michel Girard

Table des matières

FRANCE.....	3
Avant les élections législatives	3
Après les élections européennes... ..	6
Bilan de la mandature 2019–2024 de l'UE.....	9
le groupe du Rassemblement National « somme le gouvernement de saisir la CJUE ».....	11
Les conséquences des Jeux olympiques	12
France Grèce	13
Droit d'asile : la France doit protéger les femmes persécutées en raison de leur genre	14
Avignon	15
Bélâbre	15
Cayeux-sur-Mer	16
Chambéry.....	17
Cherbourg.....	17
Granville.....	17
Guadeloupe	18
Hendaye – Irun.....	19
Mayotte	20
Monteux	21
Nancy	21
Nîmes	22
Reims	22
Laval.....	23

Lyon	23
Massy	23
Mont de marsan	24
Ouistreham	24
Paris	25
Quend-Plage	26
Rosporden	26
Rouen	26
Roya	27
MANCHE	27
MEDITERRANEE	30
Les organisations humanitaires, seuls témoins de la catastrophe meurtrière en Méditerranée centrale	30
Nadir	31
Ocean Viking	31
Géo Barents	31
UNION EUROPÉENNE	31
Frontex	31
Le pacte sur la migration et l’asile	33
Proposition des principaux candidats en matière d’immigration	34
Bilan des actions EUROPEENNES en matière de migration	35
Connaissez-vous les Groupes politiques au Parlement européen ?	36
Deux élus au parlement européen : le maire de Riace et la capitaine du Sea Watch3	36
En 2023, l’UE a perçu 56 millions d’euros de ressortissants africains qui n’ont pas obtenu de visa	38
Allemagne	39
Belgique	40
Bulgarie	42
Chypre	46
Croatie	48
Espagne	48
Grèce	51
Irlande	54
Hongrie	55
Italie	58
Pologne	59
Portugal	61
Roumanie	61

Suède.....	62
Vatican.....	62
EUROPE.....	64
Mineurs isolés et cocaïne	64
Bosnie- Herzégovine.....	65
Royaume-Uni.....	65
INTERNATIONAL.....	69
Face à la multiplication des conflits à travers le monde, un nouveau record du nombre de réfugiés.....	69
Les États doivent respecter les droits des personnes exilées, à leurs frontières et sur leur territoire.....	71
Besoins prévisionnels de réinstallation en 2025 dans le monde	72
ASIE.....	74
Bangladesh.....	74
Syrie	75
AFRIQUE	76
Burkina Faso	76
Cameroun	76
Egypte	76
Libye	78
Maroc	78
République démocratique du Congo.....	79
Sahel.....	79
Sénégal.....	80
Tchad.....	81
Tunisie	82
Yémen	85
AMERIQUE.....	86
Canada.....	86
USA.....	87

FRANCE

AVANT LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Dans l'attente de la publication de tous les documents officiels et de la confirmation des investitures, la Fondation vous propose une synthèse des principales propositions défendues par les principaux partis politiques en lice

Les Républicains

- Le projet LR est présenté sur son site web dans un espace « [Nos idées](#) ».
- La synthèse des propositions du parti aux législatives 2022 est également disponible [ci-dessous](#).
- Score aux précédentes élections : aux élections européennes 2024, LR a réuni 7,3% des suffrages contre 13,6% au 1er tour des élections législatives 2022.

Nouveau Front Populaire (LFI, PS, Ecologistes et Communistes)

Alliance des gauches, déjà présentée sous la forme de la NUPES en 2022 qui devient aujourd'hui le Nouveau Front Populaire.

- Le projet du NFP a présenté lors d'une [conférence de presse](#).
 - Voir le [programme commun](#) de 2022 (synthèse proposée [ci-dessous](#)).
- Score aux précédentes élections : aux élections européennes 2024, LFI a réuni 9,9% des suffrages, EELV 5,5% et la liste Place Publique (PS) 13,8%... contre 25,7% au 1er tour des élections législatives 2022 pour l'union NUPES.

Rassemblement National

- Le projet du RN est présenté sur son site web dans une série de [livrets thématiques](#) de Marine Le Pen pour 2022 (synthèse proposée [ci-dessous](#)) ainsi que [22 mesures pour la France](#).
- Score aux précédentes élections : aux élections européennes 2024, le RN est arrivé en tête avec 31,4% des suffrages contre 18,6% au 1er tour des élections législatives 2022.

Reconquête

- Le projet REQ est présenté sur son site web dans un espace « [Pour la France de demain](#) ».
- Score aux précédentes élections : aux élections européennes 2024, REQ a réuni 5,5% des suffrages contre 4,2% au 1er tour des élections législatives 2022 pour l'union NUPES.

Renaissance

- Un nouveau projet de Renaissance est présenté sur son site web.
- Score aux précédentes élections : aux élections européennes 2024, Renaissance a réuni 14,6% des suffrages contre 25,7% au 1er tour élections législatives 2022.

Immigration

Les Républicains

Dans un contre-budget 2024, le parti Les Républicains souhaitait baisser le coût de l'hébergement d'urgence de 500 millions d'euros en luttant plus efficacement contre l'immigration illégale, baisser de 700 millions d'euros le coût des soins dispensés aux personnes en situation irrégulière et réduire de 2,5 milliards d'euros l'aide au développement versés aux Etats « non coopératifs sur les questions de réadmission de leurs ressortissants en situation irrégulière en France ».

Le parti a également déclenché, en février 2024, une procédure de [référendum d'initiative partagée](#) (RIP) qui reprend les mesures rejetées par le Conseil constitutionnel de la loi immigration votée en décembre 2023. Si la procédure n'a pas abouti pour le moment, les propositions portées sont les suivantes :

- une révision de la Constitution pour mettre en place des plafonds migratoires votés annuellement par le Parlement, l'instruction des demandes d'asiles aux frontières

extérieures de l'Union européenne ou dans les consulats et ambassades françaises, l'expulsion du territoire national de tout étranger qui représente un danger pour l'ordre public ou qui a été condamné à une peine d'emprisonnement,

- une loi de « fermeté au niveau législatif » pour durcir les conditions du regroupement familial, rétablir le délit de séjour irrégulier sur le territoire, conditionner le versement aux étrangers des prestations sociales non contributives (aides personnelles au logement (APL), prestations familiales, etc.) à une durée minimale de présence régulière sur notre territoire national, le conditionnement de l'aide internationale au développement à la coopération en matière de politique migratoire des pays tiers à l'Union européenne et le durcissement des conditions du bénéfice du droit du sol pour l'accès à la nationalité française sur l'ensemble du territoire français (avec la fin de l'automatisme et la nécessité d'une manifestation de la volonté).

Nouveau Front Populaire

Présenté le 14 juin 2024, le projet du NFP fixe plusieurs objectifs sur les questions d'immigration en plus d'abroger les lois "asile et immigration" votées en 2018 et 2024 :

- renforcer l'accompagnement social des demandeurs d'asile et autoriser les demandeurs d'asile à exercer un emploi pendant la période d'attente d'examen de leur dossier,
- faciliter l'accès aux visas, régulariser les travailleurs, étudiants, parents d'enfants scolarisés et instituer la carte de séjour de dix ans comme titre de séjour de référence. Mettre fin des mesures dérogatoires sur l'étude de la demande d'asile,
- créer un statut de déplacé climatique,
- améliorer les conditions d'accueil des exilés à Mayotte et supprimer les conditions empêchant le déplacement entre Mayotte et le reste du territoire,
- créer et sécuriser des voies légales d'immigration et mettre en place une agence de sauvetage en mer et sur terre,
- garantir l'accès à l'aide médicale d'Etat.

Rassemblement National

D'après son site internet, la principale proposition du Rassemblement National concernant l'immigration est de donner « la parole aux Français par référendum » sur ce sujet. Au JT de 20H de TF1, lundi 10 juin 2024, Marine Le Pen confirmait la volonté de son parti de proposer un référendum dès qu'il le pourrait.

Plus largement sur le sujet de l'immigration, les propositions suivantes sont portées par le parti :

- l'arrêt de « l'immigration de peuplement et [du] regroupement familial »,
- le traitement des demandes de droit d'asile uniquement à l'étranger,
- la réserve des « aides sociales aux Français » ainsi que le conditionnement « à 5 années de travail en France » pour l'accès à ces prestations,
- la mise en place d'une « priorité nationale d'accès au logement social et à l'emploi »,
- la suppression de « l'autorisation de séjour pour tout étranger n'ayant pas travaillé depuis un an en France »,
- l'expulsion systématique des clandestins, délinquants et criminels étrangers,

- et enfin, la suppression du droit du sol et la limitation de « l'accès à la nationalité à la seule naturalisation sur des critères de mérite et d'assimilation ».

Reconquête

En 2022, Reconquête défendait sur le thème de l'immigration les propositions suivantes :

- suppression du droit du sol et fin du regroupement familial, suppression de la double nationalité pour les non européens et demande de droit d'asile uniquement possible dans des consulats à l'étranger,
- expulsion de tous les délinquants étrangers, et déchéance de nationalité lors d'un délit sérieux,
- arrêt temporaire de l'espace Schengen et retour aux frontières nationales.
- renvoyer les étrangers venus travailler au terme d'une période sans emploi de 6 mois,
- instaurer une caution obligatoire de 10000 euros pour l'obtention d'un visa pour les étrangers provenant de pays dont sont majoritairement issus les immigrés clandestins,
- suppression de l'AME pour ne conserver qu'une aide médicale d'urgence,
- mettre fin au renouvellement quasi-systématique des titres de séjour, interdire définitivement la régularisation de tout étranger entré illégalement sur le territoire français et réinstaurer le délit de séjour irrégulier supprimé en 2012,
- durcir les conditions de naturalisation, en augmentant la durée minimale de résidence en France de 5 à 10 ans, en exigeant une parfaite maîtrise de la langue, une assimilation réelle et vérifiable ainsi qu'une absence totale de condamnation judiciaire,
- mettre fin au dispositif des « mineurs étrangers isolés » et rendre ces enfants à leurs familles.

<https://www.ifrap.org/elections-legislatives-2024-comparez-les-programmes>

APRES LES ELECTIONS EUROPEENNES...

C'est le Parti populaire européen (PPE), déjà majoritaire sur la précédente mandature, qui arrive en tête des élections, suivi des Sociaux-démocrates (S&D), des Libéraux (Renew Europe), des Conservateurs et Réformistes (ECR), du groupe Identité et Démocratie (ID), des verts (ALE) et enfin du groupe de gauche. **L'extrême droite**, qui a dominé dans 4 pays parmi les 27 (la France, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie), a progressé de quelques points, **sans réellement bouleverser l'équilibre du Parlement** qui était déjà majoritairement positionné à droite.

Cependant, si les partis d'extrême droite n'arrivent pas en tête de ces élections à l'échelle européenne, ils ont réussi à s'imposer dans le débat public pendant cette période électorale et avec eux, les discours xénophobes et réactionnaires. Les questions migratoires sont ainsi devenues un enjeu central des élections, poussant les partis affiliés au groupe majoritaire conservateur (PPE) à faire le jeu de l'extrême droite dans une dangereuse stratégie électoraliste : reprenant à leur compte les propositions des identitaires ou laissant entrevoir la possibilité de nouvelles alliances, ils ont ainsi participé à légitimer la place de ces groupes dans le débat public ainsi que leurs positions politiques. Alimentées par la désinformation et les amalgames, les dernières semaines ont été dominées par une banalisation inquiétante des propos racistes et discriminatoires envers les personnes migrantes. La résurgence de ces discours entretient un climat de haine et de repli sur soi qui affecte durement nos sociétés et participe à déshumaniser le traitement

politique des questions migratoires. Se développent ainsi les vocables pour chiffrer, trier, fichier les flux, les entrées, les expulsions mais aussi les imaginaires d'un danger représenté par les personnes exilées.

Le pacte européen sur la migration et l'asile, approuvé au mois de mai par le Conseil, consolide une approche répressive et sécuritaire contre les personnes étrangères au détriment de la protection des droits et de la dignité de toutes et tous. Construite en réponse à une prétendue « *submersion migratoire* », mais en totale déconnexion avec les réalités, elle demeure cruelle, couteuse et inefficace. Loin d'empêcher les mobilités, ce pacte ne fait qu'accroître les risques sur les routes de l'exil et la précarisation des personnes étrangères vivant en Europe. Néanmoins, en plein cœur de la campagne électorale, 15 États appelaient la Commission à renforcer encore les mesures du pacte, et notamment l'externalisation du traitement des demandes d'asile dans des pays hors-UE (sur le modèle de l'accord UK/Rwanda).

Si **l'extrême droite n'a pas remporté les élections européennes**, elle a déjà en partie gagné la bataille idéologique. Pourtant, une autre vision pour l'Europe, fondée sur l'accueil et la solidarité, est possible. Partout sur le continent, des initiatives font vivre d'autres modèles basés sur un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux. Plus que jamais, La Cimade appelle à un changement de paradigme en faveur de la justice sociale et de l'égalité des droits et à une mobilisation forte contre l'extrême-droite et ses idées.

<https://www.lacimade.org/au-parlement-europeen-face-a-la-victoire-ideologique-des-idees-dextreme-droite-des-resistances-a-poursuivre/>

Rappel

En France comme dans d'autres pays européens, le thème de l'immigration aura dominé les débats des élections européennes du 6 au 9 juin 2024. Pourtant, **l'UE n'a de compétence qu'en matière de droit d'asile, et pas sur l'immigration familiale ou professionnelle**. Ces élections auront d'autant moins de poids sur la politique européenne d'immigration que le Parlement vient d'adopter le Pacte asile et migration, après plusieurs années de rudes tractations. Parmi les points âprement discutés, le règlement de Dublin, sur lequel repose une grande partie du système d'asile européen, mais que certains pays refusent désormais d'appliquer.

Contrôles d'identité au sein de l'espace Schengen et Rassemblement National

Mercredi 5 juin 2024, le candidat du Rassemblement national (RN) aux élections européennes a réitéré une proposition chère à son parti d'extrême-droite : la mise en place de contrôles d'identité aux frontières des pays européens, au sein de l'espace Schengen. Il propose :

Circuler" au sein de cette zone "doit être un droit réservé aux citoyens de l'UE", exige le candidat. "Avoir un titre de séjour en Espagne ou en Italie ne doit vous donner le droit de circuler dans tous les pays de l'UE". Pour ce faire, il envisage donc de "renforcer les contrôles aux points de passages de l'immigration clandestine", "même s'il ne s'agit pas de mettre un douanier par mètre". "Les points de passage, on les connaît", par exemple la frontière franco-italienne, près de la ville de Menton. Il affirme que "le code Schengen prévoit déjà de renforcer les contrôles quand il y a des dangers particuliers pour la sécurité nationale". "Je considère que l'absence de contrôles aux frontières est un danger pour la sécurité nationale".

Le code frontières Schengen (CFS) donne effectivement aux États membres la possibilité de réintroduire le contrôle aux frontières intérieures "*en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure*", affirme la Commission européenne. À plusieurs reprises, l'institution insiste : la réintroduction du contrôle aux frontières intérieures doit être appliquée "*en dernier recours, dans des situations exceptionnelles*". Depuis 2015, de nombreux États, dont la France, ont réintroduit des contrôles d'identité à leurs frontières intérieures, en raison de la menace terroriste ou pendant la pandémie de Covid-19 par exemple. Ces contrôles doivent se faire de manière temporaire, pour "*une durée limitée dans le temps*", "*en fonction de la base juridique invoquée par l'État membre qui introduit ce contrôle aux frontières*". La réforme du code Schengen, adoptée par le Parlement européen le 24 avril 2024, valide le rétablissement de ces contrôles pour une période de six mois, renouvelables trois ans - contre deux auparavant. Ce code doit être définitivement approuvé ces prochains mois par les ministres des 27 États membres avant sa mise en œuvre.

Au vu des règles déjà en vigueur et de la réforme du code Schengen à venir, sa proposition n'est donc pas inédite. Son application telle qu'il l'imagine ne rendrait que pérenne des pratiques déjà en place sur le terrain. C'est le cas à la frontière franco-italienne, mais aussi ailleurs en Europe. Depuis le 3 juin 2024, des contrôles sont pratiqués à plusieurs endroits de la frontière entre l'Autriche et la République tchèque. Des effectifs policiers seront aussi déployés aux frontières des États de la route des Balkans, entre la Slovaquie et la Croatie à partir du 22 juin 2024, ainsi qu'à certains points de passage avec la Hongrie. À partir du 16 juin, les contrôles aux frontières de l'Allemagne avec la Pologne, la Suisse et la République tchèque, en place depuis octobre 2023, seront aussi renouvelés. Si la Commission peut émettre un avis sur la nécessité de la mesure, mais ne peut y pas opposer son veto, reste que cette pratique est régulièrement épinglée par les ONG ou la justice.

En septembre 2023, la Cour de justice de l'Union européenne a déclaré que, même si un pays a mis en place des contrôles à ses frontières intérieures, il n'a pas le droit de procéder à des refoulements systématiques, qui vont souvent de pair avec les contrôles policiers. Les pays concernés doivent respecter la directive européenne dite "*retour*" qui prévoit qu'un ressortissant non européen puisse "*bénéficier d'un certain délai pour quitter volontairement le territoire*".

La réforme du code Schengen va même plus loin que la proposition de l'extrême droite française, en permettant aux États membres de fermer leurs frontières en cas d'instrumentalisation, ou de facilitation d'entrée de migrants irréguliers sur le territoire de l'UE. Les pays de l'Union pourront ainsi fermer leurs frontières (extérieures ou intérieures de l'UE) pour une durée de deux ans, prolongeable pour un an supplémentaire, ou mettre en place des restrictions temporaires. Ces dernières années, la Biélorussie, le Maroc ou encore la Turquie ont été accusés d'ouvrir - de manière temporaire - leurs frontières aux migrants irréguliers en route vers le sol européen. À l'été 2021, des milliers de personnes avaient par exemple afflué vers la Pologne depuis la Biélorussie voisine, une route jusque-là peu empruntée par les demandeurs d'asile. Bruxelles avait alors dénoncé une « attaque hybride » menée par la Biélorussie, afin de "*déstabiliser la frontière extérieure de l'UE*". Le pacte asile et migration, prévoit également la mise en place d'une procédure de "filtrage" des migrants aux frontières de l'UE pour les identifier et distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont vocation à être renvoyés vers leur pays d'origine. Ceux qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir l'asile seront retenus dans des centres le temps que leur dossier soit examiné, six mois maximum. Les autres demandeurs d'asile suivront la procédure classique.

Les organisations de défense des droits humains, de même que des élus de gauche et écologistes, n'ont eu de cesse de dénoncer ce pacte, fustigeant la possibilité de placer en détention les familles avec enfants et une "*criminalisation*" des exilés. À l'inverse, l'extrême droite a dénoncé la "*faiblesse*" de la réforme.

BILAN DE LA MANDATURE 2019–2024 DE L'UE

Que retenir de l'action de la Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen ?

On l'oublie un peu vite : 2019–2020 fut une période forte en émotion pour l'Union européenne. Le **Brexit**, tout d'abord, avait menacé les fondements même de l'Union européenne : pour la première fois, un membre d'importance, influent géopolitiquement et économiquement, prenait le large. L'Union européenne, sous la houlette de Michel Barnier, a su rebondir, faire front, se renforcer même. Selon diverses enquêtes d'opinion, la majorité des Britanniques regrette désormais le vote et la presse parle de « **bregret** ».

Autre actualité à l'époque : l'arrivée d'Ursula von der Leyen à la tête de la présidence de la Commission européenne, première femme à occuper ce poste prestigieux. Sa candidature n'était pas dans la première « short list » à l'issue des élections européennes de 2019 et s'est imposé de justesse au Parlement européen avec une avance de 9 voix sur le seuil requis. Quel bilan peut-on dresser de cette mandature ? Dans son dernier discours sur l'état de l'Union européenne en septembre 2023 avant les élections européennes de juin 2024, elle indique que « *plus de 90 % du programme de travail initial a été réalisé* ». Et ce alors qu'il a fallu et qu'il faut encore faire face à trois crises majeures : la pandémie liée au coronavirus, la guerre en **Ukraine** et l'aggravation du **dérèglement climatique**.

Concernant **la crise sanitaire**, l'action de l'Europe semble avoir été essentielle, et ce malgré des compétences limitées en matière de santé attribuées par les traités. Elle a notamment assuré la transmission d'informations entre les États membres, mais aussi l'achat en commun et la répartition de vaccins, ce qui a permis à l'UE d'être « faiseur de pris » sur le marché et de peser dans les négociations face aux grands laboratoires. 83,4 % de la population a pu être vaccinée (chiffre d'août 2023) dans l'Union européenne et 2,5 milliards de doses de vaccin ont été exportées vers 168 pays (dont 20 % en Afrique). Un directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) souligne : « *S'il y a eu quelques problèmes au démarrage, globalement l'Europe et la Commission ont démontré qu'ils étaient capables de rebondir et de répondre à la crise* ».

S'en est suivi un plan de relance exceptionnel pour répondre aux turbulences économiques et sociales liées à la crise du Covid : 750 milliards d'euros dans le cadre du projet « *Next Generation UE* ». 40 % des sommes doivent être investies dans la lutte contre le changement climatique et 26 % dans la transition numérique. Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, l'UE a émis une dette commune qui sera remboursée par des ressources « propres » de l'UE, et non pas des contributions des États membres : mécanisme d'ajustement carbone au fronteira, système d'échange de quotas et bénéfices des entreprises. Un temps envisagé, l'idée d'une taxe dite « Tobin » n'a pas été retenue. Il a fallu aussi faciliter le financement des actions des États membres face à ces chocs : Les critères de Maastricht sur l'endettement et le déficit public ont ainsi été suspendus depuis avril 2020 et une difficile négociation a permis de les remettre en selle en 2024.

Fin février 2022, la **guerre éclate en Ukraine** et prend l'Europe par surprise alors que de nombreuses interfaces avaient été peu à peu nouées avec la Russie. Elles étaient énergétiques d'abord, l'Allemagne en particulier, bénéficiant de sources d'énergie bon marché en Russie, au fondement de sa compétitivité-coût internationale – mais aussi dans les transports avec le passage des nouvelles routes de la soie par le transsibérien. Les premières conséquences de l'invasion ont entraîné une **crise d'approvisionnement agricole, puis énergétique**, qui ont amené une vague d'inflation sur les économies européennes jamais observés depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette vague d'inflation – avec des niveaux à 2 chiffres dans les pays à l'est de l'Europe – est aussi la conséquence des dépenses publiques massives initiées pour faire face au Covid. Il semble malgré tout que la zone euro ait joué un rôle de protecteur en la matière. Les politiques sur le sujet relèvent néanmoins bien davantage de la Banque centrale européenne que de la Commission. Très rapidement, l'Europe revêt une posture plus géopolitique en votant des sanctions à l'encontre de la Russie et en finançant un soutien massif, en lien avec ses alliés de l'OTAN, à l'Ukraine. L'enlisement de ce conflit pousse de plus en plus l'Union européenne, en cette deuxième moitié de l'année 2024, à s'engager sur une voie plus militaire. Cette crise ukrainienne sera-t-elle le point de naissance d'une véritable politique de défense commune européenne ? Elle a tout du moins provoqué une prise de conscience : sous l'impulsion du Haut représentant pour les affaires extérieures, vice-président de la Commission, l'Union s'est dotée d'une « boussole stratégique ».

Du point de vue du climat, le « Green deal », le pacte vert européen, restera la **grande avancée des actions de l'UE** de cette mandature. Lancé dès 2019, il fait suite à l'Accord de Paris de 2015 qui ambitionne de limiter le réchauffement planétaire à moins de 2 °C, et idéalement à 1,5 °C. Objectif pour les 27 : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Selon France Info, depuis 2021, une cinquantaine de textes législatifs ont été adoptés dans ce cadre au niveau de l'UE, malgré le départ anticipé en août 2023 de son architecte, alors vice-président de la Commission chargé du Pacte vert et de la stratégie pour le climat et la biodiversité. Les mesures phares : la suppression des moteurs thermiques pour les voitures neuves à partir de 2035, l'introduction d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne, la promotion de la rénovation énergétique des bâtiments, mais aussi une révision de la comptabilité des entreprises dans le cadre des directives CSRD (obligation pour les sociétés entrant dans son champ d'application de faire apparaître un rapport de durabilité détaillé au sein de leur rapport de gestion) et CS3D (responsabiliser les grandes entreprises vis-à-vis des atteintes aux droits humains et à l'environnement mais aussi leurs filiales, sous-traitants ou fournisseurs). Les avancées ne se sont pas faites sans heurts néanmoins. Au printemps 2024, les manifestations d'agriculteurs dans toute l'Europe se sont combinées avec certains intérêts sectoriels et industriels dont il a résulté de nombreuses tentatives d'édulcoration. Des décisions récentes du conseil des ministres européens en atteste : report de la révision du règlement Reach (règlement européen sur les produits chimiques) sur les produits chimiques, renouvellement de l'autorisation glyphosate, retrait du projet de règlement sur les pesticides (SUR). En mars 2024, la Commission propose, elle, de réduire les objectifs écologiques de la Politique Agricole Commune. La poursuite de la mise en œuvre du Pacte vert suppose d'importants efforts partagés avec le souci de la justice sociale. Un effort de pédagogie doit être poursuivi pour que ces mutations ne placent pas les ménages les plus modestes, touchés au premier chef, dans une posture de « *Lost in transition* ». Ils adhèrent, par exemple peu au projet collectif de renouvellement du parc de véhicules thermiques car les véhicules électriques restent chers et l'autonomie limitée.

En parallèle des crises, l'Europe a su également **avancer sur différents chantiers** lors de la dernière mandature. Tout aussi essentielle a en particulier été l'action

de l'Union sur le numérique et les nouvelles technologies. Le Digital Services Act (DSA) est entré en vigueur le 25 août 2023 et vise à protéger les citoyens de l'Union contre le gigantisme des acteurs du numérique. Une législation de l'**intelligence artificielle** a aussi été pensée. L'Union européenne apporte en parallèle un soutien important à de nombreuses innovations, dans le cadre de projets de recherche européens ambitieux. Est plus largement définie une nouvelle politique industrielle. Il apparaît de plus en plus que les avancées en la matière se feront autour du trinôme défense–souveraineté industrielle–énergie.

Le **dossier migratoire**, aux impacts nationaux nombreux, avance, lui difficilement. Le Pacte sur la migration et l'asile proposé par la Commission en septembre 2020 semble en voie d'adoption. Il prévoit une répartition des flux entrants entre les États membres mais certains États membres sont opposés sur ce sujet qui alimente la polarisation et les votes extrémistes. En 2023, 3129 personnes ont trouvé la mort par noyade en essayant de traverser la Méditerranée vers l'Europe, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations.

Enfin, l'Union européenne a renouvelé en novembre 2023 par l'**accord de Samoa** le partenariat engagé avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). L'UE reste le premier contributeur dans le monde en assurant 43^è de l'aide publique mondiale au développement. L'aide de l'UE (70 milliards d'euros) a représenté 0,5 % de son revenu brut en 2020. La France est dans la moyenne européenne (0,5%) alors que d'autres font mieux (Suède, 1,1 % ; Allemagne, 0,7 %). L'UE a pris l'engagement d'atteindre, à l'horizon 2030, l'objectif fixé par les Nations unies de consacrer 0,7 % des revenus à l'aide publique au développement.

Il ressort en définitive de cette mandature que l'Union européenne, face aux crises notamment, a su prendre des initiatives structurantes. Elle s'affirme de plus en plus comme un **acteur géopolitique crédible dans le monde**. À chaque crise, les synergies entre les États membres se sont resserrées et confortent cette évidence que l'Union reste un **point d'ancrage indispensable pour défendre nos valeurs sociales, démocrates et humanistes**.

<https://theconversation.com/bilan-de-la-mandature-2019-2024-de-lue-face-aux-crisis-les-premices-dune-europe-puissance-230834>

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/union-europeenne/ursula-von-der-leyen-candidate-a-sa-succession-quel-est-le-bilan-de-la-presidente-de-la-commission-europeenne_6377356.html

<https://theconversation.com/directive-csrd-un-nouveau-paradigme-pour-lentreprise-220403>

<https://theconversation.com/directive-cs3d-le-devoir-de-vigilance-vote-les-directions-achats-des-entreprises-vont-prendre-du-galon-229229>

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/dans-la-peau-de-l-info/reglement-reach-la-commission-europeenne-entree-sa-reforme-de-reglementation-des-produits-chimiques_6101697.html

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/samoa-agreement/>

LE GROUPE DU RASSEMBLEMENT NATIONAL « SOMME LE GOUVERNEMENT DE SAISIR LA CJUE »

À l'Assemblée nationale, le groupe du rassemblement national « *somme le gouvernement de saisir la CJUE* ». Les députés d'extrême droite estiment que le dispositif de relocalisation des demandeurs d'asile « *excède les compétences des institutions de l'Union* » et « *méconnaît le principe de subsidiarité* » qui définit les conditions dans lesquelles l'UE peut disposer d'une priorité d'action sur les États membres. Le RN considère que la relocalisation de demandeurs d'asile est de nature à « *empêcher les États membres d'assurer leurs fonctions essentielles* » de « *maintien de l'ordre public* » et porte atteinte à la « *politique sociale* », avec des « *charges déraisonnables* » pour l'État

contributeur. Ils ont eu recours à une disposition du règlement de l'Assemblée nationale, l'article 151-11, qui stipule que la présidente de l'Assemblée nationale « *transmet au Gouvernement, aux fins de saisine de la Cour de justice de l'Union européenne, tout recours contre un acte législatif européen pour violation du principe de subsidiarité formé, dans les deux mois qui suivent la publication de l'acte, par au moins soixante députés* ». Les pays de l'UE ont donné mi-mai leur ultime feu vert au pacte sur la migration et l'asile, une vaste réforme qui durcit le contrôle de l'immigration en Europe, mais une partie d'entre eux réclament déjà d'aller plus loin.

Appliquée à partir de 2026, la réforme met en place une procédure de « *filtrage* » des migrants aux frontières de l'UE pour les identifier et distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont vocation à être renvoyés vers leur pays d'origine. Elle établit aussi un mécanisme de solidarité obligatoire entre les 27 dans la prise en charge des demandeurs d'asile, pour aider les pays où arrivent de nombreux exilés, comme l'Italie, la Grèce ou l'Espagne. Les autres membres de l'UE doivent alors y contribuer en accueillant des demandeurs d'asile (« *relocalisations* ») ou par une aide financière.

<https://www.euractiv.fr/section/international/news/pacte-immigration-le-m-demande-au-gouvernement-de-saisir-la-cjue/>

LES CONSEQUENCES DES JEUX OLYMPIQUES

Depuis 8 mois, la centaine d'associations rassemblées au sein du collectif *le revers de la médaille* alertent sur la nette augmentation des expulsions et opérations de nettoyage social constatées sur le terrain à l'approche des JO, ce que l'Etat continue de démentir. Pourtant, avec son rapport « *circulez, y'a rien à voir : 21 an de nettoyage social avant les JOP* » publié aujourd'hui 4 juin 2024, le collectif oppose des chiffres concrets à l'opacité gouvernementale. Basé sur des données et observations de terrain en Ile-de-France, le rapport relève que les expulsions pour la période allant d'avril 2023 à mai 2024 ont concerné 12 545 personnes, une **augmentation de 38,5 %** par rapport à la période 2021-2022. Parmi ces personnes, 3 434 étaient mineures, soit deux fois plus que l'an dernier, et presque trois fois plus qu'en 2021-2022. Alors que des logiques d'action publique excluantes sont à l'œuvre depuis plusieurs années, certains indicateurs laissent penser que les JOP agissent comme un accélérateur de ces dispersions et éloignements. Il semblerait donc que ces jeux représentent un effet d'opportunité pour l'Etat afin d'accroître l'invisibilisation des personnes les plus précaires de la capitale et de sa région. *“Ce nettoyage social repose sur un double mouvement de dispersion : disperser les personnes les plus précaires au sein de l'espace public parisien pour éviter l'installation de lieux de vie informels trop visibles, et les disperser hors de Paris vers d'autres régions”* a déclaré le Coordinateur de la veille sanitaire à Médecins du Monde et porte-parole du collectif.

Par une nouvelle action dans les rues de l'agglomération parisienne dimanche 2 juin 2024 au soir, le collectif a souhaité à nouveau attirer l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences catastrophiques des opérations de nettoyage social en cours avant les JOP Paris 2024 sur les personnes précarisées. 200 bénévoles ont sillonné les rues de la capitale pour une campagne d'affichage d'ampleur. Afin de sensibiliser l'opinion publique, 3 000 affiches ont été posées et 300 *clean tags* réalisés.

A moins de 60 jours de la cérémonie d'ouverture, il n'est pas trop tard pour agir. Le collectif appelle les pouvoirs publics à un sursaut, en particulier pour la prise en charge des personnes sans-abri dans les dispositifs d'hébergement d'urgence. La Ville de Paris indique avoir identifié la possibilité d'héberger et de prendre en charge 1 000

personnes dans un ensemble de bâtiments vacants, tout en réclamant que l'Etat lui en laisse la possibilité et prenne de son côté en charge 2 000 personnes dans des dispositifs similaires.

Par ailleurs, le collectif communiquera ce rapport à la Défenseure des Droits en France, au Comité Européen des Droits Sociaux ainsi qu'au rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à un logement convenable, en vue de saisine de ces instances pour manquement de la France aux droits humains fondamentaux.

<https://www.lacimade.org/presse/jop-paris-2024-le-nettoyage-social-sacelere-deja-12-500-personnes-expulsees-depuis-un-an-en-ile-de-france/>

Médecins du Monde déplace temporairement son centre médical pour migrants

Situé à moins de deux kilomètres de plusieurs sites olympiques, le centre d'accès aux soins et d'orientation (Caso) de Médecins du monde, à Saint-Denis va fermer ses portes pendant toute la période des Jeux, du 1er juillet au 15 septembre 2024, et délocaliser ses activités à **Pantin et Bobigny**. C'est une décision difficile mais l'ONG médicale a pris cette décision pour ne pas exposer ses patients sans-papiers à la recrudescence des contrôles policiers.

Les membres associatifs redoutent notamment une recrudescence des contrôles policiers pendant cette période, et donc une hausse du risque d'arrestations pour son public sans-papiers. *"Depuis mai déjà, on constate une présence policière plus forte dans le secteur et une augmentation des contrôles des titres de transport"*, affirme le coordinateur de la mission banlieue chez Médecins du Monde. Pour protéger l'événement sportif, près de 45 000 policiers et gendarmes sont mobilisés en juillet et en août. Ils seront épaulés par 18 000 militaires. Par ailleurs, l'accès à certaines stations de métro, près des sites olympiques, sera très difficile en raison d'une forte affluence. Autant d'éléments qui risquent de dissuader les migrants de se rendre au centre de santé de MdM. *"La politique du gouvernement qui, à l'approche des JO, consiste à un nettoyage social de la capitale et à l'invisibilisation des précaires ne rassure pas les migrants"*. *"D'autant que les autorités ont clairement dit que pendant cette période, l'aspect sécuritaire primera sur l'accueil des plus pauvres"*.

Une fermeture qui n'est pas anodine. L'ONG médicale accueille depuis 2004 dans ce lieu des personnes précaires, principalement des sans-papiers, qui viennent se faire soigner ou bénéficier d'une aide sociale. En moyenne, 4 000 personnes consultent la structure chaque année, dont une majorité d'Algériens et d'Ivoiriens, soit environ 350 visites par mois. Si deux autres sites seront temporairement ouverts dans le même département, à Pantin et Bobigny, accessibles en bus, métro ou tramway, l'association craint que ces patients, présents en France depuis moins de trois mois pour la moitié d'entre eux, ne choisissent de se terrer. *"Déjà, en période normale, on a des gens très méfiants qui rasent les murs et qu'il faut rassurer. On a peur aujourd'hui qu'ils renoncent à se faire soigner et ne reviennent pas"*, s'inquiète une bénévole à l'accueil du Caso. Pour éviter une telle situation, l'ONG va augmenter ses maraudes sur les lieux de vie des exilés pour tenter d'encourager les migrants de se faire soigner. Mais malgré cela, MdM reste pessimiste. *"On anticipe une dégradation de la santé des personnes qui ne consultent pas cet été. Et on pense qu'à la rentrée, on va devoir gérer un plus grand nombre de gens"* malades ou blessés.

FRANCE GRECE

Pylos 1 An - Le racisme et les frontières tuent !

Le 14 juin 2023, plus de 600 personnes ont péri au large de Pylos en Grèce. Les enquêtes ont démontré que le naufrage avait été provoqué par les garde-côtes grecs

qui ont délibérément repoussé le bateau en dehors de leurs eaux territoriales, au lieu de lui venir en aide comme l'exigent les textes internationaux. Cette pratique est systématiquement encouragée et couverte par l'Agence Frontex.

Le gouvernement grec a accusé et poursuivi 9 des 104 survivants pour naufrage, trafic de migrants et organisation criminelle, mais la mobilisation a conduit à leur acquittement ! Il faut continuer et amplifier cela jusqu'au 14 juin pour que justice soit rendue aux victimes et que les vrais coupables soient poursuivis et condamnés. Un appel international a été lancé pour que des actions de solidarité soient organisées, si possible devant les ambassades grecques, pendant le week-end du 14 au 16 juin 2024.

En France, nous appelons à se mobiliser pour les raisons suivantes :

- être solidaires des survivants du naufrage, les familles des victimes et des personnes inculpées
- être solidaires de la lutte des migrants et des antiracistes en Grèce
- condamner les politiques meurtrières aux frontières en Europe et le pacte européen voté récemment qui ouvrent la voie à l'extrême droite et aux fascistes
- exiger l'abrogation de la loi Darmanin et de la révision constitutionnelle du droit du sol à Mayotte

En France, le lien est direct : Fabrice Leggeri qui était directeur de l'agence Frontex de 2015 à 2022 a dû démissionner suite aux révélations sur la politique de l'agence couvrant les refoulement systématiques de bateaux et leurs conséquences dramatiques. Aujourd'hui, ce criminel est en troisième position pour être élu sur la liste du Rassemblement National pour les européennes.

La Ligue des Droits de l'Homme et Utopia 56 ont déposé plainte pour crimes contre l'humanité contre Fabrice Leggeri. Amnesty International soutient d'ores et déjà l'appel à des rassemblements dans toute l'Europe le 14 juin 2024. Les organisations signataires appellent à construire cette mobilisation pour s'opposer aux politiques migratoires racistes, dénoncer le rôle de l'Union Européenne et de Frontex et lutter contre la progression de l'extrême droite.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7246>

DROIT D'ASILE : LA FRANCE DOIT PROTEGER LES FEMMES PERSECUTEES EN RAISON DE LEUR GENRE

En janvier dernier, la Cour de justice de l'Union européenne a fait montre de progressisme : elle a reconnu les violences faites aux femmes comme un motif de persécution ouvrant droit au bénéfice de l'asile. Cette avancée considérable pourrait devenir réalité en France. Vendredi 14 juin 2024, la Cour nationale du droit d'asile statue en effet sur plusieurs situations de femmes victimes de violences et pourrait reprendre à son compte cette décision. La France se mettrait ainsi en conformité avec ses obligations internationales. Par un arrêté du 16 janvier 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a fait un pas de géant pour la reconnaissance de la qualité de « *réfugiée* » aux femmes exposées à des violences sexistes dans leur pays d'origine. Les femmes, dans leur ensemble, peuvent désormais être considérées comme appartenant à un « *groupe social* » selon la Convention de Genève. Cela signifie que, pour la CJUE, la violence à l'égard des femmes à raison de leur genre est reconnue comme une persécution pouvant ouvrir droit à l'asile, lorsqu'elles ne peuvent obtenir une réelle protection dans leur pays d'origine. La CJUE a confirmé sa position il y a quelques jours, en fonction des conditions prévalant dans le pays d'origine, et y compris pour les mineures.

Jusqu'à présent, les femmes devaient démontrer qu'elles appartenaient à des « groupes sociaux » créés par la jurisprudence, comme les personnes victimes de la traite des êtres humains, les fillettes et jeunes filles risquant l'excision, les personnes

persécutées du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, etc. Avec cette décision de la CJUE, les femmes victimes ou exposées à des violences sexistes, qu'il s'agisse de violences physiques ou psychologiques, de violences sexuelles, économiques ou conjugales, devraient pouvoir prétendre à l'octroi d'une protection conventionnelle du seul fait d'être une femme victime de violence, même en l'absence d'autres motifs de persécution.

Cette décision européenne constitue une avancée importante mais elle ne prendra sa pleine effectivité en France que si elle est reconnue et mise en œuvre par les instances nationales en charge de l'asile (en l'occurrence, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides - Ofpra - et la Cour nationale du droit d'asile - CNDA). Rappelons qu'aujourd'hui, la CNDA rejette encore par voie d'ordonnances, sans audience, des dossiers de femmes victimes de violences. L'opportunité de franchir le pas se présente vendredi 14 juin 2024 à la CNDA. Nos associations de défense des droits des femmes étrangères apportent leur soutien à quatre femmes, ressortissantes d'Afghanistan, d'Albanie, de Guinée et du Mexique.

Reconnaître aux femmes le droit d'être réfugiées quand elles sont persécutées du seul fait d'être une femme serait une occasion pour la France de respecter ses engagements internationaux, notamment la Convention d'Istanbul de lutte contre les violences à l'encontre des femmes qu'elle ratifiait, il y a déjà 10 ans. Consolider le droit d'asile permettrait ainsi à la France de rejoindre la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, la Suisse et l'Allemagne, qui ont reconnu, il y a déjà plusieurs années, que les femmes constituaient un groupe social. Une telle décision réaffirmerait aussi le rempart que constitue la justice face aux régressions législatives et gouvernementales, particulièrement bienvenu dans un contexte où l'extrême droite menace de prendre le pouvoir.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7261>

AVIGNON

Des bénévoles de l'association Rosmerta et des jeunes migrants se sont installés sous des tentes, mardi soir, devant les locaux de l'aide sociale à l'enfance, boulevard Limbert à Avignon. Ils dénoncent **la non prise en charge de huit jeunes réfugiés**, reconnus mineurs par la justice. La loi impose au Département de les prendre en charge, mais le Conseil départemental de Vaucluse explique que ses services sont saturés et que les mineurs concernés ne sont pas en danger. Pour le faire revenir sur sa décision, les bénévoles de Rosmerta se sont donc installés sous des tentes, devant les services sociaux. Ils ont été **délogés en cours de soirée** par la police, sur demande du préfet de Vaucluse. Le préfet s'est engagé à **recevoir les représentants de Rosmerta** pour évoquer la situation de ces jeunes migrants, qui sont accueillis pour l'instant par des bénévoles.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-tentes-de-l-association-rosmerta-evacuees-a-avignon-4777370>

BELABRE

Le projet de création d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) à Bélâbre, dans l'Indre, est en train d'être rediscuté, il pourrait être modifié par rapport au projet initial, comme le confirment plusieurs sources.

Lors d'une conférence de presse consacrée à son entrée en campagne pour les élections législatives, le député sortant Horizons de l'Indre, a évoqué la piste d'un projet modifié. Il ne serait plus question selon lui de construire un Cada pouvant accueillir 38 demandeurs d'asile au sein de l'ancienne chemiserie de Bélâbre, comme cela était initialement envisagé. *"Je pense que ce projet, pour des raisons sans doute d'ailleurs*

financières, ne verra pas le jour (...) S'il se fait, il se fera à taille moindre à Bêlâbre. Je crois savoir qu'une association à la Roche-Bellusson (Mérigny) gère par ailleurs un centre d'hébergement, accueille des gens qui sont étrangers dans l'attente de leur enquête et de leur éventuelle régularisation et ça ne pose pas de difficultés". En effet, des demandeurs d'asile sont accueillis au sein de cette résidence retraite, et les choses se passent bien, les 18 places d'accueil sur ce site pourraient finalement être pérennisées, confirment plusieurs sources. Il s'agit là pour le moment d'une hypothèse, d'une piste de travail. En plus de ces 18 places à Mérigny, il pourrait y en avoir une quinzaine créées à Bêlâbre, mais d'après nos informations, il serait envisagé pour cela de construire le Cada à un autre endroit qu'au sein de l'ancienne chemiserie. Que deviendra alors ce site ? La question pour le moment reste en suspens, la ville ayant déjà vendu ce terrain de l'ancienne chemiserie à l'association Viltâis, en charge du projet.

Une réunion doit se tenir une prochaine semaine, pour continuer les discussions autour de cette possible modification du projet de Cada. Rien de devrait être définitivement acté avant plusieurs semaines au moins. Le scénario envisagé a deux avantages : il coûterait moins cher que le projet initial, et il pourrait permettre d'apaiser les tensions autour du projet. Celles-ci sont allées loin, puisque le maire de Bêlâbre, qui soutient la création du Cada, a fait l'objet de nombreuses menaces. Cela s'est même soldé par la condamnation d'un homme ayant appelé à plusieurs reprises l'élus ; le mis en cause souffrant de troubles psychiques il avait expliqué avoir été influencé par un tract du parti Reconquêtes, présentant le maire comme un ennemi. Contactés, ni le maire de Bêlâbre, ni Viltâis ne souhaitent s'exprimer pour l'heure au sujet d'une possible modification du projet de Cada.

Contrairement à ce qu'affirment depuis samedi 15 juin 2024, plusieurs candidats du Rassemblement national aux élections législatives, et un collectif opposé au Cada de Bêlâbre, ces nouvelles discussions autour du projet ne sont pas liées à la contestation et aux précédentes manifestations. C'est l'association Viltâis qui en a décidé seule "*pour des raisons financières et structurelles*" précise la mairie de Bêlâbre.

CAYEUX-SUR-MER

Les tentatives de traversées de la Manche continuent à un rythme soutenu

Une opération des forces de l'ordre en Baie de Somme a empêché le départ d'une embarcation de 31 personnes, mardi 4 juin 2024. Les exilés ont été repérés au moment de la mise à l'eau de leur canot sur une plage de Cayeux-sur-Mer (à 100 km de Douvres). Un peu plus tôt, un autre groupe de 42 personnes a été découvert à l'intérieur d'un fourgon sur une route départementale, toujours en Baie de Somme, cinq mineurs se trouvaient dans le véhicule. Les migrants ont été arrêtés par des militaires de Poséidon, opération de lutte contre l'immigration irrégulière mise en place en 2020, sur les côtes françaises pour lutter contre l'immigration irrégulière et intensifier la recherche des réseaux de trafiquants d'êtres humains. "*Le conducteur a eu le temps de se mêler aux exilés, il n'a donc pas été identifié*".

Depuis plusieurs mois, force est de constater que les départs se font de plus en plus loin des côtes anglaises. "*Si avant, les migrants mettaient six ou huit heures pour aller de Calais à Douvres [port de débarquement des migrants en Angleterre], désormais ils partent de Berck, du Touquet... Ils doivent donc doubler voire tripler ce temps de trajet en mer*", s'inquiète l'association Utopia 56. Malgré la distance, les traversées de la Manche continuent à un rythme soutenu. Avec l'arrivée du beau temps et de l'été, les trafiquants intensifient la mise à l'eau des canots. Depuis le début de l'année, plus de 10 000 migrants sont arrivés sur le sol anglais contre 7 600 en 2023 à la même période. Pour tenter d'enrayer ces traversées, la justice française serre aussi la vis contre les passeurs. Un iranien a été

condamné, le 7 mai 2024, à trois ans de prison ferme après la tentative de traversée de la Manche de 66 migrants le 1er mai. Les arrestations de membres de réseaux mafieux se multiplient dans le nord de la France. En mars 2024, trois Érythréens de 24 ans, 25 ans et 28 ans avaient aussi été placés en garde à vue suite à un naufrage dans la Manche.

Depuis des années, la France et le Royaume-Uni multiplient les mesures pour empêcher les traversées de la Manche. En mars 2023, les deux états ont signé un énième accord pour le déploiement de patrouilles supplémentaires côté français notamment, pour intercepter les canots sur les plages. Coût du dispositif pour Londres : près de 500 millions d'euros.

CHAMBERY

Pour la 3ème année consécutive, au mois de juin 2024 a lieu le festival "Cuisiner en Exil" organisé par la Coordination Savoie pour le droit d'Asile qui rassemble différentes associations autour des questions d'accueil et d'accompagnement des personnes en demande d'asile et déboutés du droit d'asile. Depuis plusieurs années, la coordination porte la question de l'intégration des personnes exilées. Le processus administratif est rythmé par de longs temps d'attente et une interdiction de travailler.

S'intégrer, c'est découvrir la culture du pays d'accueil, mais c'est également l'occasion de faire découvrir à d'autres sa propre culture. L'intégration par la cuisine est une porte d'entrée simple et conviviale pour les personnes exilées. Ici, on parle bien de mieux vivre ensemble. Les échanges avec des personnes exilées ont mis en exergue la cuisine comme un moyen pour faire découvrir leur culture. C'est aussi l'occasion de se projeter dans une activité concrète, où chacun peut mettre en avant ses talents et savoir-faire. Être mis en avant et valorisé est essentiel pour ces personnes, souvent restreintes à fréquenter des lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence. La cuisine permet aussi d'être actif et d'aider à soigner les traumatismes de l'exil.

Repas et pique-nique du monde qui prennent différentes formes, des évènements sur tout le département vont permettre de vivre une édition riche en diversité : le 23 Juin 2024 à Aix-Les-Bains, le 21 septembre 2024 à Chignin.

<https://savoie.secours-catholique.org/notre-actualite/cuisiner-en-exil-cest-reparti-pour-ledition-2024>

CHERBOURG

Quinze exilés ont été retrouvés sains et saufs par les autorités françaises sur le port de Cherbourg-en-Cotentin, dans le nord du pays. Ils étaient cachés dans la remorque d'un camion à bestiaux immatriculé en Irlande du Nord, jeudi 6 juin 2024. Il s'apprêtait à traverser la Manche. Les premiers éléments de l'enquête "*tendent à établir que c'est à l'insu du chauffeur que les 15 individus se sont dissimulés à l'intérieur du véhicule transportant habituellement des animaux*", précise le procureur de la République. Depuis le début de l'année, le port de Cherbourg, est activement surveillé par la police aux frontières (PAF) avec l'aide de drones. Et ces contrôles semblent porter leurs fruits : au premier trimestre 2024, les interpellations étaient supérieures à 97% par rapport à l'an dernier, "*soit quasiment 100 [personnes] interpellées*" à cette période, avait indiqué fin avril le directeur interdépartemental de la PAF.

GRANVILLE

À Granville, l'association Port d'attache vend des homards pour financer l'aide aux migrants

L'opération « Les homards de Port d'attache » revient pour la cinquième année à Granville (Manche). L'association propose des homards à la vente. Les bénéficiaires aideront à l'accueil et l'accompagnement des migrants sur le territoire. Plusieurs pêcheurs

de Granville (Manche) sont déjà à l'œuvre, et les commandes ouvertes. Le demi-homard cuit, servi avec son accompagnement (huîtres ou bulots), est vendu 15 €. Un tarif solidaire, au profit de l'association dédiée à l'accueil et l'accompagnement de migrants. L'an dernier, elle a accompagné près de 50 personnes à Granville, et conseillé de nombreuses autres lors de ses permanences juridiques. « Nos frais sont multiples, explique le coprésident de l'association, comptant 200 adhérents et 30 membres actifs. Nous avons des factures d'énergie importantes dans nos logements, des déplacements à honorer à Paris ou Rouen dans le cadre des demandes de droit d'asile. » À cela, s'ajoute le pécule de 50 € versé chaque mois aux personnes accompagnées, pour financer leurs besoins de première nécessité. « Nous avons aussi le soutien logistique de la ville de Granville et des liens étroits avec l'épicerie sociale, le Secours populaire, Emmaüs ou les Mots Bleus, de précieux partenaires au quotidien. » La vente de homards, de jus de pomme et le méchoui de l'association, offre une bouffée d'air financière. « Nous avons quelques dons et subventions, mais cela ne suffirait pas pour mener toutes nos actions. On compte beaucoup sur ces ventes. » La solidarité des Granvillais ne faillit pas au fil des années. Plus de 500 commandes ont été honorées l'an passé. Aussi, face à la demande, l'équipe encourage grandement à réserver, avant le 10 juin 2024, son repas de fête local. Il pourra être retiré, le samedi 15 juin 2024, à Granville, Jullouville ou Bréhal. « C'est une bonne action, la veille de la fête des Pères », sourient les bénévoles. Une idée cadeau toute trouvée !

<https://www.ouest-france.fr/normandie/granville-50400/a-granville-lassociation-port-dattache-vend-des-homards-pour-financer-laide-aux-migrants-f63b433c-1c28-11ef-8e43-1b4062ea12e6>

GUADELOUPE

Tentative d'expulsion collective

Le 14 mai, un voilier à destination des Iles Vierges américaines transportant 29 personnes de nationalité haïtienne était intercepté par la douane, au large de Bouillante. A bord de ce bateau se trouvaient notamment cinq enfants âgés de quatre à huit ans accompagnés de leurs parents. Interpellées par la police aux frontières, les personnes sont enfermées dans une zone d'attente à Basse-Terre. Privées de liberté, plongées dans l'incompréhension de leur situation, elles indiquent à plusieurs reprises leur souhait de contacter des proches, un avocat et de demander asile. Pourtant, ces droits fondamentaux leurs sont refusés par la police. Dès le lendemain à midi, elles sont amenées en bus à l'aéroport de Pointe-à-Pitre afin d'être expulsées vers Haïti par le vol de 15 heures. A ce moment-là, à peine plus de 24 heures se sont écoulées depuis leur débarquement sur le territoire guadeloupéen. Cette situation aurait pu se dérouler dans le secret si un journaliste de Guadeloupe la 1ère, informé par le consul d'Haïti ne s'était emparé du sujet permettant ainsi aux avocats et associations de se mobiliser rapidement. Trois avocates, des représentants de l'association haïtienne Tet Kole, de La Cimade et un représentant de l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (ANAFE), se rendent donc au bureau de la Police aux Frontières de l'aéroport afin d'obtenir des renseignements pendant qu'un quatrième tente de saisir les juridictions. L'ensemble de la situation s'avère très opaque, aucune information n'est transmise aux avocats et l'accès aux personnes leur est refusé.

Ces méthodes arbitraires ont porté atteinte au principe de non-refoulement vers un pays où il existe un danger immédiat pour la vie, au droit fondamental d'être assisté par un conseil en cas de privation de liberté et du droit pour toute personne qui le souhaite de demander l'asile, droits fondamentaux que la France s'est engagée internationalement à respecter. Un des avocats parvient finalement à introduire un recours en urgence auprès du Tribunal administratif de Basse-Terre. A 14h50, soit 10 minutes avant le décollage, le

tribunal convoque les personnes à une audience qui doit se tenir le lendemain à 14h30. L'administration n'a plus le choix, le vol est suspendu. Il faudra attendre encore plusieurs heures pour que les personnes puissent sortir du bus et être ramenées dans un hall de l'aéroport, transformé pour l'occasion en zone d'attente. Des lits de camps sont installés les uns à côté des autres, sans séparation ni entre les adultes et les enfants, ni entre femmes et les hommes, dans une chaleur étouffante.

Le lendemain, la salle du tribunal administratif peine à contenir les 29 personnes interpellées, adultes et enfants, leurs avocats et les policiers en charge de l'escorte. Exceptionnellement, en raison de l'importance de l'affaire, les juges se sont réunis en formation collégiale. Après 1h30 d'audience, la décision est rendue. Le droit d'asile a été violé par l'administration, les juges enjoignent le préfet à enregistrer les demandes et à améliorer les conditions d'enfermement actuelles qui violent le droit de ne pas subir des traitements indignes et inhumains et la convention internationale des droits de l'enfant.

Les personnes sont ramenées à l'aéroport dans une zone d'attente pour y passer une nouvelle nuit. Le lendemain, elles sont convoquées devant le juge des libertés et de la détention qui doit vérifier la légalité de leur enfermement. Au vu du nombre d'irrégularités de procédure les JLD ont l'embaras du choix pour annuler la procédure et ordonnent 29 libérations. La procédure légale est le rempart qui protège l'individu de l'arbitraire du pouvoir, des dérives de la police et de l'administration. Son respect, indispensable dans une société démocratique garantit le respect des droits fondamentaux.

Le 14 mai, les garanties procédurales ont été largement violées démontrant une volonté certaine de l'administration d'expulser en catimini. 24 hommes et femmes, et cinq enfants ont failli être expulsés en violation de leurs droits vers un pays qui traverse « *sa pire situation [...] humanitaire depuis des décennies* » un conflit armé interne d'une violence d'intensité exceptionnelle. Or le 20 mars 2024, le Haut-commissariat aux réfugiés rappelait une nouvelle fois que « *La vie, la sécurité et la liberté des Haïtiens sont menacées par la montée en flèche de la violence des gangs et des violations des droits humains. [...] il est impératif de veiller à ce que les Haïtiens qui pourraient avoir besoin d'une protection internationale en tant que réfugiés en bénéficient. Nous réitérons également notre appel à tous les États pour qu'ils ne renvoient pas de force des personnes en Haïti, y compris celles dont la demande d'asile a été rejetée.* » La France ne peut pas violer ses propres lois et ses engagements internationaux dans le but opportuniste de répondre à un agenda politique cynique et inhumain.

<https://www.lacimade.org/tentative-dexpulsion-collective-illegale-recit-dune-course-contre-la-montre/>

HENDAYE – IRUN

Réseau de trafiquants colombiens et équatoriens démantelé dans les Landes

Ils faisaient franchir la frontière à des compatriotes puis leur vendaient de fausses cartes d'identité espagnoles pour 1.000 euros pièce. Une dizaine de ressortissants équatoriens et colombiens ont été arrêtés lundi au Pays basque, dans les Landes, en Gironde et en Espagne. C'est le fruit d'un travail d'un an et demi et d'une collaboration entre policiers français, espagnols et colombiens. L'opération a été supervisée par la police aux frontières (PAF) d'Hendaye qui a donc mis fin lundi 10 juin 2024 à un vaste trafic de fausses cartes d'identités espagnoles. Une dizaine de ressortissants colombiens et équatoriens ont été interpellés simultanément. Huit ont été mis en examen. Cinq étaient vendredi en détention provisoire.

Tout est parti de la mutualité sociale agricole (MSA) qui a demandé à la police d'authentifier des documents étrangers, comme elle le fait régulièrement. L'OLTIM, l'office de lutte contre le trafic illicite des migrants de la PAF d'Hendaye constate qu'il s'agit de fausses cartes d'identité espagnoles. Démarre alors une longue enquête entre France, Espagne et Colombie. Pour coordonner cette opération, les agents hendayais de l'OLTIM se sont rendus deux fois à La Haye, au siège d'Europol, pour rencontrer leurs homologues colombiens. L'enquête a duré 18 mois et permis d'établir qu'il s'agit là d'un réseau bien organisé. Les neuf Colombiens et Equatoriens faisaient passer la frontière à des compatriotes souhaitant travailler dans les exploitations agricoles du nord des Landes dans la cueillette des asperges et des tomates. Moyennant 1000 euros, ils leur faisaient passer la frontière **via** les cols de la montagne basque. Les travailleurs agricoles se retrouvaient alors sur le territoire français en situation irrégulière. C'est alors que les passeurs proposaient de fausses cartes d'identités espagnoles, facturées, elles aussi, 1000 euros. Les trafiquants avaient aussi modernisé leur pratique, puisque beaucoup de procédures sont maintenant dématérialisées. À partir de cartes d'identité espagnoles volées, ils créaient de fausses pièces en changeant juste les photos. Une centaine de clandestins au moins ont été victimes de ces pratiques.

Lundi 10 juin 2024, 45 policiers de la PAF épaulés par quatre policiers espagnols et un d'Europol ont arrêté neuf Equatoriens et Colombiens : à Bidache, au Pays Basque, à Talence, en Gironde et sept à Labouheyre dans les Landes. Trois hommes sont arrêtés au même moment en Espagne, à Barcelone et à Malaga. En France, Huit d'entre eux ont été mis en examen pour aide au séjour irrégulier en bande organisée, fourniture de faux à titre habituel et blanchiment aggravé. Cinq d'entre eux ont été incarcérés, trois ont été placés sous contrôle judiciaire. Le dernier a été remis en liberté et aucune charge n'a été retenue contre lui.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/un-reseau-de-trafiquants-colombiens-et-equatoriens-demantele-dans-les-landes-par-la-paf-d-hendaye-7389418>

MAYOTTE

Selon nos sources, entre 200 et 400 personnes vivent à la rue autour du stade de Cavani, livrées à elles-mêmes avec le minimum pour vivre. Cette augmentation des sans-abris suit la récente fermeture de Cavani et l'évacuation d'environ 540 réfugiés qui y vivaient. Un originaire de RDC de 37 ans témoigne: "*La situation est critique. Entre le choléra, le non-accès à l'eau, les agressions quotidiennes... On ne vit plus*". Même si les conditions de vie y étaient déjà dures, "*maintenant, c'est tellement, tellement pire*". Pour les demandeurs d'asile, c'est un retour à la rue. Les organisations plaident donc pour l'installation d'un terrain ou d'un lieu sécurisé avec ombrage, accès à l'eau et un minimum d'hygiène. "*Quelque chose qui permette aux personnes d'être en sécurité dans des conditions relativement dignes, à défaut d'un hébergement digne de ce nom*", résume le directeur adjoint de l'association Solidarité Mayotte. "*Mais ça aussi politiquement, ça ne passe pas*". Réuni sous la forme de collectifs citoyens, de nombreux habitants de l'île militent contre l'installation de telles infrastructures. C'est d'ailleurs sous la pression de ces collectifs que le démantèlement du camp a eu lieu, laissant à la rue nombre d'occupants. "*Nous n'avons plus rien pour nous abriter du soleil ou de la pluie. Les gens vivent à même le sol, seuls quelques-uns ont un matelas*". Les autorités, accompagnées des gendarmes, effectuent régulièrement des opérations de démantèlement pour éviter la constitution de nouveaux campements, jetant tout ce qui ne peut pas être emporté par les exilés. "*C'est simple, vous devez être en mesure de porter votre vie dans vos bras. Quand ils arrivent, tout ce que vous ne pouvez pas porter est jeté, que ce soit une casserole ou un bidon d'eau, tout fini aux poubelles*".

Depuis des mois, les migrants venus majoritairement de Somalie et d'Afrique

des Grands Lacs - RDC, Rwanda et Burundi notamment - subissent aussi les violences et les intimidations d'une partie de la population du territoire. *"Les agressions sont quotidiennes, encore plus récurrentes que lorsque nous étions dans le camp"*, raconte une rwandaise qui a vécu trois mois à Cavani. Elle décrit des prises à partie qui interviennent de jour comme de nuit par des *"jeunes délinquants"* armés de bâtons, machettes et pierres. Il y a quelques semaines, les affaires des migrants rassemblées devant les locaux de Solidarité Mayotte, l'organisation en charge des demandes d'asile sur l'île, ont été incendiées. *"Les Africains ne dorment que d'un œil. La violence peut arriver à tout moment"*, ajoute l'exilée.

Depuis quelques jours, c'est l'accès à l'eau que ces demandeurs d'asile et réfugiés ont perdu. *"Avant, elle était accessible à quelques mètres mais maintenant la rampe de robinets a été saccagée. Dès qu'on essaye de la réparer, on nous en empêche car certains ne veulent pas qu'on soit ici. Les gens doivent aller à une autre fontaine mais on s'y fait attaquer. C'est une chasse à l'homme"*, raconte cet homme qui s'est lui-même fait agresser *"par un groupe de jeunes"* Mahorais une nuit près de son campement. « Solidarité Mayotte » confirme que l'accès à l'eau est devenu un problème *"très inquiétant"*, étant donné que Mayotte *"est en contexte de risque majeur avec le choléra"*. Deux personnes sont mortes de cette épidémie qui continue de se propager sur le territoire. *"Les tensions communautaires ont explosé ces derniers jours autour des points d'eau"*. Les migrants d'origine somalienne, de plus en plus nombreux parmi les demandeurs d'asile, sont particulièrement visés. *"Il y a un problème avec la barrière de la langue et des codes culturels différents. Il y a aussi beaucoup de fantasmes qui alimentent un climat d'hostilité entre cette population et les habitants du territoire. Laisser pourrir la situation jusqu'à ce qu'elle explose en violences à l'encontre des migrants pour qu'ils se cachent ailleurs, on ne veut pas que cela ne deviennent la politique pour résoudre la situation"*. *"Il nous faut plus de places d'hébergement et des moyens"*. Actuellement, Mayotte dispose d'environ 600 places, toutes constamment occupées. « Solidarité Mayotte » regrette le démantèlement de Cavani. Le *"camp, c'était mieux que rien. C'est son évacuation qui a empiré la situation"*. *"C'était un espace pas très visible et ça ne dérangeait pas les structures sportives car c'était sur des terrains vagues"*. Selon le référent de la Ligue des droits de l'Homme à Mayotte, *"il n'y a pas de solution"* à la crise que traverse actuellement l'île. En cause : les blocages politiques à l'œuvre dans le 101^e département français et une *"une gestion politique et administrative lamentable"*. *"On ne détruit pas les abris des gens pour les mettre à la rue. C'est tragique et dramatique de voir ça en France"*.

MONTEUX

Sept exilés cachés dans un camion

Les policiers ont découvert lundi matin sept exilés cachés dans un camion à Monteux. Ils ont d'abord vu deux hommes sortir d'un fourgon en provenance d'Italie. Les policiers se sont ensuite aperçus que cinq autres personnes se trouvaient à l'intérieur du véhicule. Deux d'entre eux sont des mineurs qui ont depuis été placés en foyers. Les cinq autres sont des hommes exilés qui font désormais l'objet d'une OQTF, une obligation de quitter le territoire français.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/les-policiers-ont-decouvert-sept-exiles-dans-un-camion-a-monteux-5750217>

NANCY

Le procureur de la République de Nancy confirme qu'à l'issue d'une enquête préliminaire confiée de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), une information judiciaire a été ouverte. Elle visait des entrepreneurs locaux : un Albanais et

un Marocain, soupçonnés d'employer des étrangers sans titre de travail sur différents chantiers dans la banlieue de Nancy. Les pistes se sont aussi orientées vers un commandant du renseignement territorial en Meurthe-et-Moselle (anciennement RG). Sur commission rogatoire, plusieurs personnes ont été interpellées la semaine dernière, et placées en garde à vue. D'autres ont été entendues librement. Le chef d'entreprise albanais a été mis en examen des chefs d'aide au séjour irrégulier en bande organisée, emploi d'étrangers sans titre de travail et trafic d'influence. Le deuxième chef d'entreprise, a été mis en examen pour les mêmes motifs ainsi que l'exercice d'une activité commerciale malgré une radiation du registre du commerce. Le policier a, lui aussi, été mis en examen pour aide au séjour irrégulier en bande organisée, emploi d'étrangers sans titre de travail, travail dissimulé, trafic d'influence et détournement de finalité de données personnelles. Tous les trois ont été placés sous contrôle judiciaire, incluant pour le commandant de police l'interdiction d'exercer sa profession. L'information a fait l'effet d'une bombe à l'Hôtel de police de Nancy où exerçait le policier. "*Nous n'avons rien vu venir. Pour une fois, rien n'a filtré d'une enquête en cours*" explique un fonctionnaire du commissariat. Pour l'heure, ni la préfecture, ni la direction de la police n'ont souhaité commenter l'affaire.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/nancy-le-patron-des-renseignements-mis-en-examen-pour-traffic-d-influence-2649935>

NIMES

Le squat de Valdegour est mis en vente

À Nîmes, des associations se mobilisent pour les migrants du squat de Valdegour alors que le bâtiment est mis en vente. Le 12 juin 2024, c'était jour de visite pour les potentiels acheteurs. Des visites forcément particulières alors que le bâtiment est toujours occupé par une cinquantaine de migrants. "*Donnez-nous un toit*". C'est par ce message, inscrit sur une grande toile que sont accueillis les acheteurs potentiels du bâtiment, un hammam désaffecté du quartier Valdegour à Nîmes, squatté par une cinquantaine de migrants. Pour éviter tout débordement, la police est mobilisée et accompagne les potentiels acheteurs ainsi que l'huissière de justice.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-nimes-des-associations-se-mobilisent-pour-les-migrants-du-squat-de-valdegour-alors-que-le-batiment-est-mis-en-vente-6160706>

REIMS

Le 28 mai 2024, un vaste coup de filet était mené à Reims et dans quelques communes environnantes. Coup de filet au sein de la **communauté tchéchène**, plusieurs individus étant dans le viseur des enquêteurs pour aide à l'entrée et au séjour irréguliers de tchéchènes sur le territoire français. Des contrôles opérés en France et en Suisse avaient permis de démontrer l'existence d'une filière tchéchène d'immigration irrégulière. Une première enquête a été ouverte en juin 2023 par le parquet de Reims, qui s'est finalement dessaisi au profit du parquet de la juridiction interrégionale spécialisée -JIRS- de Lille. Les investigations se sont poursuivies, menées par la Direction centrale de la Police aux frontières pour participation à une association de malfaiteurs, blanchiment aggravé, aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers en bande organisée.

En tout, onze personnes ont été interpellées et mises en examen, soupçonnées d'appartenir à une filière tchéchène d'immigration irrégulière. Neuf ont été placées en détention provisoire et deux autres sous contrôle judiciaire, selon un communiqué du parquet de Lille. Pour l'instant, peu de choses ont filtré sur cette affaire. On ne sait pas, depuis combien de temps opérait cette filière et combien de personnes d'origine tchéchène sont entrées illégalement en Europe et sur le territoire français. L'enquête se poursuit sous l'autorité d'un juge de la JIRS de Lille.

LAVAL

Il aidait des étrangers en situation irrégulière à travailler en leur prêtant son identité

Un Guinéen de 26 ans était convoqué devant le tribunal judiciaire de Laval (Mayenne) jeudi 13 juin 2024. La justice lui reproche d'avoir aidé au séjour irrégulier de trois étrangers puisqu'il s'est servi de son titre de séjour pour s'inscrire dans des agences d'intérim de Laval et leur confier les missions décrochées. Les faits ont duré un an et demi, entre 2020 et 2022. Il reversait les salaires qu'il percevait à ses compatriotes qui n'avaient pas le droit de travailler en l'absence de titre de séjour. Le tribunal remarque que les sommes virées n'étaient pas tout à fait équivalentes aux salaires reçus. Le prévenu l'assure : « Je ne gardais pas d'argent pour moi. » Il explique qu'il donnait une partie en liquide mais il n'a pas de preuves. « Il n'y a pas eu d'enrichissement », abonde son avocat. Le prévenu raconte qu'il a voulu les aider. « Je regrette énormément, je ne savais pas que c'était interdit. » Arrivé en France en 2013, le prévenu travaille lui-même en intérim. Il a dû payer des impôts sur tous les salaires versés sur son compte bancaire. Pour que le « principe de fraternité » celui-ci s'applique, il faut que l'aide soit apportée « sans contrepartie » et « dans un but exclusivement humanitaire ». Dans le cas présent, la procureure estime que la deuxième condition n'était pas remplie. Le tribunal est du même avis. Notant que ses « comptes bancaires n'attestent pas d'un motif humanitaire », il a condamné le prévenu à quatre mois de prison avec sursis.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/a-laval-il-aidait-des-etrangers-en-situation-irreguliere-a-travailler-en-leur-pretant-son-identite-2b964888-29a3-11ef-96d1-fdb7d737b711>

LYON

Un ivoirien, arrivé, mineur en 2017, a été accueilli par le RESF de Lyon. Accompagné, il a réussi ses études et est diplômé. Il obtient un CDI dans une grande entreprise de la région lyonnaise, avec un « droit au travail », mais temporaire. En octobre 2023, il reçoit une OQTF, et son entreprise est dans l'obligation de suspendre son contrat de travail. Après sa convocation devant le tribunal administratif, la décision est tombée : La préfète du Rhône est enjointe de réexaminer la demande de titre de séjour et de lui délivrer une carte temporaire « vie privée et familiale » dans l'attente de lui délivrer une autorisation provisoire de séjour l'autorisant à travailler.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240601-progre-s-rho-ne-menace-d-expulsion-yaya-jeune-ivoirien-a-retrouve-son-travail-et-l-espoir-de-rester-copie-1.pdf>

MASSY

les 60 ans du centre international de Massy

Héritier des premiers centres d'accueil de La Cimade où pendant la seconde guerre mondiale furent hébergés et cachés de nombreux juifs français et étrangers, Le CPH de Massy perpétue une tradition d'accueil et de solidarité avec les personnes exilées. Aujourd'hui, 75 personnes réfugiées, de 15 nationalités différentes, vivent au foyer de Massy et 40 autres personnes sont hébergées dans des appartements aux alentours. Les 28 et 29 juin 2024, le CPH ouvre ses portes le temps d'une soirée et d'une journée durant lesquelles les résidents sont à l'honneur. Au programme, pique-nique partagé et projection en plein air le vendredi et une myriade d'activités le samedi, dont une table-ronde sur les 60 ans du centre, une conférence sur les cuisines et les migrations, des expositions, un barbecue, des jeux ou encore une animation musicale par une fanfare en collaboration avec la salle de spectacle Paul B. Cette journée est aussi l'occasion de clôturer en beauté le festival Massyrama organisé par la ville de Massy, avec un buffet solidaire "saveurs du

monde” préparé par les résidents du Centre, accompagné du très attendu gâteau d’anniversaire des 60 ans du centre.

<https://www.lacimade.org/journee-mondiale-des-refugies-venez-feter-les-60-ans-du-centre-international-de-massy/>

MONT DE MARSAN

Après ces trois jours de procès à la cour d'assises des Landes, le verdict a été rendu mercredi soir 5 juin 2024 dans l'affaire de l'assassinat du responsable du centre d'accueil pour migrants, Isard Cos. La même peine a été prononcée lors du premier procès : la réclusion criminelle à perpétuité. Pour la seconde fois, Le Soudanais a été reconnu coupable d'assassinat : il a tué, en ayant préparé son geste, le responsable du centre d'accueil de demandeurs d'asile, Isard Cos, à Pau, le 19 février 2021. La structure avait pris en charge le soudanais à son arrivée en Béarn en 2015. L'avocat général, avait requis plus tôt dans la journée de ce mercredi une peine plus lourde qu'en première instance, la perpétuité mais assortie d'une période de sûreté de 20 ans.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/assassinat-au-centre-d-accueil-pour-migrants-isard-cos-a-pau-l-accuse-de-nouveau-condamne-a-la-perpetuite-5067376>

OUISTREHAM

La longue attente des demandeurs d'asile soudanais, piégés par le règlement de Dublin

En France comme dans d'autres pays européens, le thème de l'immigration aura dominé les débats des élections européennes, qui ont lieu du 6 au 9 juin 2024. Pourtant, **l'UE n'a de compétence qu'en matière de droit d'asile, et pas sur l'immigration familiale ou professionnelle.** Ces élections auront d'autant moins de poids sur la politique européenne d'immigration que le Parlement vient d'adopter le Pacte asile et migration, après plusieurs années de rudes tractations. Parmi les points âprement discutés, le règlement de Dublin, sur lequel repose une grande partie du système d'asile européen, mais que certains pays refusent désormais d'appliquer.

Une grande tente abrite le trésor du campement : un boîtier électrique qui permet de charger son téléphone. Ici vivent près de 70 personnes au bord d'un canal, non loin du port d'où partent les ferrys. Particularité de ce camp : il ne compte que des jeunes Soudanais de l'ethnie Zaghawa. Ils sont originaires du Darfour du Nord, en proie à une guerre civile. L'un d'entre eux, 25 ans, est arrivé en octobre 2023 à Ouistreham après un long et dangereux voyage. "*Libye, Tunisie, Italie... Là-bas, il n'y a pas de travail ! Ici, en France, ça va aller*", espère-t-il. Un autre a entamé des démarches pour demander l'asile en France, mais comme tous les autres soudanais de Ouistreham, il est ce qu'on appelle un "dubliné", c'est à dire que son dossier d'asile dépend du premier pays d'arrivée en Europe.

Une bénévoles à l'association la Cimade, les accompagne dans leur parcours administratif. "*La première chose que font les demandeurs d'asile en arrivant en France, c'est qu'ils vont se déclarer en préfecture, explique-t-elle. Très souvent, on se rend compte qu'ils ont déjà déposé leurs empreintes dans un pays tiers. Souvent l'Italie, l'Espagne, parfois Malte ou Chypre. Cela retarde l'entrée en procédure normale, en France, de leur demande d'asile.*" Car c'est le pays d'entrée dans l'Union européenne qui est responsable de la demande d'asile. En l'occurrence, l'Italie. Or, depuis décembre 2022, le gouvernement italien refuse systématiquement le retour de ces étrangers sur son sol. Si la procédure est si longue, c'est que la France continue malgré tout d'adresser des demandes de transfert à Rome et d'attendre les réponses qui sont pourtant toujours négatives. "*Donc, on se retrouve avec des personnes qui attendent jusqu'à huit mois ou neuf. Le camp, en plus d'être une zone d'attente, est une zone de transit et une zone d'habitat pour certains*".

Un peu plus loin, toujours le long du canal, on découvre un ensemble de petites tentes cachées dans les buissons. Un migrant partage une cabane faite de planches de bois avec un autre soudanais. *"La situation est vraiment dure ici, dit-il avec gravité. Il y a des gens qui sont là depuis six mois, sept mois, huit mois... La situation est tellement dure que certains décident de partir en Angleterre. C'est très dangereux, mais il y a quand même plein de gens qui essayent par n'importe quel moyen. Mais moi, j'ai envie de rester ici, pas d'aller en Angleterre."* Les associations se battent depuis des mois pour que la France accepte d'examiner les demandes d'asile des "dublinés" venant d'Italie dès leur arrivée. En vain, pour l'instant. Pourtant, *"la Cour nationale du droit d'asile a reconnu que le Soudan était une zone dans laquelle il se passait des choses extrêmement grave,"* explique une autre bénévole à la Cimade. *Ce qui est d'autant plus rageant de les faire poireauter alors qu'on sait très bien que, in-fine, ils auront l'asile ici".*

Le Pacte asile et migration adopté par le Parlement européen prévoit une évolution du règlement de Dublin en 2026, avec un système de quota de demandeurs d'asile par État membre. Si un pays s'y refuse, il devra payer 20 000 euros par personne non prise en charge.

<https://www.lacimade.org/ce-qui-arrive-a-lasti-de-petit-quevilly-pourrait-aussi-nous-arriver/>

PARIS

Un jeune Algérien sans-papiers sauve une femme de la noyade

Lundi 3 juin 2024 dans l'après-midi, une femme de 56 ans promène le chien de sa fille dans le 19^e arrondissement de Paris, sur les bords du bassin de la Villette. Effrayé par les aboiements d'un autre chien, celui de la femme fait un bond en arrière et tombe dans l'eau. Un système de pompage emporte l'animal sous une dalle qui recouvre une usine de traitement des eaux. *"La chienne a été aspirée en moins d'une minute"*, déclare la quinquagénaire, professeure de Pilates, au Parisien. *"J'ai enlevé mes chaussures et j'ai sauté dans l'eau"*, continue la femme, forte de 10 ans de natation dans sa jeunesse. Mais elle est aussi emportée par le courant. *"Au secours, je me noie"*, hurle-t-elle. Le serveur d'un bar voisin lance une bouée mais elle ne parvient pas à l'atteindre. Un jeune migrant originaire d'Algérie, qui dort sur la pelouse, est réveillé par les cris de détresse de la Parisienne et plonge dans le bassin, sans réfléchir. Il arrive à accrocher Michèle sur la bouée à la dérive et à la rapprocher du rebord. *"J'ai sauté et sauvé Madame"*, dit sobrement l'Algérien au Parisien. *"C'était difficile avec le courant"*. Plusieurs personnes l'aident à remonter la quinquagénaire. Sonnée, la professeure est saine et sauve mais son chien, lui, a disparu. Son corps n'a pas été retrouvé. Les pompiers arrivés sur place prennent en charge la femme et son sauveur et les emmènent à l'hôpital. Ils qualifient le jeune migrant de *"champion"*. Le héros du jour qui vit de manière irrégulière en France a depuis retrouvé son carré de pelouse. *"Si quelqu'un peut l'aider à sortir de la rue, à trouver du travail... Il ne parle pas bien français, mais il sait faire plein de choses"*, affirme la femme. *"Sans lui, je serais morte"*. La femme espère que cet Algérien obtiendra un titre de séjour pour son acte de bravoure.

Naufrage du 24 novembre 2021 : les militaires contestent la procédure

Les sept militaires mis en examen dans l'enquête sur la mort en mer de 27 migrants, le 24 novembre 2021, contestent la procédure judiciaire qui les vise. Ils demandent la nullité de l'enquête, au motif que c'est le juge aux affaires militaires qui aurait dû la mener. Mis en examens, les militaires, en poste le soir du naufrage, au Centre opérationnel de surveillance et de sauvetage, demandent la nullité de la procédure.

L'enquête sur le naufrage de 27 migrants dans la Manche, le 24 novembre 2021, était devant la justice vendredi 7 juin 2024. La chambre de l'instruction de la cour

d'appel de Paris a examiné le recours déposés par les militaires qui sont mis en examen dans ce dossier. Ces hommes et ces femmes étaient en poste au CROSS Gris-nez, le centre opérationnel de sauvetage en mer, ce jour-là, ou ils étaient aux commandes du *Flamant*, un navire de la Marine nationale chargé des secours. Aux premiers, il est reproché de ne pas avoir réagi aux appels de détresse reçus, alors que le petit bateaux transportant les migrant étaient en train de couler à la limite des eaux françaises et anglaises. Les seconds sont, eux, mis en examen pour ne pas avoir écouté la fréquence radio de détresse internationale, ce qui est pourtant une obligation. Ils n'avaient donc pas entendu le message d'alerte envoyé par le centre de secours britannique.

Mais, pour mener cette enquête, tous contestent la légitimité de la justice civile et de sa juridiction de lutte contre le crime organisé, la Junalco. Ils plaident donc la nullité de la procédure, en estimant que c'était au juge aux affaires militaires de Lille de mener les investigations. A l'audience, l'avocat général a demandé le rejet de cette demande de nullité, car le comportement des militaires s'est entremêlé à celui des autres mis en examen, onze passeurs, pour aboutir à ce naufrage dramatique. Il estime donc qu'une enquête unique sur ces faits est dans l'intérêt de la justice. La décision a été mise en délibéré.

Dans la Manche, ce canot avait coulé au petit matin du 24 novembre 2021, emportant 27 passagers, majoritairement des Kurdes irakiens, âgés de 7 à 46 ans.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/nauffrage-du-24-novembre-2021-les-militaires-contestent-la-procedure-7476832>

QUEND-PLAGE

Les tentatives de traversées se poursuivent sur la côte picarde. 36 migrants ont été interceptés tôt ce mardi matin 18 juin 2024, dans une forêt entre Monchaux et Quend Plage, alors qu'ils se dirigeaient vers les plages en vue d'un départ. Les gendarmes ont également intercepté deux véhicules, dans lesquels se trouvaient une embarcation et un moteur. Les deux conducteurs ont réussi à prendre la fuite. Les exilés ont été conduits à la compagnie de gendarmerie d'Abbeville pour une étude de leur situation administrative.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/somme-36-migrants-interceptes-en-direction-de-quend-plage-un-bateau-saisi-6364623>

ROSPORDEN

La Ligue des droits de l'Homme Quimperlé-Concarneau a **porté plainte samedi 1er juin 2024 après-midi**, nous indique son co-président, à la suite d'un salut nazi effectué par un ancien candidat du Front national, lors de la conférence d'un journaliste. Tout avait pourtant bien commencé. En ce vendredi 31 mai, le journaliste du Centre-Bretagne, rédacteur en chef du *Poher*, tenait une conférence à Rosporden dans le Finistère sur son livre *Callac de Bretagne ou les obsessions de l'extrême-droite*. L'ouvrage relate les pressions subies par les élus autour d'un projet d'accueil des réfugiés, projet finalement abandonné. Pendant le débat, après des propos nauséabonds sur les immigrés, un ancien candidat du Front national et d'autres partis d'extrême-droite, a quitté la salle en faisant un salut nazi et en criant "*Heil Hitler*", raconte le rédacteur en chef. "*On était tous très choqués*", confie un membre de la LDH, en sortant du commissariat après avoir déposé plainte.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/rosponden-une-conference-sur-les-methodes-de-l-extreme-droite-perturbee-par-un-salut-nazi-1685089>

ROUEN

Le 6 mai 2024, l'ASTI de Petit-Quevilly informait qu'elle était menacée d'un

retrait de subventions pour avoir, selon la Préfecture, manqué au Contrat d'Engagement Républicain (CER). Tout comme l'ASTI de Petit-Quevilly, la Cimade a signé le CER. La Cimade avait rappelé à l'occasion de sa signature, que « agissant depuis plus de 80 ans dans le respect des principes de la République, cette décision ne devait avoir aucune conséquence ni aucune influence sur les buts et les moyens d'action de l'association. En cas de retrait d'une subvention (...) pour un manquement supposé à l'un des engagements du CER, la Cimade contesterait la décision devant les tribunaux compétents » (communiqué du Conseil national de la Cimade en date du 8 février 2022). Elle s'est également engagée à porter « une attention particulière aux actions de soutien aux associations menacées ».

La situation à laquelle fait face l'ASTI de Petit-Quevilly met en danger la pérennité de ses actions. Elle s'accompagne aussi d'un réel manque de transparence : la suspension potentielle des subventions jusqu'alors versées étant évoquée en raison d'un manquement au CER, mais sans qu'une décision formelle et écrite soit effectivement notifiée. Elle révèle une forme de pression susceptible d'influencer les buts et les moyens d'actions de l'ASTI de Petit-Quevilly, au-delà du seul examen, légitime, de la demande de financement sollicitée (on y mentionne significativement un « rappel » de ces obligations), et interdit aussi à l'association de potentiellement se défendre devant les tribunaux.

Cette situation témoigne plus globalement du glissement opéré en matière de liberté associative : nous passons d'une logique déclarative (celle de la loi de 1901), à une logique d'autorisation, susceptible d'entraver l'expression des associations, dont le fonctionnement est souvent pour une part dépendant de financements publics. Elle révèle aussi, au regard d'un supposé non-respect des engagements du CER, qu'il conviendrait systématiquement de préciser, de potentielles prises de décisions opaques en la matière, qu'il est difficile de contester.

ROYA

Le 1er juin 2024, N. est décédé dans sa tente à Ventimille après avoir été souffrant. Ceci n'est pas un cas isolé mais bien l'une des conséquences de la discrimination systémique envers les migrants. En théorie, tout un chacun a le droit d'accéder aux soins de santé. Malheureusement, en pratique, des personnes se retrouvent à devoir faire face à de nombreux obstacles mis en place par un racisme ancré et institutionnel. Le frère de N. ainsi que certains de ses amis se sont rendus à Ventimille afin de rapatrier le corps de N. au Sénégal, où l'attendent ses parents ainsi que son épouse. Malheureusement, cette procédure requiert beaucoup de temps et d'argent (environ 6 000€). Nous faisons donc appel à vous afin d'apporter notre soutien à la famille de N. durant leur deuil. Il n'existe bien évidemment pas de consolation après la perte d'un être cher dans de conditions aussi injustes. Votre donation pourra néanmoins accompagner la famille dans cette dure épreuve qui se présente désormais à elle.

<https://www.roya-citoyenne.fr/2024/06/caffim-deces-a-vintimille-cagnotte-pour-le-rapatriement-du-corps/>

MANCHE

Nauffrage dans les eaux britanniques

Jeudi 6 juin 2024, dans la matinée, plus de 70 migrants ont été secourus dans le détroit du Pas-de-Calais, selon la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (Premar). En fin de nuit, les autorités ont dépêché un navire pour vérifier la

situation à bord d'une embarcation de 74 personnes qui a pris la mer dans le secteur de Calais. Le canot était "*fortement à la dérive*", affirme la Premar. "*Dans un premier temps, 18 personnes [ont demandé] assistance et [ont été] prises en charge*" par les autorités. "*Puis quelques temps après, l'embarcation précaire [n'est toujours pas parvenue] à se remettre en route et les 56 naufragés restant [ont] également [été] secourus*". Ils ont été déposés au port de Dunkerque.

Quelques heures plus tard, en fin de matinée, un drame a été évité de justesse. "*Une embarcation de migrants [a fait] naufrage au milieu du détroit du Pas-de-Calais, en secteur britannique*", signale le même communiqué. Les autorités britanniques ont pris en charge le canot avec à son bord 80 exilés, dont des enfants. Plusieurs d'entre eux se trouvaient en difficulté dans l'eau à l'arrivée des secours.

En parallèle, les forces françaises continuent de sillonner la zone pour retrouver d'éventuelles victimes. "*Après plusieurs heures sur place, aucun corps à la dérive n'a été observé dans ce secteur*", ajoute la Premar.

Malgré la multiplication des mesures pour tenter de dissuader les migrants de rejoindre le Royaume-Uni, les traversées depuis les côtes françaises ne faiblissent pas. Depuis janvier, près de 11 000 exilés sont parvenus à traverser la Manche pour atteindre les rives anglaises. Soit une **augmentation de 42% des arrivées enregistrées côté britanniques**, par rapport à la même période de l'année dernière, et 8% de plus qu'en 2022 – année record du nombre de traversées.

Traversées de la Manche : "On meurt plus au moment de l'embarcation qu'en pleine mer"

Depuis plusieurs mois, les traversées de la Manche ont "changé... en pire", estime la coordinatrice de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe, présente depuis des années sur le littoral français. "*On a remarqué que les décès [de migrants] se produisent désormais près des côtes. On meurt plus au moment de l'embarcation, et moins en pleine mer*". "*On peut aussi mourir avant même d'avoir atteint la Manche. Prenez l'exemple de cette fillette de 7 ans morte par noyade le 3 mars 2024. Elle est décédée dans le canal de l'Aa, le canot n'avait même pas atteint la mer*". Seize migrants, dont dix enfants âgés de sept à treize ans, se trouvaient à bord de ce bateau. Celui-ci "*n'était pas dimensionné pour supporter autant de personnes*", avait affirmé la préfecture du Nord dans un communiqué. Dans la nuit du 13 au 14 janvier 2024, un groupe de syriens, dont un bébé d'un mois, rejoint un canot déjà en mer. Il est 2 heures du matin. La houle, la nuit et les vagues font paniquer le groupe au moment de monter dans l'embarcation. Le bateau se retourne. Les migrants tombent à l'eau. Dans la confusion, deux adolescents syriens de 14 et 16 ans se noient, à quelques mètres seulement de la plage. Trois autres personnes mourront aussi cette nuit-là. L'eau était à 9 degrés.

Pour Utopia 56, "*les traversées ne sont plus celles d'il y a un an ou deux ans*". D'abord, parce que les départs sont plus "*dangereux*". De plus en plus d'embarquements se font en amont de la Manche, sur les canaux, les rivières qui se jettent dans la Manche. Le but : éviter les policiers qui patrouillent sur les plages. "*On pense être à l'abri, être discret, mais les gens tombent des canots et meurent aussi*", résume un autre coordinateur d'Utopia 56. D'autres passeurs envisagent aussi de faire monter leurs passagers quand l'embarcation est déjà en mer, forçant les femmes et les enfants à s'enfoncer dans l'eau sur plusieurs dizaines de mètres avant de les hisser à bord. Pourquoi une telle prise de risques ? Parce que les trafiquants savent que les policiers n'ont pas le droit d'intercepter les migrants une fois qu'ils sont en mer. Cette compétence relève du droit maritime. Les

trafiquants agissent donc par souci de rentabilité. *"Il y a un an et demi, deux ans, on était sur des canots de 30, 40 personnes, aujourd'hui on est sur des bateaux de 60, 70 personnes voire plus dans des cas exceptionnels. Les passeurs se disent que le taux d'empêchement [des traversées] est élevé, il faut donc charger davantage les bateaux."* Or la qualité des canots, elle, ne s'est pas améliorée. *"Dans la précipitation et la peur de se faire repérer par les forces de l'ordre, les migrants ne prennent plus le temps de correctement gonfler les pneumatiques que certains passeurs fournissent"*, explique encore Utopia 56. *"Par exemple, on constate que des migrants n'installent plus le sol rigide au fond des bateaux, or ce sol permet de maintenir le canot à flot. Sans, le bateau s'affaisse rapidement, il prend l'eau... On voit de plus en plus de personnes rentrer à la nage sur les plages"*.

Les trafiquants s'adaptent aussi face à l'important dispositif policier déployé sur les plages du nord du pays. Un arsenal militaire qui s'inscrit dans des accords passés entre le Royaume-Uni et la France pour tenter d'endiguer l'immigration clandestine. *"Les rapports de forces entre exilés et policiers se durcissent inévitablement. Il y a des surveillances au drones, des patrouilles partout..."*. *"On assiste à des gazages sur les plages, des bateaux lacérés au couteau... Des migrants nous racontent que les policiers jettent maintenant des gaz lacrymogènes dans les canots sur le départ alors même que des enfants se trouvent à l'intérieur. Résultat, les mises à l'eau [de bateaux] sont plus chaotiques qu'avant"*. Ces rapports de force ont aussi une influence sur le timing des départs. *"Pour éviter au maximum ces confrontations violentes, les migrants prennent désormais des risques au niveau de la météo. Par exemple, ils vont prendre la mer quand le temps est instable, quand les vagues sont très hautes. Ils pensent que les plages sont moins surveillées par temps de pluie"*. Et ils partent de plus en plus loin. *"Avant, les canots partaient depuis le Calais ou le Dunkerquois. Maintenant, on reçoit des appels à l'aide des personnes qui se trouvent à Boulogne-sur-Mer, au Touquet, à Berck"*. Soit des villes plus au sud, très éloignées des côtes anglaises. *"Si avant, les migrants mettaient six ou huit heures pour aller de Calais à Douvres [port de débarquement des migrants en Angleterre], désormais ils doivent doubler voire tripler ce temps de trajet en mer"*. Enfin, les montées à bord aussi se complexifient, notamment à cause d'un nouveau phénomène de *"montées sauvages"*. Les exilés qui vivent depuis plusieurs semaines voire mois dans le nord de la France n'ont parfois plus les moyens de payer les passeurs. *"Ils ont épuisé leurs économies dans différentes tentatives"*. *"Ils ont tenté la traversée deux trois, quatre fois, 10 fois... Quand ils n'ont plus rien, ils essaient alors de monter à la dernière minute à bord d'une embarcation, gratuitement, avec les problèmes que cela peut créer : surnombre, altercations avec les autres passagers..."*

Malgré tous ces dangers, les traversées de la Manche sont loin d'être enrayées. Depuis le début de l'année, plus de 10 000 migrants sont arrivés sur le sol anglais, contre 7 600 l'année dernière à la même période. Et les morts ne cessent d'augmenter. Au moins 16 exilés sont morts en tentant de traverser la Manche depuis le début de l'année 2024. Ils étaient 12 pour l'ensemble de l'année 2023, et un en 2022, selon la préfecture de la Manche et de la mer du Nord.

MEDITERRANEE

LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES, SEULS TEMOINS DE LA CATASTROPHE MEURTRIERE EN MEDITERRANEE CENTRALE

Les 7 et 8 juin 2024, une nouvelle catastrophe a été révélée en Méditerranée centrale, après la découverte d'au moins 17 corps, repérés flottant à la surface de la mer. 12 d'entre eux ont pu être recueillis par les navires civils de secours et de sauvetage Geo Barents (MSF Sea) et Ocean Viking (SOS MEDITERRANEE). Ces corps sont autant d'indices d'un naufrage durant lequel un nombre indéterminé de personnes sont mortes. Ce désastre, qui survient quelques jours avant la date anniversaire du naufrage de l'Adriana, vers Pylos en Grèce, est une nouvelle conséquence des politiques migratoires européennes et de la non-assistance aux personnes qui traversent la Méditerranée. Le tollé exprimé par les responsables politiques européens il y a un an et l'absence totale de réaction aujourd'hui révèlent toute leur hypocrisie et leur inaction pour mettre un terme aux décès en mer. Les corps ont été repérés lors d'une patrouille d'un avion de Sea-Watch : *« Nous avons vu d'autres corps, qui sont toujours en mer »*, a déclaré le responsable qui faisait partie de l'équipe qui a découvert les personnes décédées. *« Ces morts ne sont pas le résultat d'un accident imprévisible mais bien de décisions politiques calculées par l'Union européenne : voici à quoi ressemblent les politiques européennes en matière de frontières. »*

Le fait que ces corps aient été en mer pendant plus d'une semaine avant d'être découverts montre une nouvelle fois combien l'observation aérienne civile en Méditerranée est nécessaire. Pourtant, cette surveillance humanitaire est aujourd'hui menacée : l'autorité italienne de l'aviation (ENAC) tente actuellement d'interdire les opérations aériennes de Sea-Watch. *« Si cette tentative réussit, il n'y aura plus de témoins de tels décès »*, a-t-il déclaré.

Ce sont les organisations civiles MSF et SOS MEDITERRANEE qui ont récupéré les corps. *« S'il n'y avait pas eu de navires et d'avions humanitaires de recherche et de sauvetage, cette tragédie n'aurait très probablement été qu'un énième naufrage invisible en Méditerranée. Nous savons que d'autres corps ont été repérés en mer, qui n'ont pas pu être recueillis. Nous ne connaissons jamais l'identité de ces personnes, ni le nombre de victimes qui ont péri dans ce naufrage »*, indique la directrice des opérations de SOS MEDITERRANEE. *« La recherche et le sauvetage humanitaires pallient un angle mort en Méditerranée – l'obstruction et la criminalisation de notre mission vitale doivent cesser. »* *« Nous avons reçu plusieurs demandes de familles qui nous indiquent avoir perdu le contact avec leurs proches qui ont pris la mer. Nous demandons aux autorités italiennes de mettre immédiatement en place les mécanismes médico-légaux appropriés pour collecter et documenter les profils ADN des personnes décédées »* a déclaré le responsable des opérations de recherche et de sauvetage de MSF. *« L'identification correcte des victimes est un devoir pour aider les familles à obtenir des réponses sur la disparition de leurs proches. »*

NADIR

10 morts retrouvés dans les cales d'un canot de migrants parti de Libye

Lundi 17 juin 2024, à l'aube, l'ONG allemande ResQship a annoncé que son voilier-humanitaire Nadir avait retrouvé les corps de 10 migrants dans la cale d'un canot en bois, dérivant en mer Méditerranée. Quand le Nadir s'est approché, les membres de l'ONG ont compris que le canot était surchargé. *"On a porté secours aux personnes sur le pont supérieur et ensuite on a vu qu'il y avait des gens en-dessous". "La cale était inondée, remplie d'un mélange d'eau et d'essence. A l'intérieur, nous avons vu 12 corps, dont deux inconscients mais encore vivants"*. La première personne inconsciente a pu être sortie sans encombre *"mais on a dû casser le pont avec une hache pour extirper la seconde"*. Les dix victimes, toutes des hommes, sont mortes d'intoxication aux fumées du moteur. *"À force de respirer l'essence, les passagers se sont évanouis. Puis le bateau prenant l'eau, elles se sont noyées de manière inconsciente"*.

Quarante-neuf autres personnes, qui étaient aussi à bord sur le pont supérieur, ont été secourues. Elles ont été prises en charge, deux heures plus tard, par les garde-côtes italiens. *"Ils ont aussi récupéré les deux blessés inconscients"*. Mais les dix cadavres n'ont pas pu être extraits du canot. *"Nous n'avons pas d'espace à bord pour les conserver. Ils sont donc restés dans le canot, qui est attaché à notre voilier. Nous faisons route vers Lampedusa pour les déposer là-bas. Nous prévoyons d'arriver dans la nuit"*. Le bateau était parti de Zouara, en Libye, d'après les rescapés. Un premier décompte fait état de plusieurs nationalités à bord : une trentaine de Bangladais, des Pakistanais, des Syriens et des Égyptiens.

OCEAN VIKING

Le navire-ambulance Ocean Viking sauve 54 personnes au large de la Libye

L'Ocean Viking, a secouru 54 personnes, dont « 28 mineurs non accompagnés », lundi matin 17 juin 2024 lors d'une opération de sauvetage au large de la Libye. Les rescapés étaient « à bord d'une embarcation pneumatique repérée aux jumelles » par le navire de sauvetage dans la zone de recherche libyenne.

SOS Méditerranée a secouru plus de 40 000 personnes en Méditerranée depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse du monde. En 2023, 3 155 migrants sont décédés ou ont été portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Depuis janvier, 923 migrants sont décédés ou portés disparus.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/le-navire-ambulance-ocean-viking-sauve-54-personnes-au-large-de-la-libye-7dceda4a-1e5b-4bcf-9aaf-acffa3908893>

GEO BARENTS

Vendredi 7 juin 2024, les corps sans vie de 11 migrants qui dérivait en pleine mer, au large des côtes libyennes ont été récupérés.

UNION EUROPÉENNE

FRONTEX

Les avions de l'agence FRONTEX sont dans le collimateur de deux organisations, Front-LEX et Refugees in Libya, représentant elles-mêmes un Soudanais

darfouris de 29 ans coincé en Libye, et dont l'identité est gardée secrète. L'homme, appelé "XY" dans le communiqué, est arrivé en Libye en 2019. Il est enregistré en tant que "demandeur d'asile" au Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), mais il n'a pas accès à une procédure d'asile et protection efficace. Il est donc coincé dans le pays où il risque d'être arbitrairement détenu et soumis à des violences. Pour fuir "*l'enfer libyen*", il sait qu'il devra traverser la Méditerranée à la recherche d'un abri en Europe. "*Mais les opérations de refoulement systématiques, conjointement exécutés par Frontex et des entités libyennes, menacent directement sa quête de sécurité*", écrivent les deux organisations qui le représentent. Front-LEX et Refugees in Libya évoquent ici la présence des avions de Frontex au-dessus de la Méditerranée, qui repèrent les canots en difficulté puis envoient leur géolocalisation aux autorités libyennes - à l'heure où les preuves de traitements inhumains et dégradants des exilés dans le pays s'accumulent (détention arbitraire, meurtres, tortures, viols...) depuis des années. Par conséquent, et conformément à l'article 265 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), "Front-LEX et Refugees in Libya ont déposé une plainte inédite contestant cette complicité aérienne de l'Agence dans les crimes contre l'humanité commis contre les personnes en déplacement". Les deux plaignants demandent concrètement au directeur exécutif de Frontex, de mettre fin à ses activités de surveillance aérienne. La procédure pourrait aboutir au dépôt d'une plainte formelle devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). "[...] Si, dans les deux mois suivant la présente communication, Frontex ne voulait pas définir sa position, ou refuse de suspendre ou de mettre fin aux communications avec les entités libyennes, Front-LEX et Refugees in Libya tenteraient une action [en justice]".

Frontex et les Libyens travaillent en coopération depuis des années. Dans une enquête publiée le 10 février 2024, le média allemand Der Spiegel a même mis en évidence cette intense collaboration. Plus de 2200 mails ont été envoyés entre l'agence européenne et les centres de coordination de sauvetage libyen entre 2021 et 2023, afin de transmettre la position de canots de migrants en Méditerranée et les ramener en Libye. "*C'est le partage de données de géolocalisation par Frontex qui permet de commettre ces crimes – rendant l'Agence complice des attaques continues et systématiques dirigées contre les réfugiés et les demandeurs d'asile en Méditerranée centrale*", lit-on dans le communiqué de Front-LEX. Ce soutien de Frontex aux Libyens n'est pas illégal. L'Union européenne (UE) et Tripoli sont liés par un partenariat stratégique et financier en mer Méditerranée depuis de nombreuses années. Pourtant, soulignent les deux organisations, Frontex a aussi l'obligation de faire respecter les droits de l'Homme partout où elle intervient - conformément à l'article 46, paragraphe 5, de son règlement. Pour Front-LEX et Refugees in Libya, l'aide de Frontex aux Libyens est donc paradoxale : depuis des années, les violences des garde-côtes libyens envers les exilés et les tortures infligées aux migrants dans les centres de détention du pays ont été maintes fois documentées. Les associations humanitaires dénoncent régulièrement un manque de transparence de la part de Frontex et pointent du doigt son absence de coopération avec les navires de sauvetage des ONG en Méditerranée. Pis, elles dénoncent le mutisme de l'agence.

Les avions de surveillance de l'agence ont par exemple été témoin d'une situation problématique : en mai 2023, des garde-côtes libyens ont frappé le conducteur d'un canot d'une centaine d'exilés. Les Libyens ont ensuite utilisé des matraques et des cordes pour rouer de coups six autres migrants du bateau, avant de les ramener de force en Libye. Autre incident : en septembre 2021, un drone de Frontex était aux premières loges lorsque des patrouilleurs libyens ont tiré à balle réelles sur un canot d'exilés. L'agence européenne avait alors envoyé un courriel à Tripoli : "*Nous suggérons de NE PAS utiliser la force lors des opérations de recherche et de sauvetage*", avait rapporté le

journal allemand Der Spiegel. Fin 2022, Human Rights Watch avait aussi publié un rapport qui accusait Frontex de "*complicité*" avec les autorités libyennes pour faciliter l'interception de migrants en mer puis les abus subis à leur retour forcé en Libye. Plus récemment, en février 2024, la médiatrice européenne a regretté que Frontex n'ait pas déclenché un appel d'urgence pour venir en aide aux 750 passagers de l'Adriana, ce bateau de pêche qui a fait naufrage au large de Pylos, en Grèce, en juin 2023. Aucun appel "Mayday", une procédure internationale d'alerte en cas d'urgence vitale, n'avait été émis par Frontex. Et ce, alors qu'un de ses avions de reconnaissance avait survolé la zone et avait vu le bateau en grande difficulté et surchargé. L'agence avait seulement signalé le bateau aux autorités grecques.

LE PACTE SUR LA MIGRATION ET L'ASILE

Les plans de mise en œuvre des 27 doivent être fait d'ici décembre 2024

Les 27 pays de l'Union européenne doivent préparer d'ici décembre leurs plans de mise en œuvre du pacte sur la migration et l'asile, une vaste réforme qui durcit le contrôle de l'immigration dans le bloc, a indiqué mercredi (12 juin) la Commission européenne. Cet ensemble d'une dizaine de législations, qui a été adopté par l'UE à la mi-mai, doit entrer en application mi-2026. Une réforme qui représente des « *milliers et des milliers de pages de textes réglementaires complexes et parfois extrêmement techniques* », a souligné le vice-président de la Commission européenne reconnaissant que sa mise en pratique par les États membres serait « *une tâche herculéenne* ».

La Commission a élaboré une feuille de route, qui sera présentée jeudi aux ministres de l'Intérieur des Vingt-Sept réunis à Luxembourg. Les plans nationaux doivent être transmis à l'exécutif européen d'ici le 12 décembre 2024. Pour aider les États membres, quelque 3,6 milliards d'euros sont dédiés à la mise en œuvre du pacte dans le budget de l'UE et d'autres fonds européens pourront être utilisés, a indiqué la commissaire européenne aux Affaires intérieures. Elle a souligné que plusieurs pays avaient déjà commencé à mettre en application certaines dispositions de la réforme.

Le pacte durcit les contrôles des arrivées aux frontières du bloc avec des procédures destinées à faciliter les renvois des migrants déboutés du droit d'asile. Il met aussi en place un système de solidarité entre États membres dans la prise en charge des demandeurs d'asile. Elle a indiqué que le « *taux de retour* » des migrants en situation irrégulière dans l'UE était de 19 % en 2023, et de 25 % depuis le début de cette année. « *C'est encore trop peu, mais nous sommes sur la bonne voie* ». Plus de la moitié des États membres estiment toutefois que le pacte migratoire ne suffit pas : 15 d'entre eux, dont l'Italie, la Grèce, le Danemark et la République tchèque ont écrit une lettre à la Commission à la mi-mai en réclamant de « *nouvelles solutions* » pour transférer des migrants vers des pays tiers. Mais est rappelé qu'un système sur le modèle de l'accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda n'était « *pas possible dans l'UE* » en vertu du droit européen et du pacte. En revanche sont possibles les accords passés par l'UE avec des pays tiers comme la Tunisie et l'Égypte, visant à empêcher les départs vers l'Europe et dénoncés par les défenseurs des droits humains : ils sont a qualifiés de partenariats « *gagnant-gagnant* » en soulignant qu'ils portaient sur des domaines plus larges que la gestion migratoire.

<https://www.euractiv.fr/section/international/news/pacte-migratoire-les-vingt-sept-doivent-preparer-des-plans-de-mise-en-oeuvre-dici-decembre/>

PROPOSITION DES PRINCIPAUX CANDIDATS EN MATIERE D'IMMIGRATION

Il est intéressant de retenir ce que proposent les principaux candidats aux européennes en matière d'immigration, afin de pouvoir comparer avec ce qu'ils soutiendront au parlement Européen quand les élections seront faites.

1/ Le parti présidentiel, fervent défenseur du Pacte européen sur l'asile et la migration

La tête de liste du parti présidentiel Renaissance, est la principale défenseuse du Pacte sur la migration et l'Asile adopté le 10 avril 2024 au parlement Européen après trois années d'après négociations. Le texte prévoit un durcissement des contrôles à l'arrivée sur le sol européen et la création de centres de rétention aux frontières extérieures de l'Union européenne (UE) pour y filtrer les exilés à leur arrivée et renvoyer plus rapidement ceux ayant peu de chance d'obtenir l'asile. Le pacte instaure aussi un **mécanisme de solidarité**, en cas d'afflux massif, obligeant les États membres à prendre en charge une partie des demandeurs d'asile. S'ils refusent, ils doivent s'acquitter d'une amende de 20 000 euros par personne. *"Avec ce Pacte, à l'initiative de la majorité présidentielle, on a une solution concrète sur la table pour répondre au défi migratoire"*.

Les défenseurs des droits et les partis de gauche, eux, dénoncent ce texte, fustigeant la possibilité de placer en détention les familles avec enfants et une "criminalisation" des exilés. Dans son programme pour les européennes, elle propose d'"**accroître le nombre de garde-frontières et garde-côtes européens** jusqu'à 30 000 pour appuyer les États membres dans les contrôles et les expulsions". Elle souhaite octroyer "**100 000 visas prioritaires** au sein de l'Europe dans les métiers en tension et pour les talents étrangers".

La tête de liste Renaissance, cheffe du groupe Renew au Parlement européen, veut aussi **expulser plus facilement** les personnes en situation irrégulière, en passant des accords avec les pays d'origine. Les États qui refuseraient leurs ressortissants verraient une baisse du nombre de visas accordés en Europe.

2/ À droite, fermeté pour un meilleur contrôle des frontières

La tête de liste du parti Les Républicains (LR), s'oppose fermement au Pacte sur l'asile et la migration, pourtant approuvé par son groupe, le PEE, au Parlement. Selon lui, ce "*projet vis[e] à organiser la relocalisation des migrants*" au sein de l'UE. Pour lutter contre l'immigration irrégulière, il veut construire des "**barrières physiques à l'Est** (*murs, fossés, caméras, intelligence artificielle, etc.*)" et déployer des forces armées en Méditerranée. Il propose également le **rétablissement des contrôles aux frontières intérieures** de l'UE "*en cas de besoin, sans accord préalable de la Commission européenne*". Les Républicains prônent le **renforcement des effectifs de l'agence européenne Frontex**, en passant de 10 000 à 30 000 agents aux frontières de l'UE. Il souhaite aussi que **les demandes d'asile soient traitées en dehors du sol européen** : les exilés seraient retenus dans des centres fermés en attendant le traitement de leur dossier dans ce qu'il appelle des "*États tiers sûrs*". LR veut sanctionner **les pays refusant de reprendre leurs ressortissants** sous le coup d'une expulsion. Il défend ainsi des "*sanctions financières à l'encontre des pays non coopératifs en matière de lutte contre l'immigration illégale ou en matière de réadmission*".

3/ À gauche, régularisation et "devoir de sauver" en mer

Les insoumis, aux Écologistes en passant par Place Publique-PS, plaident pour

plus d'humanité sur les questions migratoires. **En ce qui concerne les opérations de secours en mer** : la tête de liste de Place Publique-PS, propose de relancer les opérations de sauvetages en Méditerranée, au nom du "*devoir de sauver*". Tout comme la tête de liste des Écologistes, qui demande de "*garantir et de financer le sauvetage en mer*". Tandis que la France insoumise (LFI) veut "*remplacer l'agence meurtrière Frontex par une agence européenne civile de sauvetage en mer et sur terre, en appui de l'agence de l'Union européenne pour l'asile*". Reprenons la main demande : « *Des voies légales et sûres doivent être instaurées, et le sauvetage en mer doit être protégé, afin que nulle ne meurt plus en Méditerranée ou aux frontières de l'Union* ». **En ce qui concerne l'asile et les voies légales de migration** : Place Publique-PS, souhaite créer des voies légales de migration en Europe avec "*des quotas en fonction des besoins des économies européennes*". Les autres proposent d'"*ouvrir des voies de migrations légales sécurisées*", sans mentionner pour autant de quotas. « Reprenons la main » estime que « *Les travailleuses et travailleurs migrants dits « sans-papiers » doivent être régularisés* ». L'Écologiste propose également de créer "*un statut de réfugié climatique et environnemental*" quand la représentante de LFI parle d'un statut de "*détresse environnementale*". Enfin, les écologistes promet "*un plan européen de régularisation des travailleurs et travailleuses agricoles aujourd'hui bloqués au sud de l'Europe*"

4/ L'extrême-droite et la "double frontière"

La tête de liste du Rassemblement national (RN), est celui qui porte le programme migratoire le plus dur. Il veut instaurer une "*double frontière*" : une première aux frontières européennes qui permettrait à Frontex de **refouler "systématiquement" les bateaux de migrants en mer** et les renvoyer dans les pays de départ (souvent la Tunisie et la Libye). La deuxième frontière serait nationale : elle servirait à **limiter la libre circulation dans l'espace Schengen** aux seuls ressortissants de l'Union européenne. Il propose également d'**externaliser les demandes d'asile** : les dossiers seraient traités dans les ambassades et les consulats des pays d'origine, et non plus sur le sol européen.

BILAN DES ACTIONS EUROPEENNES EN MATIERE DE MIGRATION

- **Plus de 30 000 personnes, hommes, femmes et enfants, sont mortes ou ont disparu** en tentant de rejoindre l'Europe depuis 2014, soit en 10 ans
 - **845 000 000 d'euros de budget pour Frontex** en 2023, bras armé de la politique mortifère de lutte contre l'immigration de l'UE
 - **Plus de 18 000 enfants migrants non accompagnés ont été portés disparus** en Europe entre janvier 2018 et décembre 2020, l'équivalent de 17 enfants par jour
 - **Plus de 100 000 personnes migrantes, hommes, femmes et enfants, sont enfermées chaque année** en Europe pour des motifs liés à leur migration
 - **Plus de 400 000 personnes ont reçu l'ordre de quitter l'UE en 2022**, seul 17% ont effectivement été expulsées tandis que les autres sont tombées dans une « zone grise »
 - **Plus de 16 000 personnes anciennement « dublinées » ont finalement pu enregistrer leur demande d'asile** en France en 2022, après avoir attendu entre 9 et 24 mois dans les limbes de cette procédure injuste, absurde et inefficace

<https://www.lacima.de.org/les-politiques-migratoires-europeennes-pour-une-europe-protectrice-et-solidaire/>

CONNAISSEZ-VOUS LES GROUPES POLITIQUES AU PARLEMENT EUROPEEN ?

Rappels sur les Groupes politiques au Parlement européen (suivi des partis français correspondants et de l'URL correspondante), selon : <https://elections.europa.eu/fr>



• Groupe du parti populaire européen (démocrates-chrétiens) - LR, centristes pour la France <https://www.eppgroup.eu/fr>



• Groupe de l' Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement Européen - PS, Place publique pour la France <https://www.socialistsanddemocrats.eu/fr>



• Groupe Renew Europe - Renaissance, Les Jam <https://www.reneweuropengroup.eu/fr/our-family-in-europe>



• Groupe des Verts/Alliance libre européenne - Europe écologie les verts, Région et peuples solidaires <https://www.greens-efa.eu/fr/who-we-are/our-group>



• Groupe des Conservateurs et réformistes européens _ Reconquête https://ecrgroup.eu/campaign/ecr_policy_group



• Groupe identité et Démocratie - Rassemblement National <https://www.idgroup.eu/>



• Le groupe de gauche au parlement européen GUE/NGL – La gauche républicaine et socialiste, La France insoumise, Anne-Sophie Pelletier <https://left.eu/delegations/?page=1>

Après ces élections, selon le site <https://www.touteurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/elections-europeennes-2024-quelle-repartition-des-sieges-dans-le-futur-parlement-europeen/> répartition des députés selon les groupes

<https://www.lacimade.org/analyse/elections-europeennes/>

DEUX ELUS AU PARLEMENT EUROPEEN : LE MAIRE DE RIACE ET LA CAPITAINE DU SEA WATCH3

Domenico Lucano, maire de la commune italienne de Riace, et Carola Rackete, ancienne capitaine allemande du Sea Watch 3, ont été élus dimanche eurodéputé dans leurs pays respectifs, l'Italie et l'Allemagne. Le premier est une figure emblématique de l'accueil et de l'intégration des migrants en Italie, quand la deuxième est devenue en 2019 le symbole de l'aide aux exilés en Méditerranée.

Si les élections européennes ont confirmé la tendance droite du Parlement, t renforcé la présence de représentants d'extrême-droite, certains militants de gauche connus pour la défense des droits des migrants sont tout de même parvenus à décrocher un siège au sein de l'institution. C'est le cas de Domenico Lucano, plus connu sous le nom de "Mimmo". Sous la bannière de la liste Avs (Alliance des verts et de la gauche) en Italie, cet ancien maire de la commune de Riace, en Calabre, a été élu dimanche 10 juin 2024 eurodéputé. Le même jour, il a aussi retrouvé son fauteuil de maire du village de 2 300 habitants, perdu six ans plus tôt.

La résurrection de Domenico Lucano, maire de Riace, après cinq ans de déboires judiciaires

L'édile de 66 ans, à la tête de Riace de 2004 à 2018, revient de loin. En 2018, il est interpellé par la police italienne pour aide à l'immigration clandestine. Il est soupçonné d'avoir favorisé des mariages blancs afin d'aider des femmes déboutées de l'asile à rester en Italie. Il est aussi accusé de s'être passé d'appel d'offres pour attribuer la gestion des déchets de sa municipalité à des coopératives liées à des exilés. Il accueillait des migrants dans son village dépeuplé afin de relancer le développement et les emplois. Il y développe la formation professionnelle des réfugiés, et relance les traditions artisanales locales, laissées à l'abandon faute de main-d'œuvre. Des ateliers-boutiques de céramiques, de broderie et de tissage, où se mêlent salariés italiens et réfugiés, voient le jour, et des postes se créent dans l'agriculture et les services d'entretien.

Assigné à résidence, puis interdit de résider dans sa commune, il est condamné en octobre 2021 à plus de 13 ans de prison pour incitation à l'immigration clandestine. Celui qui avait été nommé en 2010 parmi les 100 personnalités les plus influentes au monde dans le classement du magazine Fortune, voit finalement en 2023 toutes les charges retenues contre lui abandonnées en appel, à l'exception d'un cas de fraude datant de 2017. Sa réélection à la mairie de Riace dimanche, et son nouveau mandat de député européen, est vu comme une résurrection. *"Pour moi c'est la quatrième fois [que je suis élu maire], peut-être la plus belle, la plus douloureuse car c'est une victoire qui vient d'une histoire de souffrance, de résistance"*, a déclaré "Mimmo" à la presse italienne à l'issue du scrutin.

Domenico Lucano a invité Matteo Salvini, chef du parti d'extrême droite la Ligue et ancien ministre de l'Intérieur, *"à revenir ici"*. *"Il est venu nous voir alors qu'il pensait que tout était fini, il avait tort et nous lui avons prouvé"*. Avec sa casquette d'eurodéputé, le maire de Riace promet d'apporter avec lui *"l'histoire de cette communauté [de Riace] qui a transmis un message d'humanité au monde et a trouvé le moyen de résister; de ne pas mourir (...). De la périphérie de l'Italie et de l'Europe vient le message que c'est possible, dans l'UE et dans le monde"*.

Carola Rackete, figure emblématique de l'aide aux migrants

Une autre militante, connue pour son engagement en faveur des migrants, a fait dimanche son entrée au Parlement européen. L'Allemande Carola Rackete, deuxième sur la liste du parti d'extrême gauche Die Linke (2,7 % aux européennes), est un des nouveaux visages de l'institution. À 36 ans, la jeune femme est connue pour son engagement envers les exilés. Le 26 juin 2019, Carola Rackete, alors capitaine du Sea Watch 3, avait forcé l'entrée dans le port italien de Lampedusa avec 42 migrants secourus au large de la Libye. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Matteo Salvini, avait refusé de laisser accoster le navire humanitaire dans le cadre de sa politique des ports fermés. Cette désobéissance civile lui a valu à de devenir en quelques heures une héroïne parmi les défenseurs des migrants, mais aussi de connaître des déboires avec la justice italienne. Après deux ans de poursuites judiciaires, un tribunal italien a finalement abandonné toutes

les poursuites contre elle en décembre 2021. "*Carola Rackete a agi dans l'accomplissement du devoir de sauvetage prévu par le droit national et international de la mer*", avait estimé la juge en charge de l'affaire.

Bien qu'elle soit surtout connue pour la défense des migrants, Carola Rackete affirme qu'elle souhaite se concentrer au Parlement sur les questions environnementales et climatiques. La trentenaire originaire des bords de la Baltique, est en effet avant tout une croisée de la cause climatique au CV bien garni : diplômée en sciences nautiques, transport maritime et gestion de l'environnement, elle a pris part à de nombreuses expéditions scientifiques en Arctique et en Antarctique. Depuis 2019, elle consacre son temps à "*un mélange de projets scientifiques et d'activisme*", à l'image de l'occupation de la forêt de Dannenrod, dans le centre de l'Allemagne, à laquelle elle a participé pour empêcher la construction d'un tronçon d'autoroute. "*La crise climatique est là et le fascisme est au coin de la rue... Nous devons allumer la flamme de la résistance antifasciste*", avait-elle lancé en mai lors de son meeting d'entrée en campagne organisé Place Rosa Luxemburg, du nom de la socialiste révolutionnaire du 20ème siècle.

EN 2023, L'UE A PERÇU 56 MILLIONS D'EUROS DE RESSORTISSANTS AFRICAINS QUI N'ONT PAS OBTENU DE VISA

Les refus de visa sont lucratifs pour l'Union européenne (UE). En 2023, l'UE a touché 56 millions d'euros de la part de ressortissants africains qui n'ont finalement pas obtenu le précieux sésame pour venir en Europe. C'est 43,1% du montant total généré par les demandes rejetées en 2023 par les pays européens, qui s'est élevé à 130 millions d'euros. Selon les statistiques relatives aux visas Schengen, les ressortissants africains ont reçu **704 000 réponses négatives à leurs demandes de visa**. Près de **8,5 millions de visas ont été délivrés** par les pays de l'espace Schengen en 2023, contre 5,9 millions en 2022 et 15 millions en 2019. En 2023, les pays d'Afrique et d'Asie représentent 90% des coûts liés aux rejets de visas Schengen. Au premier rang des nationalités refusées par l'UE : l'Algérie. Plus de 166 200 demandes de visa déposées par des Algériens ont été rejetées en 2023. Le pays concentre 10% du montant collecté par l'UE par les procédures de visas. À la seconde place figure le Maroc, avec près de 136 300 refus. Les Marocains ont dépensé au total 10,9 millions d'euros en demandes de visa, finalement rejetées, en 2023. Puis vient l'Égypte, avec plus de 3,7 millions d'euros dépensés et récoltés par l'Europe.

Invitée à réagir sur ces montants, la Commission européenne a simplement fait savoir que "*les décisions relatives aux demandes de visa relèvent de la compétence exclusive des États membres*", sans autre précision. Ces chiffres pourraient encore augmenter d'ici la fin de l'année 2024. Depuis le 11 juin 2024, le droit pour un visa est passé de 80 à **90 euros pour les adultes**, et de 40 à 45 euros pour les enfants. La Commission européenne a imputé cette hausse à l'inflation dans les États membres. Elle assure dans le même temps que les frais demandés restent encore "*relativement bas*" par rapport au coût d'un visa observé dans d'autres pays. À titre de comparaison, un visa pour le Royaume-Uni s'élève par exemple à 134 euros. "*Les revenus supplémentaires générés par les demandes de visa seront réinvestis pour mettre à disposition davantage de ressources – y compris du personnel – pour le traitement des demandes de visa, assure la Commission. Cela devrait permettre de réduire le temps d'attente pour les rendez-vous pour un visa Schengen, car les consulats seraient en mesure de traiter davantage de demandes*". L'UE envisage par ailleurs d'augmenter encore les droits pour les pays qui font preuve d'une "*coopération insuffisante en matière de réadmission*", à savoir ceux qui

n'acceptent pas le retour sur leur sol de leurs ressortissants d'un État membre.

Ces coûts, non remboursés en cas de refus, constituent une dépense conséquente pour les personnes concernées. En Algérie, le prix du visa Schengen représente le tiers du salaire moyen dans le pays, à 300 euros. De même pour le Maroc. En août 2022, la Fédération marocaine des droits du consommateur avait fait part de sa colère aux autorités françaises, qui délivrent le visa Schengen. Son président avait envoyé un courrier à l'ambassadrice de France dans le royaume chérifien, pour lui demander la restitution des "*frais des visas non délivrés*", pour "*service non fait*". Il avait reçu une fin de non-recevoir de la part de la diplomate. En septembre 2022, 115 organisations des deux rives de la Méditerranée avaient dénoncé, dans un appel commun, des procédures "*extrêmement coûteuses et sans remboursement en cas de refus*". Elles fustigeaient aussi "*des mesures discriminatoires insupportables*", qui "*produisent a contrario des effets dramatiques en poussant des milliers de jeunes et moins jeunes (hommes, femmes et même enfants) à emprunter des traversées en mer Méditerranée au risque de leur vie*". Chaque année, découragés par les rejets de leurs demandes de visa, des milliers de ressortissants du Maghreb empruntent illégalement les routes migratoires maritimes qui conduisent à l'Europe.

Un Algérien de 27 ans, a jeté l'éponge après plusieurs refus. "*Dès que Hamza est entré à l'université en sociologie, il a fait des demandes de visa étudiant. À chaque fois, elles ont été refusées*", a raconté sa sœur. *Il en a fait une dernière cette année, pour l'Espagne cette fois. Il a reçu un ultime refus le 1er juin. Celui-ci, il ne l'a pas accepté : six jours après, il a quitté l'Algérie*". Le jeune homme a opté pour la traversée à la nage de Fnideq, au Maroc, vers l'enclave espagnole de Ceuta. Depuis le 4 août 2024, l'ancien étudiant de Tizi Ouzou n'a plus donné de nouvelles. "*Ça va faire bientôt un an qu'il est parti de la maison, et je me sens détruite. C'est le bon mot, décrit-elle. J'aurais préféré qu'on me dise : 'Votre frère est mort'. Le pire, c'est de ne pas savoir, de ne pas avoir de corps. On attend dans le vide*".

ALLEMAGNE

Plus de 3 millions de personnes en quête d'une protection

À la fin de l'année 2023, près de 3,2 millions de personnes en quête de protection internationale étaient enregistrées en Allemagne, soit une augmentation de 100 000 personnes par rapport à l'année précédente. L'Allemagne reste ainsi en tête de la liste des pays de l'Union européenne qui comptent le plus grand nombre de personnes ayant demandé ou obtenu une protection. Selon l'Office allemand des statistiques Destatis, la majorité des personnes proviennent d'Ukraine, soit 977 000 cas. Les Syriens arrivent en deuxième position, avec 712 000 personnes, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport à 2022. Les Afghans constituent le troisième groupe le plus important : plus de 323 000, avec une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Arrivent ensuite les ressortissants irakiens (200 000 personnes) et turcs (un peu plus de 150 000 personnes). Ces cinq nationalités combinées composaient environ 75 % de toutes les personnes en quête d'une protection l'année dernière, alors que le nombre d'arrivées de demandeurs d'asile continue d'augmenter dans toute l'Europe.

Plus de 2,5 millions de personnes se sont vu accorder un statut de protection à la fin de l'année dernière soit une hausse de 12 % des demandes traitées. La grande majorité des demandeurs n'ont toutefois obtenu qu'un statut de protection temporaire, dont la moitié par le biais d'une procédure d'asile simplifiée. Si le paysage politique dans leur pays d'origine venait à changer et qu'ils ne sont plus considérés comme étant persécutés, ces personnes perdraient leur droit de séjour temporaire et seraient invités à

rentrer chez eux. Il est à noter que les Ukrainiens qui ont fui la guerre ont obtenu une autorisation de séjour temporaire dans le cadre d'un dispositif de protection générale accordée par l'Union européenne. Dans le même temps, 189 000 personnes ont vu leur demande d'asile rejetée ou ont perdu leur statut de protection en Allemagne en 2023. Cela ne signifie pas automatiquement qu'elles seront expulsées, car il existe encore d'autres formes de résidence, comme la "Duldung", qui est un séjour toléré, dans la mesure où une personne ne peut être renvoyée pour des raisons allant de l'absence de documents de voyage à un état de santé fragile.

Toutefois, les taux d'expulsion ont à nouveau progressé ces derniers mois. Au cours du premier trimestre 2024, l'Allemagne a renvoyé près de 4 800 personnes dont la demande de protection a été rejetée, un chiffre en hausse de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. La majorité des personnes expulsées depuis le début de l'année 2024 sont originaires de Macédoine du Nord, qui est considérée comme un pays d'origine sûr. Pour la même raison les autorités allemandes ont renvoyé des ressortissants de la Géorgie et de la Serbie. Le journal précise que dans 7 050 cas, les expulsions n'ont pas eu lieu, le plus souvent parce que les autorités ignorent où se trouvent les personnes concernées. En outre, selon Destatis, le statut de protection de 455 000 personnes était toujours en cours d'examen à la fin de l'année 2023, soit une baisse de 20 % du nombre de dossiers en cours par rapport à fin 2022.

Les données statistiques montre également quels Länder (l'Allemagne fédérale est composée de 16 régions, les Länder) comptent le plus grand nombre de personnes en quête d'une protection par habitant. Brême, Hambourg et Berlin en accueillent le plus grand nombre par habitant, suivis par le plus petit Land, la Sarre. Les taux les plus faibles s'observent dans le Brandebourg (le Land autour de Berlin), la Bavière, au sud du pays, et le Mecklembourg-Poméranie occidentale, dans l'est de l'Allemagne. Les données révèlent également l'âge moyen des personnes en quête d'une protection. En Allemagne, un demandeur d'asile ou un réfugié a en moyenne 32,2 ans, ce qui est considérablement plus jeune que l'âge moyen en Allemagne, qui est de 44,6 ans. Une nouveauté observée sur les dernières années est la parité parmi les demandeurs d'asile et les réfugiés. Ainsi, les femmes représentent 49 % de toutes les personnes enregistrées. Toutefois, cela s'explique en grande partie par le fait que l'immense majorité des personnes fuyant l'Ukraine sont des femmes, alors que la plupart des demandeurs d'asile en provenance du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie sont des hommes.

BELGIQUE

Le gouvernement accélère les retours des sans-papiers marocains

"La coopération renouvelée avec le Maroc porte ses fruits", se félicite la Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. Entre janvier et fin mai 2024, 119 Marocains en séjour irrégulier ont été renvoyés de force vers le Maroc, soit deux fois plus que l'année dernière à la même période, lorsque 55 Marocains avaient été expulsés. Des chiffres rendus possibles par l'accord conclu entre Bruxelles et le royaume chérifien il y a un mois et demi. Le 15 avril 2024, plusieurs membres du gouvernement, dont la ministre de l'Intérieur, se sont rendus à Rabat pour renouveler des traités de coopération économique. Ce fut l'occasion, aussi, de négocier des accords portant sur les retours forcés des exilés marocains. Le gouvernement marocain s'est engagé à réadmettre sur son sol toute personne identifiée comme étant de nationalité marocaine et sans titre de séjour en Belgique, prérogative indispensable à une expulsion dans le pays d'origine. Aucun quota n'a été convenu entre les deux parties. Mais la Secrétaire d'État a assuré qu'il s'agissait d'un "engagement très clair" de la part du Maroc. "Le respect de cet engagement devrait permettre de simplifier et d'accélérer les procédures de retour". Les personnes concernées

par ces expulsions seront "*en priorité*" celles "*qui ont commis des actes criminels et purgé des peines d'emprisonnement, des nuisances et ont été arrêtées lors d'actions de police*". 674 Marocains en situation irrégulière et actuellement incarcérés sont amenés à être expulsés après leur libération. Ils seront transférés au Maroc via des vols réguliers entre la Belgique et le Maroc.

Cette coopération belgo-marocaine est l'un des outils de l'ambition affichée par la secrétaire d'état : "*l'augmentation des retours*" de migrants en situation irrégulière sur le sol belge. Les chiffres récents des décisions d'expulsions se rapprochent d'ailleurs de ceux de la période pré-Covid. En 2023, plus de 36 000 décisions de retour – qui ne débouchent pas forcément sur une expulsion - ont été prises par l'Office des étrangers, contre 28 700 en 2022, et 26 000 en 2021. Mais si les exilés marocains étaient, pour ces trois années, les premiers concernés par ces décisions, ils ne figurent qu'au 10e rang des nationalités concernées par les retours forcés dans le pays d'origine. En clair, si beaucoup reçoivent un avis d'expulsion, seule une petite partie d'entre eux ont finalement été expulsés de Belgique. Un décalage que la secrétaire d'état s'est donc engagé à rétrécir drastiquement. "*Il existe aujourd'hui plus de 40 guichets dispersés sur le territoire pour informer et accompagner les personnes en séjour irrégulier dans le cadre d'un éventuel retour volontaire, qui est toujours préférable. Mais si la personne concernée refuse de coopérer, le retour forcé reste la seule option*".

En communiquant sur les expulsions de ressortissants marocains, la Secrétaire d'État s'adresse à une population d'importance en Belgique. La diaspora marocaine représente en effet la première communauté étrangère hors-UE dans le pays. Leur présence sur le territoire s'est développée à partir de 1964, date d'un accord passé entre Rabat et Bruxelles pour le transfert de travailleurs marocains. Ce dernier a été supprimé dix ans plus tard, mais des milliers de Marocains ont continué à affluer en Belgique pour rejoindre leur famille, ou pour y travailler. Si la grande majorité des exilés marocains sont en règle, beaucoup vivent sur le territoire belge en situation irrégulière, faute de visas ou de renouvellement du titre de séjour notamment.

D'après le Secrétariat à l'asile et à la Migration, les Marocains constituent "*la première nationalité dans les interceptions de personnes en séjour irrégulier*". Mais pour la chargée de la question des sans-papiers pour le Ciré, collectif d'associations, "*pointer du doigt les Marocains en prison ou ceux qui ont commis des délits, distille l'idée, dans la tête des gens, que tous les Marocains sont forcément des délinquants. Alors que ces personnes ont des attaches en Belgique, elles travaillent, ont construit leur vie ici et se battent depuis des années pour avoir des papiers*". En mai 2021, 475 sans-papiers, pour la plupart marocains, avaient suivi une grève de la faim de plusieurs mois pour protester contre l'entêtement des autorités à leur refuser un titre de séjour. Un an plus tard, malgré le fort retentissement du mouvement dans le pays, 423 dossiers avaient été refusés et automatiquement assortis d'une obligation de quitter le territoire. "*Parler aux grévistes de retour au pays est d'un cynisme inouï, avait réagi la chargée du service politique au Ciré. La plupart ont construit leur vie en Belgique et n'ont pas quitté leur pays par choix. Avec cette décision, les autorités nient jusqu'à l'existence même de ces personnes, c'est stupéfiant. Mais malheureusement, dans la ligne politique du gouvernement*".

Pour appliquer sa politique de retour, le gouvernement belge prévoit l'ouverture prochaine de quatre nouveaux centres fermés, équivalents des centres de rétention en France. Fin mars 2022 déjà, 500 places supplémentaires avaient été créées. "*Cette décision historique marque un véritable tournant. Nous créons plus de capacité de retour que jamais et pouvons faire un pas de géant dans la politique de retour de notre pays*", s'était réjoui le Secrétaire d'État à la Migration de l'époque.

Les autorités comptent également sur la « loi Frontex », adoptée par le Parlement le 3 mai 2024, qui autorise le déploiement des garde-frontières européens sur son territoire pour réaliser des contrôles d'identité dans les aéroports, les ports, à la gare de Bruxelles-Midi et au niveau du terminal Eurostar. Une décision qui inquiètent de nombreuses ONG. *"Les compétences attribuées au personnel de Frontex sur le territoire et aux frontières de la Belgique sont très floues. Elles n'excluent pas la possibilité pour un agent de Frontex de procéder à des arrestations lors de contrôles dans la rue, dans les transports publics, à la sortie d'un centre d'accueil, par exemple"*, ont écrit 13 organisations. Ce durcissement *"inquiète beaucoup les exilés sans-papiers, les Marocains comme les autres"*. *"Les personnes s'invisibilisent, et n'ont même plus le courage d'entamer des démarches ou des recours. Elles ont peur, se cachent, ne veulent pas se faire remarquer de peur d'être arrêtées, et renvoyées dans un pays qu'elles ont quitté il y a des années"*.

BULGARIE

Dans les centres de détention bulgares, les migrants privés de leurs "droits humains fondamentaux"

Lubiméts est l'un des deux centres de détention pour migrants en Bulgarie. L'autre, celui de Busmantsi, se trouve en périphérie de Sofia. Il existe un troisième centre fermé, à Elhovo, tout proche de la frontière turque. Fin 2022, le gouvernement bulgare *"a officiellement désigné le centre de détention d'Elhovo comme centre de transit pour la redistribution des réfugiés ukrainiens nouvellement arrivés, malgré ses conditions totalement inadaptées"*. Les exilés tout juste interpellés peuvent s'enregistrer comme demandeurs d'asile à Lubiméts et Busmantsi. Ils sont alors libérés en quelques jours - deux semaines au maximum -, avant de rejoindre les centres d'hébergement ouverts et dédiés à ce public. Dans les centres de détention, sous l'autorité de l'Agence d'État pour les réfugiés, on trouve donc des demandeurs d'asile. Mais la majorité sont les déboutés et sont sous le coup d'une procédure de renvoi vers leur pays d'origine. Certains sont encore en recours, d'autres ont épuisé toutes les voies légales possibles.

"Le problème, c'est que nombre de personnes déboutées, comme les Afghans ou les Syriens, ne peuvent pas être expulsées", souligne un membre du Comité Helsinki bulgare. Et ce, faute de voie diplomatique pour obtenir des laissez-passer consulaires entre la Bulgarie et les gouvernements en place dans ces pays. *"Il n'y a donc aucune raison de les maintenir enfermés ainsi"*. La loi bulgare prévoit un enfermement d'une durée maximum de six mois. Mais pour certains détenus, ce délai est renouvelé jusqu'à 18 mois. Ces derniers, la plupart du temps, sont considérés comme des menaces pour l'ordre public et basculent, eux, sous la responsabilité de l'Agence d'État de la sécurité nationale. Pour justifier leur régime particulier, l'agence *"produit des notes blanches [rapports d'information secrets remplis par les services de police ou de renseignement, ndlr], sans que l'on puisse connaître l'argumentaire"*. Par exemple, *"je connais un Syrien qui est enfermé depuis un an et demi, il a été débouté de l'asile, après avoir fui le service militaire en Syrie du régime d'Assad"*, évoque le défenseur des droits humains. En 18 mois de détention, *"son avocat n'a jamais eu accès à cette note. Il ne sait pas ce qui est reproché à son client, ni comment le défendre en conséquence"*.

Un Syrien de 25 ans vient d'obtenir la protection subsidiaire de l'État bulgare. Mais le parcours avant d'obtenir cette réponse positive a été fastidieux. Arrêté il y a sept mois à Sofia en situation irrégulière alors qu'il tentait de sortir du pays pour rejoindre les Pays-Bas, le jeune homme a été placé au centre de détention de Lubiméts, au sud de la Bulgarie. Il en a été libéré au bout de 13 jours, après s'y être déclaré et enregistré comme demandeur d'asile. *"À l'intérieur, c'est terrible. Il y a des insectes partout. Je n'arrivais*

pas à dormir car j'avais une phobie de la saleté. Et la police nous battait. Cela m'est arrivé quatre ou cinq fois pendant ces 13 jours", raconte-t-il. Dans ces centres de détention, les exilés n'ont qu'un accès très limité à leur téléphone. En théorie : quelques minutes par semaine. En pratique, "je n'avais aucune possibilité d'avoir mon téléphone". "Ma famille s'inquiétait beaucoup car elle n'avait aucune nouvelle de moi, et pensait que j'étais mort. Ces 13 jours m'ont paru durer 30 ans."

Depuis octobre 2021, un activiste des droits humains et journaliste, opposant bien connu du régime monarchique en Arabie Saoudite, est enfermé à Busmantsi. *"Je ne connais personne qui soit resté aussi longtemps dans un centre fermé. Et il n'a rien fait, à part demander l'asile"*. Le 5 juin 2024, la justice bulgare vient à nouveau de rejeter la demande de libération du Saoudien. Depuis qu'il s'est vu refuser l'asile en Bulgarie fin 2021, le jeune homme reste enfermé à Busmantsi, du fait de rebondissements judiciaires en série. Cela fait deux ans et demi qu'il demeure menacé d'expulsion vers l'Arabie Saoudite. Busmantsi a tout d'une *"prison sous haute surveillance"*, raconte le journaliste depuis sa cellule. Il y a des *"portes en fer; une présence permanente d'agents de sécurité, une absence de liberté de mouvement à l'intérieur"*. Sans compter *"des caméras de surveillance et du matériel d'écoute électronique actifs 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans les chambres"*. Les chambres sont verrouillées entre 22 heures et 7 heures du matin : l'accès aux sanitaires est ainsi rendu impossible. Des détenus se voient contraints d'utiliser des bidons ou des bouteilles d'eau vides pour faire leurs besoins la nuit. Il dénonce aussi des repas insuffisants - parfois un seul par jour. Ou encore la présence invasive d'insectes, dont des punaises de lit, causant des maladies de peau. L'accès aux machines à laver et sèche-linges leur est refusé : *"Nous devons laver nos vêtements manuellement tout le temps, parfois dans des températures en-dessous de zéro en hiver"*.

En avril, Human Rights Watch a dénoncé un passage à tabac subi par le saoudien de la part d'agents du centre, et exigé l'ouverture d'une enquête. Interrogés sur ces violences, et plus généralement sur les conditions de vie décrites dans les propos et sur des photos, le ministère de l'Intérieur et l'Agence d'État pour les réfugiés n'ont, pour l'heure, pas apporté de réponse. Le saoudien, très fragile, déplore l'absence de suivi médical et psychologique. Et ce, même après une tentative de suicide en novembre 2022. Ces derniers mois, *"ma dépression a atteint un pic, et les idées d'automutilation me reviennent plus fortes qu'avant"*, confie-t-il. Le Saoudien affirme avoir *"écrit plusieurs lettres pour recevoir des soins psychologiques"* à l'Agence d'État pour les réfugiés et aux services de police. Mais celles-ci auraient été *"toutes ignorées : je n'ai reçu la visite d'un psychologue qu'une seule fois"*. Ici, dans ce centre de détention pour migrants, *"j'ai été privé de la plupart de mes droits humains fondamentaux"*, conclut-il. Des droits normalement *"protégés par les lois internationales et européennes"*.

Les refoulements continuent entre la Bulgarie et la Turquie

Quatre jeunes Marocains, présents à Svilengrad depuis ce matin. Tous viennent de passer la frontière et d'entrer sur le territoire bulgare. Aucune panique ne se lit sur les visages des jeunes hommes. Ils se sont fait enregistrer comme il se doit par la police aux frontières : ils circulent en règle. Le soir tombe sur Svilengrad. Les quatre amis marocains sont déjà montés, discrètement, dans un taxi pour Sofia. Depuis leur départ du Maroc, la plupart d'entre eux espèrent rejoindre la France. Là-bas dans l'Hexagone, l'un a de la famille à Paris, Lyon, et même à Dijon. Un autre n'y connaît personne. Mais il espère un jour *"voir la Tour Eiffel"*.

Rejoindre la Turquie est aisé pour les Marocains, qui n'ont pas besoin de visa pour entrer, et peuvent y atterrir en avion. En revanche, entrer en Bulgarie, donc en Europe, n'a rien de facile. Ces derniers mois, quatre Marocains ont multiplié les tentatives

pour franchir la frontière. L'un de 24 ans, dit avoir été refoulé cinq fois. Les autres, qui ont entre 22 et 30 ans, ont vécu deux, parfois trois pushbacks (refoulements à chaud illégaux). Lors de ces refoulements, *"à chaque fois, la police a pris nos téléphones, nos affaires, notre argent"*. *«La police dit : viens ! Donne ton téléphone !" "Ils prenaient aussi nos vêtements"*. *"Et nos chaussures"*. Ces pratiques humiliantes et violentes, de même que l'existence de centres de détention illégaux, ont été documentées par des enquêtes journalistiques et des rapports d'ONG, notamment au cours des années 2022 et 2023. Parfois, il y a les chiens des garde-frontières bulgares. *"Les chiens... Beaucoup de problèmes avec les chiens"*, confie l'un qui passe la main sur sa jambe, pour montrer là où les bêtes mordent. Il se souvient avoir été aux côtés de deux personnes mordues qui, lorsqu'elles ont été refoulées vers la Turquie, *"ont été emmenées dans un hôpital turc. Après, renvoyées au Maroc"*. Avant de lâcher les chiens, *"les agents ont tiré en l'air en criant "stop ! stop ! OK ! Sit down !"*. Qu'il a obéi, qu'il s'est accroupi. *"Moi, stop"*, répète-t-il encore, recroquevillant son dos et posant les mains sur son crâne, comme pour prouver ses dires. *"Moi stop : mais les chiens sont venus..."* Un Syrien de 25 ans rencontré un peu plus loin dans les terres, raconte avoir subi le même type de violences. Lui, c'était en 2023. Six tentatives. À chaque fois : des vols d'affaires personnelles, affirme-t-il. À quatre reprises, des agents *"nous ont forcés à nous déshabiller"*. Et puis il se souvient d'une fois *"particulièrement violente : un de leurs chiens a mordu la jambe d'un ami. Les policiers ont rigolé"*.

Ces témoignages de refoulements récents ne sont pas isolés. *"Il y a encore quelques jours, j'ai rencontré une personne qui a fait pas moins de 13 tentatives de traversée de la frontière avant de parvenir ici"*, explique le coordinateur de Mission Wings. Harmanli ville où la petite ONG est implantée, est le premier point de chute des migrants venus de Turquie. *"Juste après, une autre personne m'a raconté qu'elle avait fait 15 tentatives"*. Depuis fin mars 2024, avec l'entrée de la Bulgarie dans l'espace Schengen, les effectifs de Frontex ont été triplés dans cette zone à la frontière avec la Turquie. Aux yeux de la directrice du Comité Helsinki qui documente depuis des années les pratiques aux frontières bulgares, cette présence est bénéfique. *"Depuis leur déploiement fin mars, les pratiques violentes et humiliantes qui accompagnaient les pushbacks ont diminué. Nous avons encore peu de recul, mais dans quelques mois on pourra réellement juger (de la situation) sur des statistiques"*. Dans son dernier rapport, publié en avril 2024, le ministère de l'Intérieur enregistre 10 041 cas de migrants *"revenus seuls à l'intérieur d'un pays voisin"* suite à l'action de la police aux frontières, entre début janvier et fin avril 2024. La formulation, un peu alambiquée, correspond aux pushbacks, expliquent l'ensemble des ONG interrogées. Y compris le Comité Helsinki, qui a décompté, via sa propre méthodologie peu ou prou le même nombre de refoulements. Si le ministère de l'Intérieur publie cette nouvelle statistique, c'est peut-être aussi pour mettre en avant sa baisse : le chiffre est en recul de 71 % par rapport à la même période l'an dernier. *"Comme on le voit, il y a encore des pushbacks. Mais c'est parce que les équipes mixtes entre Frontex et les garde-frontières bulgares ne sont pas déployées partout"*. *"Avec la présence de Frontex, les personnes sont appréhendées à leur entrée sur le territoire, et placées dans les lieux d'enregistrement dédiés, depuis lesquels ils ne peuvent plus être refoulés. Selon moi, leur présence devrait être augmentée, pour couvrir toute la frontière"*.

Cependant, d'après une récente enquête du Balkan Investigative Reporting Network (BIRN), l'agence de garde-frontières européenne a longtemps été informée des refoulements violents de la part des agents bulgares, sans mettre fin à ceux-ci. De plus, ses agents restent souvent maintenus à l'écart des *"points chauds"* où les pires pratiques s'exercent, expliquait aussi le BIRN. Sollicité à ce sujet, le porte-parole de Frontex ne donne pas de dates, mais indique que ses équipes sont *"parfaitement conscientes de la*

gravité et de la sensibilité des allégations de refoulements et d'autres violations potentielles des droits. Lorsque de tels problèmes sont signalés, Frontex les prend très au sérieux. Notre responsable des droits fondamentaux a rédigé plusieurs rapports d'incidents graves sur des violations présumées commises par des agents bulgares et a fait part de plusieurs recommandations aux autorités bulgares sur la base de ses conclusions." De manière générale, "nos opérations comprennent un certain nombre d'outils destinés à protéger ces droits, tels que le déploiement de contrôleurs des droits fondamentaux, la formation complète des garde-frontières et la mise en place de systèmes solides de signalement des incidents", assure Frontex.

Arrivées record de mineurs non accompagnés

Comme l'immense majorité des demandeurs d'asile se trouvant actuellement à Harmanli, deux Syriens de 15 et 9 ans estiment qu' "Ici, dans ce centre, la situation est bonne". Mi-mai 2024, les autorités bulgares ont inauguré une nouvelle zone d'accueil, entièrement dédiée aux mineurs non accompagnés et aux familles, dans l'enceinte du centre de Harmanli. Géré avec l'aide du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (HCR) et de l'Unicef notamment, cette zone a une capacité d'accueil de 98 personnes. Malgré nos demandes adressées au responsable du centre de Harmanli, il n'a pas été possible d'avoir une autorisation d'y entrer. Cette inauguration répond à un besoin urgent : les arrivées de mineurs non accompagnés sont en hausse. 2023 a été une année record. Sur les 22 518 demandes d'asile enregistrées par les autorités bulgares, près de **4 000 émanaient de mineurs isolés**. En 2022, ils étaient déjà près de 3 300. "L'âge de ces mineurs que nous accompagnons a également chuté en 2023", observe la coordinatrice de Voice in Bulgaria, qui évoque des enfants seuls d'à peine 13 ans. Une centaine de mineurs isolés arrivés en 2023 a en effet moins de 14 ans. Cette ONG a mis en place un Centre d'aide juridique, dont les permanences se tiennent dans un bureau à Sofia, la capitale du pays, pour appuyer les exilés, y compris les mineurs isolés, dans leur demande de protection internationale. Entre janvier et avril 2024, d'après la State Agency for Refugees (la division ministérielle en charge des demandeurs d'asile et réfugiés), 358 mineurs non accompagnés sont arrivés en Bulgarie et y ont demandé une protection. Plus de la moitié (191) viennent de Syrie. La seconde nationalité la plus importante : les Afghans. Suivis des mineurs égyptiens et, à la marge seulement, des enfants marocains, irakiens et pakistanais. Les enfants afghans sont hébergés, eux, plutôt à Sofia. Tout un étage du centre d'accueil et d'enregistrement de Voenna Rampa, en périphérie de la capitale, est réservé à ces mineurs non accompagnés. Pour y accéder, les transports en commun sont rares et distants. Il faut cheminer plusieurs dizaines de minutes entre les entrepôts logistiques, les poids lourds pleins de rouille et les décharges de ferraille d'une zone industrielle.

Un afghan a quitté son pays il y a un an et demi. Puis il a passé plus d'un an en Turquie : "Je travaillais dans une petite ville turque, dans une usine, pour gagner ma vie et payer le passeur". C'est aussi le cas de son ami parti sur les routes plus tôt, et arrivé six mois avant lui sur le territoire turc. Le premier assure avoir réussi à passer de la Turquie vers la Bulgarie "sans difficulté". L'autre ne peut pas en dire autant : la première fois qu'il a tenté de passer, début 2024, "les garde-frontières bulgares m'ont arrêté et refoulé. Ils ont pris mon portable et mon argent". La seconde tentative fut la bonne. Les deux jeunes hommes sont sur le territoire bulgare depuis une dizaine de jours seulement. Leur plan pour la suite ? "C'est 50/50. On ne s'est pas encore décidés : soit on reste ici, soit on reprend notre route" vers un pays plus à l'ouest de l'Europe, confient-ils, un peu perdus. Au centre de Voenna Rampa, le troisième étage est entièrement dédié à l'hébergement des mineurs. "Il y a beaucoup d'Afghans. Le repas n'est pas mal, c'est suffisant", décrivent les deux jeunes sans se plaindre. Chaque fin d'après-midi, à 18 heures, les portes du centre se ferment. Elles ne rouvriront qu'à 9 heures le lendemain matin. Un troisième de 17 ans,

se trouve à Sofia depuis une dizaine de jours. Il a quitté l'Afghanistan fin 2022, avant de passer plus de huit mois en Turquie. En revanche, de son côté, aucune hésitation : *"Je ne veux absolument pas rester en Bulgarie. Je veux aller en Allemagne. Puisque je suis mineur, on ne va pas me renvoyer ici"*, espère-t-il. Il n'est pas du tout à l'aise avec les conditions de vie à Voenna Rampa. *"Le repas qu'on nous donne ici n'est ni bon ni suffisant. C'est ce qu'on donne aux prisonniers."* Surtout, il se sent mal accompagné : *"Il y a un médecin, mais qui prescrit un seul médicament pour toutes sortes de douleurs."*

Malgré des sollicitations, l'accès à Voenna Rampa a aussi été refusé : *"Aucun journaliste ni aucune caméra n'est autorisée à entrer dans le centre"*, nous fait savoir l'agent de sécurité, qui contrôle fermement les entrées et sorties. *"Ces centres devraient être la dernière option pour ces enfants"*, fustige Voice in Bulgaria. *"Surtout les plus jeunes qui ont autour de 13 ans, voire en-dessous, 10 ans... Pour eux, nous devrions mobiliser le système de protection de l'enfance bulgare, et seulement en tout dernier recours les placer dans ces centres"*. Or, très peu de mineurs isolés accèdent au dispositif national de protection de l'enfance. Les places sont rares, une fois les enfants bulgares pris en charge. Plusieurs ONG intensifient cette année leur travail de sensibilisation auprès de familles d'accueil bulgares, pour répondre au manque de solutions. *"Personne ne veut d'eux"*, déplore la responsable de l'ONG Mission Wings basé à Harmanli, qui organise des activités ludiques et sportives pour les enfants du centre. *"Souvent, nous créons ici un lien avec des enfants qui, quelques mois après, disparaissent dans la nature. Nous perdons leur trace. Il est arrivé que l'on apprenne plus tard que certains sont morts plus loin, seuls, à une autre frontière. C'est le sujet le plus douloureux pour moi"*.

CHYPRE

Des migrants qui demandent l'asile côté UE, refoulés dans la zone tampon

Cinq migrants syriens ont été refoulés par les autorités du sud de l'île, alors qu'ils approchaient le centre de Pournara, structure d'accueil des demandeurs d'asile sur l'île. *"Lorsqu'ils ont été identifiés [par les autorités], ils ont été repoussés"*, précise le bureau du HCR à Nicosie. Ces personnes n'ont donc pas pu déposer leur demande de protection. Pourtant *"à partir du moment où une personne exprime le souhait de demander l'asile, elle devient un demandeur d'asile"*, précise le HCR. *"[Elle] doit avoir accès à la procédure d'asile conformément aux dispositions du droit international, européen et national"*. D'autres migrants, qui avaient été admis à l'hôpital pour y recevoir des soins conséquents à la chaleur, ont également été *"renvoyés par la police dans la zone tampon, après leur sortie"*. Un enfant figure parmi eux, *"hospitalisé pour problème médical grave"*. Depuis plusieurs semaines maintenant, des migrants sont bloqués le long de la ligne verte. Depuis le 12 juin 2024, 26 personnes au total patientent sur ce terrain vague, sous des tentes déployées par le HCR. Les températures y frôlent les 40 degrés. Ces exilés sont bloqués là par les autorités du sud, qui refusent de les laisser entrer sur son territoire sans les autorisations nécessaires.

Il y a deux jours, ils étaient encore 31. Mais depuis, *"trois se sont échappées de la zone"* et *"deux autres ont disparu"*. *"Nous ne savons pas où ils se trouvent"*, s'inquiète l'agence de l'ONU. Quatorze personnes originaires d'Iran, Afghanistan, Soudan et Cameroun, sont bloquées à Aglantzia. Les 12 autres sont situées un peu plus loin à l'ouest, à Akaki. Tous sont syriens.

"Cette situation nécessite une action urgente. Comme nous l'avons souligné dans nos communications avec le gouvernement de la République de Chypre, garantir un accès effectif aux procédures d'asile et des conditions d'accueil adéquates est une obligation en vertu du droit international des réfugiés", a déclaré le directeur régional du

HCR pour l'Europe. "La Commission européenne a également réitéré que la République de Chypre doit appliquer et faire respecter tous les aspects de l'acquis de l'UE. Celles-ci doivent être appliquées, [...] y compris dans la zone tampon".

Depuis quelques années, des milliers de migrants passent par Chypre pour entrer dans l'Union européenne. Beaucoup arrivent par avion dans le nord, sous contrôle turc, avant de traverser, sans difficulté, la Ligne verte pour le sud du territoire. Une fois cette ligne traversée, ces personnes demandent l'asile. Ce que n'ont donc pas pu faire les migrants bloqués. Le 4 juin 2024, le président a prévenu que la zone tampon, contrôlée par l'ONU, "ne deviendra pas une nouvelle voie de passage des migrants illégaux".

Bien que le HCR "reconnaisse les défis auxquels Chypre est confrontée en ce qui concerne les nouveaux arrivants", l'agence s'inquiète néanmoins "des mesures qui indiquent une tendance inquiétante au rétrécissement de la protection à Chypre". Parmi elles, la suspension, décidée mi-avril 2024, du traitement des ressortissants syriens. Une



Figure 1 Figure 1 La zone tampon de l'ONU sépare l'île de Chypre en deux. Crédit : Google Maps

décision qui a touché, en deux mois, 14 000 d'entre eux. De nombreux rapports ont également fait état de refoulements de migrants en mer qui tentaient d'atteindre les côtes chypriotes. Depuis le début de l'année, les arrivées par bateaux se sont multipliées.

Le HCR a aussi assisté à "la reprise des arrestations, parfois avec recours à la force, de demandeurs d'asile tentant de présenter une nouvelle demande, afin de les soumettre à une procédure de retour". Ces dernières années, le gouvernement a concentré ses moyens sur les renvois dans les pays d'origine, plutôt que sur l'accueil. Au cours des quatre premiers mois de 2024, 3 337 migrants ont été expulsés de l'île. Un nombre supérieur à la même période en 2023, où 2 348 expulsions avaient été enregistrées. Ces renvois, qui incluent des expulsions forcées, des retours volontaires et des relocalisations, concernent généralement les Maghrébins, les Africains subsahariens, les Bangladais et les Égyptiens. Les renvois contraints ne concernent pas les Syriens ou les Afghans, nombreux à Chypre, mais inexpulsables en raison de la situation politique de ces États. Il y a quelques semaines pourtant, le gouvernement actuel s'est dit favorable au rapatriement des réfugiés syriens dans leur pays. "La stabilité dans ce pays n'a pas été entièrement rétablie", a déclaré le ministre chypriote de l'Intérieur, mais "nous devons accélérer le processus et prendre toutes les mesures nécessaires pour créer les conditions qui permettraient le retour des personnes en Syrie".

27 migrants coincés dans la zone tampon entre Turquie et Europe

Vingt-sept migrants - afghans, camerounais, soudanais et iraniens – venant de la partie nord sous administration turque, sont bloqués là par les autorités du sud, qui

refusent de les laisser entrer sur son territoire sans les autorisations nécessaires. Le 4 juin 2024, le président a déclaré que son gouvernement était prêt à fournir toute aide humanitaire aux exilés, alors que le mercure affiche cette semaine près de 40 degrés. Mais il a également prévenu que la zone tampon, contrôlée par l'ONU, "*ne deviendra pas une nouvelle voie de passage des migrants illégaux*". Le Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) a assuré fournir au groupe - dont environ la moitié sont des femmes et des enfants - de la nourriture, de l'eau, des premiers soins et un abri. Mercredi 5 juin 2024, le porte-parole de la force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), s'est dit néanmoins "*préoccupé*" par la situation, "*L'accès à des procédures d'asile appropriées en vertu du droit national, européen et international est nécessaire*".

Depuis quelques années, Des milliers d'exilés choisissent Chypres pour entrer dans l'Union européenne (UE). Beaucoup transitent par le nord, avant de traverser la Ligne verte pour le sud du territoire, membre de l'UE depuis 2004. Une fois cette ligne traversée, ces personnes demandent l'asile. Les 27 migrants coincés actuellement dans la zone tampon n'ont, eux, pas pu faire valoir leur demande de protection. En 2021, deux demandeurs d'asile camerounais, avaient été coincés eux aussi à cet endroit durant six mois. Ils avaient finalement été transférés en Italie avec quelques autres migrants par le pape François, à la fin de sa visite à Chypre.

La situation des 27 migrants intervient quelques jours avant les élections locales et européennes, où la migration est une question majeure sur l'île. En septembre, environ 200 chypriotes ont défilé à Limassol (Chypre Sud), pour protester contre la présence de ressortissants étrangers dans la ville. Des slogans racistes déclamés en début de manifestation, les participants sont rapidement passés aux actes. Les vitrines des restaurants et des épiceries tenues par des non-Chypriotes ont été brisées, et des devantures de boutiques, brûlées par les cocktails Molotov. Il y a quelques semaines, le gouvernement s'est dit favorable au rapatriement des réfugiés syriens dans leur pays. "*La stabilité dans ce pays n'a pas été entièrement rétablie*" mais "*nous devons accélérer le processus et prendre toutes les mesures nécessaires pour créer les conditions qui permettraient le retour des personnes en Syrie*", a déclaré le ministre chypriote de l'Intérieur. Depuis plusieurs mois, de nombreux bateaux chargés de migrants syriens accostent à l'est de l'île, en provenance du Liban pour la plupart. Début avril, 350 personnes avaient accosté en 48h, un record.

CROATIE

« La Croatie a enregistré une diminution de 41% des entrées de migrants illégaux cette année, tandis que la Bosnie-Herzégovine voisine, d'où provient le plus grand nombre des migrants qui entrent en Croatie, a enregistré une augmentation de 20%. Cela témoigne de l'ampleur de l'implication de la police croate », a déclaré le ministre de l'intérieur qui est entendu le 12 juin 2024 par le Parlement croate. Il a ajouté que la police redoublait d'efforts pour arrêter les passeurs de migrants. « *Depuis le début de l'année, nous avons arrêté 973 migrants, ce qui représente déjà 70% de plus qu'à la même période de l'an dernier.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

ESPAGNE

Un réseau de faux contrats de travail démantelé

Cent dix personnes ont été arrêtées dans tout le pays, soupçonnées d'appartenir à un réseau de faux contrats de travail. Les trafiquants vendaient des contrats falsifiés à des travailleurs étrangers sans papiers entre 2 500 et 3 500 euros. Ces contrats permettaient aux exilés de demander une autorisation de séjour en Espagne. Les bureaux d'immigration impactés par la fraude sont basés à Alicante, Murcie, Tolède, Huesca, La

Corogne et Navarre. Les auteurs, parmi lesquels figurent 27 femmes, seront jugés pour "atteintes aux droits des citoyens étrangers", "falsification de documents", "fraude", et "fraude à la sécurité sociale" notamment. Huit entreprises sont également impliquées. Montant de l'escroquerie : 980 000 euros.

Les arrestations ont eu été conduites après deux ans d'enquête de la police nationale. Celle-ci a débuté après le signalement d'un ressortissant algérien : il avait déclaré avoir payé 3 500 euros à un homme d'affaires pour qu'il lui fournisse un contrat de travail fictif, et l'enregistre à la sécurité sociale. Le chef du réseau, âgé de 74 ans, faisait le lien entre les travailleurs et les entreprises espagnoles. "D'autres personnes étrangères remplissaient la fonction d'intermédiaires et étaient en charge du processus de recrutement". L'enquête a révélé que les accusés faisaient payer 400 euros pour chaque document d'identité fourni. Les exilés présentaient alors les cartes de séjour frauduleuses dans différentes zones agricoles situées dans les villes voisines de Tortosa, dans le nord-est de l'Espagne. Ce précieux sésame permettait aux étrangers en situation irrégulière d'obtenir un contrat de travail.

Viellir en exil : à Madrid, un projet pour les migrantes du troisième âge

Un projet pilote mené à Madrid en Espagne vient en aide aux migrantes africaines du troisième âge, des femmes particulièrement isolées et vulnérables. Car aux difficultés auxquelles se heurtent tous les déracinés s'ajoutent pour ces femmes âgées celles de la perte d'autonomie et de la dégradation de leurs capacités physiques et/ou intellectuelles. L'eau bout pour le thé. Une musique enjouée passe en fond sonore. Sur une paroi vitrée, une sagesse de l'écrivain ivoirien Hampâté Bâ : "*Quand une vieille personne meurt, un baobab tombe*". Les rires fusent et les échanges se font dans un mélange de français, anglais et espagnol. Dans un local associatif partagé à Madrid, une douzaine de femmes façonnent des carnets en wax à vendre lors de la fête de fin d'année. Les gestes sont sûrs mais ralentis. Ces dames prennent leur temps. À leur âge, plus rien ne presse.

Elles ont entre 59 et 71 ans et viennent de Guinée équatoriale, Cameroun, Mali, Côte d'Ivoire, RD Congo, entre autres. À des âges où l'on aspire plutôt à être chez soi, elles sont exilées en Espagne. Leurs raisons varient : les unes sont venues retrouver enfants et petits-enfants, les autres pour des soins médicaux, les dernières pour trouver refuge en Europe. Certaines sont là depuis 20 ans, d'autres depuis un mois; elles sont réfugiées, résidentes ou sans-papiers. Mais toutes partagent le même sentiment : vieillir en exil, c'est être invisible parmi les invisibles. "*Notre vieillesse est dure : nous sommes isolées, avec des problèmes de papier. La société ne nous reconnaît pas, ne nous voit pas, comme si on n'existait pas. Nous sommes perçues comme des poids morts*", déplore une Guinéenne équatoriale. Installée en Espagne depuis 23 ans, elle a travaillé comme employée de maison non déclarée et n'a obtenu ses papiers qu'au bout de 15 ans. "*Je n'ai pas suffisamment cotisé pour avoir une retraite digne, je ne peux toujours pas me reposer.*" À 71 ans, elle est la doyenne de Casa Bibi, "*maison des grands-mères*" en swahili. Ce projet pilote en Espagne a été initié en octobre 2022 par Karibu, une association madrilène de soutien aux migrants africains, dans le but d'apporter "*des réponses appropriées aux défis (...) les plus importants de notre époque : le vieillissement et les mouvements migratoires*".

Selon les dernières estimations des Nations unies, les migrants de plus de 65 ans représentaient 34,3 millions de personnes dans le monde, soit 12,2 % des migrants internationaux en 2020. Parmi eux, la proportion de femmes est plus élevée, ces dernières vivant plus longtemps que les hommes, comme dans la société générale. Mais elles sont particulièrement vulnérables. En plus des problèmes d'adaptation culturo-linguistiques,

des difficultés à obtenir des papiers et du racisme qui touchent tous les migrants, s'ajoutent la difficulté de trouver un emploi, la perte d'autonomie et la dégradation des capacités physiques et/ou intellectuelles. L'apprentissage des langues notamment est plus difficile : *"Les mécanismes d'apprentissage sont rouillés. Et beaucoup n'osent pas parler, par peur de se tromper"*, constate la professeure d'espagnol bénévole à Casa Bibi. *"Femmes, africaines, âgées : elles cumulent les facteurs de discrimination"*, analyse la coordinatrice du projet, anthropologue. *"Elles ont perdu la place qu'elles avaient dans leur pays où les personnes âgées sont des figures respectées ; elles ont aussi perdu leurs réseaux de soutien et sont perçues ici comme inutiles car elles ne peuvent pas travailler. Elles sont dans des limbes."* Avec des cours d'espagnol, d'informatique, de yoga, Casa Bibi encourage l'autonomisation, la socialisation et donc le maintien physique et mental. Le projet est un rempart contre l'isolement pouvant accélérer la fragilité psychologique, voire réveiller des traumatismes liés à l'exil. *"Ça m'enlève le stress de venir ici. Avant je restais à la maison avec mes soucis"*, confie une Camerounaise de 65 ans. *"Si tu restes chez toi, tu vieillis plus vite!"*, renchérit une Nigériane de 64 ans. Elle vient tous les jours à la Casa Bibi retrouver ses *"sœurs"* et fuir son appartement, trop vide depuis le départ de ses enfants et petits-enfants. *"On vient à la Casa Bibi pour apprendre mais aussi transmettre : les personnes âgées ne sont pas inutiles !"*, ajoute-t-elle, collant sa wax sur la couverture d'un recueil collectif où chacune a raconté un conte de son pays. Les *"Bibi"* sont combatives et refusent de se laisser enfermer dans les stéréotypes. *"Est-ce que les jeunes travaillent mieux que moi ? Ils ont la paresse ! Moi j'ai travaillé toute ma vie et j'ai encore la force"*, assène fièrement une femme de 59 ans, arrivée de Kinshasa pour pourvoir aux besoins de sa famille restée en RD Congo. Tout juste arrivée à Madrid, elle a trouvé à la Casa Bibi un réseau de solidarité.

"Nous sommes comme une famille", assure une Malienne de 65 ans. L'instabilité politique et économique au Mali l'ont poussée à quitter son pays. Arrivée à Madrid en 2021, elle a d'abord été accueillie par un couple de Maliens puis s'est retrouvée à la rue après la mort de l'un et le retour de l'autre. Hébergée depuis dans un centre d'accueil, elle a appris l'espagnol et s'est engagée dans des projets de sensibilisation contre les mutilations génitales ou de lutte contre l'isolement des personnes âgées. *"En Afrique, on traite bien les vieilles personnes, on les respecte, on prend soin d'elles"*, explique-t-elle. *"Ici, on laisse les vieux seuls dans des maisons. Même s'ils ont de la famille, personne ne vient les voir"*. Elle se rend régulièrement dans un Ehpad *"juste pour causer"* avec les résidents. Mais les palabres du pays lui manquent. Elles aimeraient finir leurs jours chez elles. *"Je voudrais mourir chez moi, sur l'île d'Annobon (Guinée équatoriale). Là-bas, ils ne vont pas me brûler pour me mettre dans une boîte. On célébrera ma vie et on m'entertera dans la joie, auprès des miens"*, pieuse, elle reste confiante : *"Dieu ne va pas m'emporter sans accomplir mes désirs"*. Et ils sont simples : pouvoir finir sa vie dans la dignité, chez elle ou en exil.

Canaries

Entre janvier et mai 2024, plus de 4 800 personnes ont perdu la vie dans l'océan Atlantique, d'après l'association espagnole Caminando Fronteras qui s'appuie sur des témoignages de proches de disparus. La plupart de ces personnes ont pris la mer depuis les côtes mauritaniennes.

"Il est Sénégalais et a disparu en Mauritanie le 23 janvier 2024. Depuis, sa famille le recherche". Une photo du jeune homme, rasé de près et en chemise blanche, accompagne le petit texte. Cet appel à témoin fait partie des centaines d'autres publiés sur le site de l'ONG Caminando Fronteras, qui compile les personnes disparues sur les routes migratoires menant à l'Espagne. Celle des Canaries est, pour l'association, la plus

meurtrière. D'après ses données publiées le 12 juin 2024, sur 5 054 personnes décédées entre janvier et mai 2024 sur les voies qui mènent à l'Espagne, 4 808 sont mortes dans l'océan Atlantique.

Sur l'ensemble de l'année 2023, Caminando Fronteras avait compté plus de 6 800 décès sur la même route.

Des chiffres *"conséquents aux accords bilatéraux de l'Espagne avec d'autres pays frontaliers qui se concentrent sur l'évitement des départs, et non sur des protocoles pour garantir le droit à la vie des personnes en mer"*, déplore la fondatrice de l'association, qui regrette également *"un grand manque de moyens de recherche et de sauvetage lors des alertes sur les bateaux disparus"*. *"Nous ne pouvons pas laisser des gens mourir en mer au nom du contrôle de l'immigration"*.

L'organisation internationale pour les migrations (OIM), elle, compte 249 morts sur la même voie, en 2024. Un écart avec les chiffres de Caminando Fronteras qui s'explique par des méthodologies distinctes. Caminando Fronteras s'appuie sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour élaborer ses rapports. L'OIM quant à elle répertorie *"tous les naufrages dont on est certains à 100%, nous sommes très strictes à ce sujet"*, avait expliqué en janvier le porte-parole du bureau de coordination méditerranéen de l'OIM. Des articles de presse, et des témoignages indirects font partie des sources exploitées. *"Il est plus facile d'avoir des certitudes sur la route de la Méditerranée que sur celle de l'Atlantique, plus longue, et dont les bateaux sont plus difficiles à repérer. Ce chemin en plein océan est très dangereux, c'est donc probable qu'il y ait beaucoup de naufrages dont personne n'entend parler"*, avait ajouté le responsable de l'OIM.

La route des Canaries est active depuis 2005. Un an plus tard est survenue la *"crise des cayucos"* : près de 32 000 personnes avaient débarqué dans l'archipel, du jamais vu. Mais le déploiement sécuritaire qui s'opère dans l'océan Atlantique à partir de 2007 tarit petit à petit cette route, au profit de celle de la Méditerranée centrale. Puis à partir de 2018, les conditions de vie des Subsahariens en Libye, la militarisation des routes qui mènent au nord de l'Afrique, ou encore la surveillance accrue des garde-côtes marocains en Méditerranée poussent, de nouveau, les migrants sur la route des Canaries. Et depuis la fin de la pandémie de Covid-19, les arrivées sur les Canaries sont quasi quotidiennes.

En cinq mois cette année, plus de 17 000 migrants ont débarqué aux Canaries, contre 4 700 l'année dernière à la même période, d'après le ministère de l'Intérieur espagnol. Samedi 7 et dimanche 8 juin 2024, en 48h, 800 personnes ont été secourues au large de l'archipel. D'après Caminando Fronteras, la majorité des exilés ayant perdu la vie cette année sur la route des Canaries – soit 3 600 personnes originaires de différents pays du Sahel - sont parties des côtes mauritaniennes. Les autres ont pris la mer au Sénégal, en Gambie, et depuis le sud du Maroc. La région du Sahel, qui comprend le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Niger, est confrontée à *"une grave crise humanitaire"* qui a déjà poussé des millions de personnes à fuir leurs foyers, d'après le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR). Les conflits armés, les coups d'États répétés, couplés à une pauvreté extrême devrait encore *"détériorer la situation politique, sécuritaire et économique en 2024"*, explique l'agence. Fin 2023, près de 55 000 Maliens notamment ont fui vers la Mauritanie. Une partie d'entre eux continueront leur chemin vers l'Europe.

GRECE

De nombreux témoignages recueillis par la BBC dans son enquête sur les exilés sont morts en mer Égée après avoir été refoulés par les autorités grecques, ont été

publiés lundi 17 juin 2024. Selon des sources interrogées par le média britannique, ces trois dernières années, 43 personnes au total sont décédées après avoir été forcées de quitter les eaux territoriales grecques, ou ramenées à la mer après avoir atteint les îles grecques. Des migrants assurent notamment avoir été transférés par les garde-côtes grecs sur des radeaux sans moteur, qui se sont ensuite dégonflés ou semblaient avoir été crevés. Neuf exilés seraient par ailleurs décédés après avoir été jetés délibérément à l'eau par les autorités. Contactés par la BBC, les garde-côtes grecs rejettent fermement *"toutes les accusations d'activités illégales"*. La direction a assuré que son personnel travaillait *"sans relâche avec le plus grand professionnalisme, un sens aigu des responsabilités et du respect de la vie humaine et des droits fondamentaux"*, ajoutant que son travail était *"en plein respect des obligations internationales du pays"*. Les autorités soulignent également *"qu'entre 2015 et 2024, les garde-côtes helléniques ont secouru 250 834 migrants lors de 6 161 incidents en mer. L'exécution impeccable de cette noble mission a été positivement reconnue par la communauté internationale"*.

Dans l'enquête, un Camerounais affirme par exemple avoir été jeté à l'eau par les garde-côtes avec deux autres exilés, dont un Ivoirien, après avoir débarqué sur l'île de Samos en septembre 2021. *"L'Ivoirien a dit : 'Sauvez-moi, je ne veux pas mourir...' et puis finalement, seule sa main était hors de l'eau, et son corps était en dessous. Lentement, sa main s'est glissée en dessous et l'eau l'a englouti"*. Ce témoignage a été rendu public en février 2022 par l'organisation de journalisme collaboratif Lighthouse reports. Les corps des deux victimes, un Ivoirien, 36 ans, et un Camerounais, 33 ans, avaient été retrouvés sur les côtes turques. Aujourd'hui, les avocats du Camerounais ayant survécu demandent aux autorités grecques l'ouverture d'une procédure judiciaire pour double meurtre.

L'incident ayant fait le plus grand nombre de victimes est survenu en septembre 2022, lorsqu'un bateau transportant 85 migrants a eu une panne moteur près de Rhodes. Les passagers, qui avaient appelé à l'aide les autorités grecques, ont tous été transférés sur des radeaux de sauvetage puis repoussés dans les eaux turques. Depuis plusieurs années, les agissements des garde-côtes grecs sont régulièrement pointés du doigt par de nombreux témoignages d'exilés, d'ONG, ou des enquêtes journalistiques. En novembre 2023, Médecins sans frontière affirmait que les refoulements illégaux de migrants en Grèce étaient *"devenus la norme"*. Quelques jours plus tard, une vidéo montrait des hommes masqués sur un bateau floqué d'un drapeau grec, agresser des migrants et les refouler en mer Égée, a été dévoilée par l'association Aegan boat report (ABR). Sur les vidéos filmées par les passagers afghans depuis la petite embarcation et diffusées par l'ONG, on entend des femmes et des enfants hurler de peur lorsque les hommes masqués brandissent leurs bâtons. Selon le compte-rendu d'ABR, ils *"ont ordonné à tout le monde de remettre leurs téléphones, leur argent et autres objets de valeurs"*. Les personnes qui ont refusé ont été frappées.

Le ministère grec des Affaires maritimes a nié toutes accusations de *"pushback"* et de violences en mer. *"Concernant les allégations d'actes répréhensibles présumés, nous devons souligner que les autorités grecques ne procèdent pas à de telles méthodes"* et qu'il *"existe des mécanismes de contrôle"* des garde-côtes *"le cas échant"*, a-t-il assuré.

4 égyptiens , relaxés dans le naufrage de Pilos

Après des mois passés derrière les barreaux - en prison puis en centre de rétention - quatre Égyptiens accusés d'avoir joué un rôle dans le naufrage du chalutier au large de Pilos en juin 2023, provoquant la mort d'environ 500 migrants, ont finalement recouvré la liberté. Le 21 mai, le tribunal de Kalamata, dans le Péloponnèse, a relaxé ces

4 personnes ainsi que 56 autres égyptiens, visés par les mêmes chefs d'accusation d'"*appartenance à une organisation criminelle*", d'"*homicide par négligence*" et d'"*entrée illégale dans le pays*". Mais après leur sortie du palais de justice, les migrants n'ont pourtant pas été libérés : ils ont été immédiatement transférés au commissariat, en vue d'un placement en centre de rétention. Les autorités grecques ont justifié leur décision arguant que les exilés risquaient de fuir le pays pendant le traitement de leur demande d'asile. Selon la loi grecque, les personnes originaires de nations dont le taux de reconnaissance de la protection internationale est le plus bas – comme l'Égypte – peuvent être placés en rétention même s'ils ont déposé un dossier d'asile, pendant 50 jours renouvelables. Mais, en théorie, les survivants d'un naufrage en sont exemptés. Une décision qui avait provoqué l'ire des défenseurs des droits. Le Legal centre Lesvos, qui défend ces personnes, avait dénoncé une "*mesure punitive*" à l'encontre de ces Égyptiens. "*La décision de détention [qui] n'a aucune base légale est imposée de manière totalement arbitraire et abusive*", s'est insurgée l'ONG. Elle "*est en contradiction directe avec la législation grecque et le droit de l'Union européenne*".

La cour administrative de Kalamata a suivi les arguments de la défense, et a ordonné, mercredi 29 mai 2024, la libération de quatre personnes – sur les neuf relaxées. "*Le recours avait été déposé pour quatre Égyptiens dont le Legal centre Lesvos assure la défense*", explique une juriste au sein de l'ONG. "*On devrait être fixé pour les cinq autres la semaine prochaine, on espère le même résultat*». Pour permettre leur libération, "*les avocats ont rappelé au tribunal que ces personnes étaient des survivantes d'un naufrage, et qu'elles devaient donc être considérées comme des personnes vulnérables*". Selon la loi grecque, ces migrants ne peuvent pas être placés en rétention et doivent pouvoir bénéficier d'une aide psychologique. "*Le tribunal de Kalamata a aussi innocenté ces Égyptiens d'entrée illégale dans le pays donc cela n'avait aucun sens de les enfermer; ni même de dire qu'ils pourraient s'enfuir*", insiste l'avocate. Les quatre Égyptiens sont "*heureux et soulagés*". Ils ont rapidement quitté la région du Péloponnèse pour vivre à Athènes, au moins le temps du traitement de leur dossier d'asile.

Un exilé vendredi 31 mai 2024 dans une collision entre son canot et un patrouilleur des garde-côtes grecques.

Un migrant a été tué, et cinq autres blessés, dans une collision survenue le 31 mai 2024 entre un canot et un patrouilleur des garde-côtes grecs au large de l'île de Symi (située au large des côtes turques). Dans la soirée, "*deux patrouilleurs ont repéré un canot pneumatique avec un certain nombre de passagers, naviguant à une grande vitesse, sans feux de signalisation, en direction de l'îlot de Nimos*", selon le communiqué des garde-côtes. Puis les patrouilleurs "*se sont approchés du bateau et ont tenté de l'arrêter en utilisant des signaux sonores et lumineux, en vain*". Toujours selon les autorités, le pilote du bateau pneumatique a sauté par-dessus bord pour éviter d'être arrêté, provoquant une collision avec l'un des patrouilleurs, qui a jeté à la mer "*la plupart des passagers du hors-bord*". Les garde-côtes ont tout de même pu secourir 18 personnes, dont un mineur, pendant que le bateau des migrants sombrait. Des premiers secours ont été prodigués à cinq exilés, tandis qu'un sixième, inconscient, a été réanimé. Les victimes ont ensuite été transportées au centre de santé de Symi où "*malheureusement le décès de l'un des blessés a été constaté*". Les passagers ont par ailleurs affirmé avoir payé chacun 4 000 dollars pour être transportés de Datça, en Turquie, en Grèce. Et le conducteur du bateau a été arrêté.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 12 200 arrivées ont été enregistrées sur les îles grecques depuis le début de l'année 2024. En 2023,

environ 45 000 demandeurs d'asile sont arrivés en Grèce, soit le nombre le plus élevé en quatre ans, selon les Nations unies. De nombreuses embarcations en revanche n'arrivent pas à destination et sont refoulées en Turquie par les garde-côtes grecs, bien qu'Athènes a toujours réfuté ces agissements. Dans un rapport d'observation, l'ONG Aegean Boat Report (ABR) note l'"*augmentation des refoulements en mer par les autorités grecques*", y compris par "*l'utilisation illégale*" de radeaux de sauvetage. Ainsi, au cours de la seule semaine du 20 mai 2024, l'ONG constate que plus de 1 000 personnes et 48 canots ont été stoppés par les autorités grecques.

Les pratiques des garde-côtes sont régulièrement pointées du doigt par les associations, les médias et les témoignages d'exilés. En novembre 2023, une nouvelle vidéo montrant des hommes masqués sur un bateau floqué d'un drapeau grec, agresser des migrants et les refouler en mer Égée, a été dévoilée par ABR. Sur les vidéos filmées par les passagers afghans depuis la petite embarcation et diffusées par l'ONG, on entend des femmes et des enfants hurler de peur lorsque les hommes masqués brandissent leurs bâtons. Selon le compte-rendu d'ABR, ils "*ont ordonné à tout le monde de remettre leurs téléphones, leur argent et autres objets de valeur*". Les personnes qui ont refusé ont été frappées. Le ministère grec des Affaires maritimes avait nié toutes accusations de "*pushback*" et de violences en mer. "*Concernant les allégations d'actes répréhensibles présumés, nous devons souligner que les autorités grecques ne procèdent pas à de telles méthodes*" et qu'il "*existe des mécanismes de contrôle*" des garde-côtes "*le cas échant*", avait-il assuré.

Gavdos

Sa municipalité va recevoir un financement du ministère gouvernemental des Migrations et de l'Asile, alors qu'Athènes cherche à faire face à l'augmentation continue des flux de réfugiés et migrants dans la région. Cette commune de Grèce et ne dispose actuellement d'aucune installation pour l'accueil et le traitement des demandeurs d'asile. Ce ne sera peut-être plus le cas pour très longtemps. Le ministre grec de l'Immigration et de l'Asile, a annoncé que la municipalité de Gavdos recevra 120 000 euros pour « *la fourniture d'un bateau, d'un moteur, de carburant pour le transport des déchets, la fourniture de produits pharmaceutiques et d'articles essentiels pour l'accueil et le court séjour des immigrés sur Gavdos* ».

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

IRLANDE

Une vague d'extrême droite n'est pas en vue pour les élections européennes

Pour la première fois dans en Irlande, l'immigration est une des priorités des électeurs. On assiste, aujourd'hui dans le pays à l'émergence des mêmes idées anti-immigration, déjà bien établies dans le reste de l'Europe. En novembre 2023, des émeutes inédites et racistes ont éclaté à Dublin, avec des citoyens qui scandaient par exemple "Get them Out" ((renvoyez-les chez eux)). Et depuis, il y a eu divers incendies criminels, ciblant des logements destinés aux réfugiés, ou des tentes de migrants déchirées dans les rues. Il y a donc bel et bien une montée de groupuscules, qui lient d'ailleurs la crise de l'immobilier – la problématique dans le pays – et l'accueil des migrants. Une vague d'extrême droite n'est pourtant pas, pour autant, en vue pour les élections européennes. Les partis traditionnels n'ont pas fait campagne sur la thématique de l'immigration. Mais, de nombreux candidats, indépendants, eux, ont cherché à capitaliser sur le nombre record de demandeurs d'asile arrivant en Irlande. Il y a également quelques micro-partis, qui se présentent aux européennes, tels que l'Independant Ireland Party, justement créé en novembre 2023, après les émeutes. Mais les intentions de vote pour ces candidats sont

marginales. Une percée, au niveau européen, est donc peu probable. En revanche, le Sinn Féin, le parti d'opposition, pourrait perdre des voix, au profit de ces candidats-là. Certains Irlandais aimeraient en effet voir une ligne plus dure en matière d'immigration de la part du Sinn Féin, ou des partis au pouvoir en Irlande, le Fine Gael et le Fianna Fail.

HONGRIE

A travers sa politique migratoire ultra-restrictive qui ignore les lois européennes et internationales, les migrants sont poussés dans les bras des trafiquants

En juillet prochain et pour six mois, la Hongrie va prendre la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE). Cela n'empêche pas le gouvernement de continuer à ignorer les avertissements lancés par Bruxelles sur sa politique migratoire. Le pays a rendu son système d'asile quasiment inaccessible, il ferme les yeux sur les refoulements devenus la règle et a érigé une vaste clôture à sa frontière pour empêcher les entrées dans le pays. Depuis l'été 2016, les autorités hongroises repoussent les migrants sans papiers vers la Serbie sans vérifier leur identité ni leur permettre de demander l'asile. Cette pratique perdure malgré l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne datant de décembre 2020 et qui l'a déclarée contraire au droit européen. Le gouvernement hongrois soutient qu'une personne doit faire sa demande d'asile dans le premier pays sûr par lequel elle entre. Ainsi, la Hongrie a rendu quasiment impossible le fait d'effectuer une demande d'asile sur son sol.

La clôture frontalière avait été construite le long de la frontière sud avec la Serbie et la Croatie pour un coût d'environ 1,7 milliard d'euros. Lorsque la Croatie a rejoint l'espace Schengen au début de l'année 2023, la section située entre la Croatie et la Hongrie a dû être démontée. Mais la clôture de 175 kilomètres le long de la frontière serbe est toujours en place. Si Hongrie a fermé sa frontière méridionale avec la Serbie, elle a laissé celle avec l'Ukraine ouverte.

Pour les groupes de défense des droits de l'Homme, les réseaux de passeurs dans les Balkans profitent largement de l'ensemble de ces mesures restrictives et du discours anti-migrant virulent du pouvoir hongrois. Des gangs criminels occupent les régions frontalières entre la Serbie et la Hongrie, exposant de plus en plus les migrants à l'exploitation et à la violence. Le chef de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Hongrie, explique que le gouvernement hongrois tente de justifier la fermeture physique de sa frontière méridionale de contrôler dans un souci de contrôler "l'afflux" de migrants et de protéger l'Europe. L'expert note également la montée en puissance d'un réseau lucratif de passeurs à mesure que la traversée de la frontière devient plus coûteuse et plus dangereuse. Même chose pour l'ONG serbe KlikAktiv. *"Les passeurs sont devenus très importants dans toute cette histoire, parce qu'il était impossible pour les gens de franchir la frontière d'une autre manière. Il n'y avait pas de corridor humanitaire, pas de moyen toléré ou légal pour quitter la Serbie et entrer dans l'UE"*.

Selon le directeur exécutif du Centre de protection de l'asile (APC), la Hongrie et l'Autriche cherchent à détourner la pression migratoire vers la Serbie. Il compare cette politique à celle de l'Italie. Rome a récemment conclu un accord d'externalisation du traitement des demandes d'asile avec l'Albanie. Le gouvernement italien est également en pourparlers avec la Tunisie pour mettre sur pied un accord similaire, "dans le but d'organiser une sorte de zone tampon pour protéger leurs propres frontières extérieures". Il note que la Hongrie et l'Autriche tentent d'impliquer la Serbie en tant que partenaire pour "assumer le fardeau de la migration irrégulière et de la gestion de la migration". En réalité, avec la clôture frontalière, les financements et les moyens humains engagés pour stopper la migration à la frontière serbo-hongroise, "nous ne

produisons rien d'autre qu'une augmentation de la contrebande".

Le renforcement des contrôles s'accompagne également d'une recrudescence de la violence, parfois meurtrière. La fusillade à la frontière entre la Hongrie et la Serbie en octobre 2023 n'était pas la première. Depuis 2022, de tels incidents d'affrontements armés sont devenus courants. *"Tous les deux ou trois mois, il y a une fusillade dans les campements informels"*. Dans cette guerre des territoires, les groupes criminels se disputent les clients et l'argent des migrants. À la suite de ces violences, il est devenu évident que les refoulements du côté hongrois et la clôture frontalière *"produisent en fait de la contrebande, au lieu de la combattre"*. Selon une fiche publiée par le Conseil de l'Europe et dont le contenu est avancé par les autorités serbes, les passeurs sont des *"groupes criminels armés composés de migrants eux-mêmes qui se livrent au trafic d'autres migrants"*. Mais les passeurs en Serbie sont plutôt des citoyens locaux, ou des réseaux criminels qui existaient auparavant, qui opéraient dans la contrebande d'armes ou de drogues. Or il est d'autant plus difficile de lutter contre le trafic lorsque les migrants, refoulés, se retrouvent dos au mur et sont prêts à payer le prix fort. *"Des villages entiers ou de petites communautés autour des frontières sont impliqués dans la contrebande"*, en particulier les personnes qui peinent à boucler leurs fins de mois. Certains opèrent comme chauffeurs, d'autres fournissent des hébergements, car *"la contrebande permet aux gens de gagner beaucoup d'argent en peu de temps"*. Dans le même temps règne une ambiance d'hostilité envers le migrants, perçus comme des criminels. Or, peu d'habitants associent cette situation à la politique migratoire, rendant toute forme de pression sur les autorités quasiment inexistante.

Des campements informels le long de la frontière entre la Hongrie et la Serbie sont apparus pour la première fois en 2019 et ont été organisés par les migrants eux-mêmes. Ils étaient principalement occupés par des hommes adultes célibataires et servaient de point de départ pour les tentatives, souvent infructueuses, de traverser la frontière. Beaucoup y passaient une ou deux nuits, avant de retenter leur chance. La situation de plus en plus dangereuse et l'augmentation du nombre de migrants arrivant en Serbie en ont fait une activité *"plutôt lucrative"*. Ainsi, progressivement, les passeurs et les groupes criminels se sont emparés de ces campements informels. À la fin de l'année dernière, l'ONG KlikAktiv a compté plus de 40 camps informels le long de la frontière entre la Serbie et la Hongrie. Ils se trouvent généralement dans des zones isolées, loin de la population locale. *"Il peut s'agir de tentes dans la forêt, d'usines désaffectées ou de bâtiments abandonnés"*, et les conditions de vie y sont *"vraiment difficiles"*, en l'absence de nourriture, d'hygiène et d'infrastructures sanitaires. KlikAktiv constate également un manque d'informations fiables dans ces camps, exposant les personnes migrantes à la manipulation. Ces lieux seraient entièrement gérés et organisés par les passeurs, pendant que le pays manque de centres d'accueils officiels. *"Le problème est que les migrants ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils sont en Serbie. Ils n'engagent pas des passeurs uniquement pour franchir la frontière, mais aussi pendant leur séjour"*.

Fin 2023, face à la détérioration de la situation et de la violence entre groupes de passeurs, les autorités serbes ont démantelé des campements dans le but de *"nettoyer"* la région et de rassurer la population locale avant les élections nationales du 17 décembre 2023. Le Comité hongrois d'Helsinki, raconte que la police *"a rassemblé les gens, les a mis dans des bus et les a ensuite transportés vers deux camps différents dans le sud de la Serbie"*. Depuis, les autorités serbes auraient maintenu un contrôle et une présence policière plus stricte dans la zone frontalière.

Du côté serbe, les camps d'hébergement officiels sont désormais presque vides, alors que de nombreuses personnes continuent à entrer dans le pays. Il est possible que les passeurs aient relogé les personnes dans des logements privés, augmentant ainsi

leur vulnérabilité. *"Malheureusement, cela augmente l'insécurité pour les gens"*, alors que les campements informels avaient au moins l'avantage de permettre aux ONG de travailler avec les migrants et de leur apporter de l'aide. Mais *"lorsque les migrants sont complètement invisibles, ils sont exposés à différents types d'exploitation"*. Bien que *"les passeurs les plus importants ont été arrêtés"*, *il ne s'agit pas d'une solution à long terme. Même si les autorités parviennent à démanteler les "réseaux de passeurs les plus importants pendant une courte période, la contrebande va se relancer, se réorganiser et recommencer"*. La Bulgarie et la Roumanie ont rejoint l'espace Schengen le 31 mars 2024, ce qui pourrait avoir un impact sur les routes migratoires et les refoulements.

Condamné par la Cour de justice de l'Union européenne à payer une somme forfaitaire de 200 millions d'euros pour ne pas s'être mise en conformité avec le droit de l'UE en matière d'asile.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) épingle une nouvelle fois la Hongrie de Viktor Orbán. Saisie par la Commission européenne, elle constate que Budapest n'a pas exécuté un de ses arrêts, en décembre 2020. À cette époque, la CJUE estimait que la Hongrie *"n'avait pas respecté les règles du droit de l'Union en matière, notamment, de procédures relatives à l'octroi de la protection internationale et au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier"*. Et selon la Commission, Budapest *"ne les respecte toujours pas"*. En conséquence, la Cour condamne jeudi 13 juin 2024 la Hongrie à payer une somme forfaitaire de 200 millions d'euros pour ne pas s'être mise en conformité avec le droit de l'UE en matière d'asile. Outre une somme forfaitaire de 200 millions d'euros - qui constitue selon la CJUE une amende record infligée à un État membre pour non-respect de l'une de ses décisions - la Hongrie devra s'acquitter d'une astreinte d'un million d'euros par jour de retard tant qu'elle ne se sera pas conformée à l'arrêt. Selon la Commission européenne, cette astreinte est due à partir de jeudi 13 juin 2024. *"Ce manquement, qui consiste à éluder délibérément l'application d'une politique commune de l'Union dans son ensemble, constitue une violation inédite et exceptionnellement grave du droit de l'Union"*, explique la CJUE pour justifier cette nouvelle sanction de la politique migratoire du Premier ministre hongrois nationaliste.

Sous l'égide du dirigeant, au pouvoir depuis 2010, le pays d'Europe centrale a bâti des clôtures à ses frontières et restreint le dépôt des demandes d'asile aux ambassades à l'étranger, une politique qui lui a déjà valu plusieurs condamnations de la Cour de justice de l'UE. Selon la Cour, ce non-respect des règles par la Hongrie marque son manque de solidarité. Il *"a pour effet de transférer aux autres États membres la responsabilité" d'assurer "l'accueil des demandeurs de protection internationale, le traitement de leurs demandes et le retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier" et "porte une atteinte grave au principe [...] de partage équitable de responsabilités entre les États membres"*.

Le Premier ministre hongrois a immédiatement réagi, fustigeant cette décision. *"L'amende de 200 millions d'euros plus 1 million d'euros par jour (!!!) pour avoir défendu les frontières de l'UE est scandaleuse et inacceptable"*, a-t-il déclaré, ajoutant que *"les migrants illégaux semblaient plus importants pour les bureaucrates de Bruxelles que leurs propres citoyens européens"*.

La Commission européenne va *"prochainement"* envoyer une demande de paiement, a indiqué un porte-parole, lors du point de presse quotidien à Bruxelles. L'exécutif européen va aussi demander au gouvernement hongrois comment il compte se mettre en conformité avec la décision de la Cour, a poursuivi le porte-parole, précisant que le recouvrement de la pénalité journalière d'un million d'euros dépendrait de la réponse de Budapest. Si la Hongrie refuse de payer l'amende, la Commission a la

possibilité de récupérer les sommes dues en les déduisant des fonds européens versés à ce pays. La Hongrie, hostile à l'accueil de demandeurs d'asile, a déjà été condamnée par la justice de l'UE - comme la Pologne et la République tchèque - pour avoir refusé un quota d'accueil de réfugiés décidé dans le cadre du programme européen lancé au moment de la crise de l'accueil des migrants en 2015. Ce pays s'est aussi opposé au pacte européen sur la migration et l'asile adoptée mi-mai par l'UE prévoyant notamment un mécanisme de solidarité obligatoire envers les États membres confrontés à une pression migratoire. Cette solidarité peut se traduire par l'accueil de demandeurs d'asile ou par une contribution notamment financière.

ITALIE

La cheffe du gouvernement italien, s'est rendue en Albanie pour faire un point avec son homologue albanais sur les travaux de construction des centres d'accueil de migrants au port de Shëngjin et à Gjadër, dans le nord du pays. Une sorte de visite de contrôle de chantier, sous forme d'énième sortie sur la question migratoire. Des infrastructures ayant pour but d'externaliser l'accueil de jusqu'à 3 000 hommes, dont la mise en service constituera une *« une phase nouvelle dans la gestion du problème migratoire »*, selon elle. La construction des centres d'accueil de migrants au port de Shëngjin et à Gjadër sont le fruit d'un accord signé par l'Italie et l'Albanie, en novembre 2023. L'Italie souhaitant déléguer, *« à partir du 1er août 2024 »*, à l'Albanie, l'accueil de 1 000 hommes migrants par mois, jusqu'à 3 000 à terme. Les personnes vulnérables dont les femmes, les mineurs et les personnes en situation de handicap sont exclues de cette prise en charge. Sur le principe, les migrants interceptés en mer par les navires militaires italiens seront conduits en Albanie à partir du port sicilien de Lampedusa.

Les chaînes de télévision ont diffusé des images du centre d'identification dans le port de Shengjin et d'autres montrant des bulldozers sur l'ancienne base militaire de Gjadër où sera construit un centre de détention temporaire. Sur place, la cheffe du gouvernement italien en a profité pour prendre la parole : *« Si ce que nous avons imaginé ici fonctionne – et cela fonctionnera – alors nous aurons inauguré une phase complètement nouvelle dans la gestion du problème migratoire »*, a-t-elle lancé. Une apparition publique sur un sujet qui agite toutes les extrêmes droites en Europe à l'heure des élections. *« Je tiens à remercier encore une fois le Premier ministre Edi Rama pour la signature d'un accord que je considère de grande envergure européenne, s'est félicitée la Première ministre. Il se fixe trois grands objectifs. Lutter contre le trafic d'êtres humains, prévenir l'immigration irrégulière, accueillir en Europe seulement ceux qui en ont le droit. Ce projet peut représenter un instrument très puissant de dissuasion pour les migrants illégaux souhaitant rejoindre l'Europe »*. *« Certains ont émis des doutes sur le timing, donc sur le fonctionnement des centres, a-t-elle ajouté. Évidemment parmi, eux aussi, plusieurs parlementaires de l'opposition [...]. D'abord ils nous accusent de vouloir créer Guantanamo et ensuite ils se plaignent des délais de construction de Guantanamo »*. La construction de ces centres, sous forme de préfabriqués selon les images de la visite, a été vertement critiquée par plusieurs ONG, qui fustigent un traitement inhumain et dénoncent un accord *« illégal »* au regard du droit international. Des critiques balayées par la Première ministre italienne et son homologue albanais. Ce dernier a insisté sur le fait qu'il s'agissait pour Tirana d'aider un *« pays ami »*, et non d'un modèle duplicable à d'autres pays européens.

<https://www.rfi.fr/europe/20240605-en-albanie-georgia-meloni-se-f%C3%A9licite-de-la-construction-d-un-centre-d-accueil-de-migrants>

Calabre

Soixante-six personnes, dont 26 enfants, sont portées disparues depuis le

naufage de leur voilier au large de la Calabre, dans le sud de l'Italie. D'abord secourus par un navire marchand, 12 rescapés ont ensuite été récupérés le 17 juin 2024 par les garde-côtes italiens. Le groupe a été déposé au port de Roccella Ionica. Une femme est décédée après son arrivée à terre.

Deux patrouilleurs italiens ainsi qu'un avion ont été envoyés dans la zone du naufrage pour retrouver les disparus. Des images fournies par les garde-côtes montrent le voilier quasiment submergé, en pleine mer. D'autres, montrent l'arrivée de certains naufragés à terre, visiblement traumatisés par ce qu'ils ont vécu. D'après les témoignages des survivants, le bateau était parti de Turquie il y a huit jours, avec à son bord des exilés de nationalité irakienne, syrienne et iranienne. *"Le bateau a commencé à prendre l'eau au bout de trois ou quatre jours"*, a indiqué la médiatrice interculturelle de Médecins sans frontières (MSF), présente à Roccella Ionica. *"Les passagers voyageaient sans gilet de sauvetage"*. Des familles entières, originaires d'Afghanistan, ont disparu sous les eaux.

Pour le président de la région de Calabre, ce drame *"est un coup de poing dans l'estomac"*. *"Ces heures de grande angoisse [...] nous rappellent l'énorme drame que nous avons vécu à Cutro il y a un peu plus d'un an"*. Le 26 février 2023, 94 personnes se sont noyées près de la ville de Cutro. Le bateau était bien surchargé, contrairement au rapport de Frontex, affirmant que le navire ne présentait *"pas d'intérêt particulier"*. Des femmes et des enfants étaient entassés à l'intérieur, sur les escaliers et sous le pont.

La route migratoire de la Calabre est empruntée depuis quelques années par les migrants en transit en Turquie. À bord d'embarcations vétustes, généralement des voiliers, les exilés contournent les îles grecques de la mer Égée pour arriver directement dans le sud de l'Italie. *"Ils préfèrent éviter les refoulements (illégaux) en Grèce et la route des Balkans (où les pays ont ces dernières années renforcé les contrôles aux frontières)"*, selon le coordinateur pour MSF dans la région.

POLOGNE

Le soldat blessé à l'arme blanche qui a été blessé à l'arme blanche le 28 mai 2024, alors qu'il tentait d'empêcher un groupe de migrants de traverser la frontière biélorusse est décédé des suites de ses blessures. Il avait été agressé près du village de Dubicze Cerkiewne, dans la région de Podalski. *"Nous avons le regret de vous informer que dans l'après-midi du 6 juin 2024, le soldat de la 1ère Brigade blindée qui a été poignardé est décédé à l'Institut médical militaire de Varsovie, entouré du soutien de sa famille et de ses soldats"*, a écrit le commandement général de l'armée. *"Malgré l'aide apportée [au soldat] à proximité de l'attaque brutale à la frontière avec la Biélorussie et les efforts des médecins, sa vie n'a pas pu être sauvée"*. *"Mateusz, notre frère de service, tu as accompli les paroles du serment. Repose en paix."*

Depuis le 1er janvier 2024, plus de 8 000 tentatives de traversée ont été comptabilisées par les autorités. Une vidéo prise par un migrant et diffusée actuellement sur les réseaux sociaux montre des membres des forces de l'ordre frapper violemment un exilé à terre, sans défense, avec des matraques. D'après un humanitaire sur place, cette vidéo a été tournée le 27 mai dans la soirée, au repère 333, près du village là aussi de Dubicze Cerkiewne. La Pologne prévoit aussi de dépenser 10 milliards de zlotys (2,55 milliards de dollars) pour renforcer sa frontière avec la Biélorussie. Une approche sécuritaire critiquée par des ONG et membres de l'opposition, déçus par le Premier ministre pro-européen élu en novembre dernier.

Une zone tampon de 200m à la frontière avec la Biélorussie

En début de semaine prochaine de Juin 2024, Varsovie va réintroduire une zone

tampon de 200m à la frontière avec la Biélorussie, a déclaré mercredi 29 mai 2024 le Premier ministre. Une décision similaire avait été appliquée en novembre 2021 par le précédent gouvernement nationaliste Droit et Justice (PiS), alors que des milliers de personnes tentaient d'entrer en Pologne. La population, les ONG ou encore les journalistes avaient interdiction d'y pénétrer. À l'époque, des défenseurs des droits de l'Homme et des membres de la Coalition civique (KO) de l'actuel premier ministre avaient critiqué cette décision, estimant qu'elle entravait les efforts des travailleurs humanitaires visant à aider les migrants, notamment les femmes et les enfants. Le renouvellement de cette zone tampon survient au lendemain de l'agression par arme blanche d'un garde-frontière près du village de Dubicze Cerkiewne. Selon Euractiv, l'agent a été poignardé à la cage thoracique à travers la barrière métallique, par *"une sorte de lance faite d'un couteau et d'un long bâton"*. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave. L'assaillant, qui se trouvait côté biélorusse, n'a pas été arrêté. *"Les soldats et autres officiers défendent notre frontière au péril de leur vie"*, a réagi le premier ministre, qui s'est rendu mercredi matin à la frontière en compagnie des ministres de la Défense et de l'Intérieur. *"L'armée, les garde-frontières et la police peuvent compter sur mon plein soutien. Je suis impressionné par votre courage, votre professionnalisme et votre dévouement"*.

Depuis 2021, des milliers d'exilés tentent, chaque année, de gagner l'Union européenne (UE) via cette route migratoire partant de Russie ou de Biélorussie. Mais ces dernières semaines, le nombre de migrants tentant de traverser illégalement la frontière est en augmentation, d'après les autorités. Et les incidents entre exilés et gardes se font plus nombreux. Une vidéo prise par un migrant et diffusée actuellement sur les réseaux sociaux montre des membres des forces de l'ordre frapper violemment un exilé à terre, sans défense, avec des matraques. D'après un humanitaire sur place, cette vidéo a été tournée le 27 mai 2024 dans la soirée, au repère 333, près du village là aussi de Dubicze Cerkiewne.

En réponse à la situation, le ministre de la Défense, a déclaré que la Pologne était prête à augmenter le nombre de soldats stationnés à la frontière, sans préciser l'ampleur de cette hausse. Près de 5 500 militaires sont actuellement déployés dans la zone. La Pologne prévoit aussi de dépenser 10 milliards de zlotys (2,55 milliards de dollars) pour renforcer sa frontière avec la Biélorussie. Cette approche sécuritaire est critiquée par des ONG et membres de l'opposition, déçus que le Premier ministre pro-européen élu en novembre 2023 applique la même méthode que ses prédécesseurs conservateurs. Le 11 mai 2024, il s'est rendu une fois de plus à la frontière et a rencontré des soldats, des garde-frontières et des policiers. Lors de son discours, il a promis qu' *"il n'y aurait aucune limite [aux dépenses] en matière de sécurisation de la frontière"*.

Il a également annoncé que le gouvernement avait commencé *"des travaux intensifs pour [construire] des fortifications modernes le long de toute la frontière polonaise"*, où *"nous sommes confrontés à une guerre hybride en développement"*. Depuis le début des passages à cet endroit, Varsovie et Bruxelles accusent en effet la Biélorussie d'organiser les arrivées de migrants pour faire pression sur l'UE. En octobre 2021, en réponse à Minsk, la Pologne a légalisé les refoulements de migrants vers la Biélorussie, une pratique pourtant contraire au droit international. Depuis, ces "pushbacks" sont légion à la frontière. Difficile de savoir si, dans ces conditions, les droits des candidats à l'exil sont respectés. *"Parfois, les gardes leur font signer un papier en polonais, qu'ils ne comprennent pas, sur lequel il est écrit 'je ne souhaite pas demander l'asile, a déploré l'ONG POPH. Et ils sont alors refoulés en Biélorussie"*. Azzedine, un migrant soudanais installé à Varsovie, a été ramené à huit reprises côté biélorusse, bien qu'il a, à chaque fois, demandé l'asile. *"Les garde-frontières frappent [les migrants], cassent les téléphones et*

nous aspergent de gaz dans les yeux. Je ne m'attendais pas à subir ça. Moi, je voulais juste fuir la guerre, et trouver un pays qui me protège".

PORTUGAL

Le Portugal, connu pour sa politique accueillante envers les migrants, change de cap. Le Premier ministre a annoncé lundi 3 juin 2024 mettre fin à une disposition en vigueur depuis 2018 permettant aux travailleurs étrangers d'obtenir rapidement une régularisation. Si les migrants, arrivés de manière irrégulière ou non au Portugal, étaient en mesure de démontrer qu'ils occupaient un emploi depuis au moins un an en cotisant à la sécurité sociale, ils pouvaient prétendre à un titre de séjour. Mais depuis lundi 3 juin 2024 minuit, les travailleurs étrangers concernés par ce texte ne peuvent plus déposer de demande de régularisation. *"Des dizaines de personnes qui travaillent et payent des impôts attendaient de pouvoir déposer un dossier mais maintenant ils ne peuvent plus le faire"*, déplore un avocat en droit des étrangers. Les personnes en attente du traitement de leur demande ne sont en revanche pas concernées par cette abrogation.

Si le premier ministre a reconnu que le Portugal avait besoin de migrants pour faire face à son *"déclin démographique"*, il a cependant estimé qu'il fallait *"éviter l'extrême qui consiste à ne pas contrôler les entrées dans le pays"*. *"Nous voulons mettre fin à certains mécanismes donnant lieu à un abus excessif de notre disponibilité à accueillir"* les immigrants, a déclaré le chef du gouvernement de droite modérée en présentant une série de mesures devant ouvrir la voie à *"un nouveau cycle de gestion des flux migratoires"*. Le Portugal a vu sa population étrangère doubler en cinq ans, atteignant l'an dernier un million de personnes, soit un dixième de la population totale. L'année dernière 2023, quelque 180 000 migrants ont été régularisés. Créée à l'automne dernier après la dissolution de l'ex-police des frontières, l'agence gouvernementale pour les migrations (Aima) est confrontée depuis à un manque d'effectifs et à une hausse des demandes qui ont fait grimper le nombre de dossiers non traités. Ces demandes de papiers sans réponse dépassent les 400 000, d'après le gouvernement, mais pourraient atteindre les 500 000 selon la presse locale. Le parti d'extrême droite Chega, qui a réalisé une nouvelle percée aux élections de mars avec 18% des voix, avait réclamé la suspension de l'émission de nouveaux titres de séjour tant que l'agence Aima n'aura pas traité toutes les demandes déjà formulées. Cette abrogation est critiquée par les associations d'aide aux migrants et les avocats en droit des étrangers. L'avocat dénonce une mesure prise dans l'urgence, et s'inquiète des conséquences sur les étrangers. *"Que vont devenir les migrants qui travaillent déjà, qui paient des taxes et qui contribuent au financement de la sécurité sociale ? C'est très frustrant pour eux. J'ai beaucoup de clients qui attendaient de pouvoir déposer leur demande. Mais avec cette décision soudaine, tout a changé"*. L'avocat craint que cette mesure n'entraîne *"une augmentation du nombre de migrants en situation irrégulière et une aggravation de leurs souffrances"*.

ROUMANIE

13 migrants arrivés légalement pour travailler, sont expulsés

Le 18 juin 2024, 13 ressortissants du Bangladesh, d'Égypte, du Népal et du Pakistan âgés de 20 à 39 ans, venus légalement en Roumanie pour travailler, ont été expulsés le 16 juin 2024 vers leur pays d'origine par la police de l'immigration, après avoir été arrêtés en train de franchir la frontière roumaine illégalement. Ils ont reçu une interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE pour 5 ans.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

SUEDE

Obliger les travailleurs du secteur public à dénoncer aux autorités les personnes sans-papiers

En Suède, les fonctionnaires ont d'ores et déjà appelé à la "désobéissance civile". *"Tous les employés du secteur public doivent être exemptés. Aucun professeur, directeur d'école, médecin, infirmier, bibliothécaire ne s'est engagé dans son métier pour faire de la délation. La police fait son travail, nous le nôtre. Il est important dans un État de droit comme la Suède que chacun garde son rôle"*, avertit la présidente du syndicat des enseignants. À son instar, les fonctionnaires se mobilisent depuis plusieurs jours en Suède contre une proposition de loi du gouvernement de droite, allié au parti d'extrême droite. Le texte, largement controversé dans le pays, vise à obliger les travailleurs du secteur public à dénoncer aux autorités les personnes sans-papiers avec lesquelles ils sont en contact. Une mesure jugée raciste et discriminatoire par les opposants au projet. Le personnel médical aussi refuse de se soumettre à cette loi. Quelque 4 000 soignants ont signé une tribune pour dénoncer un texte qui va à l'encontre du serment d'Hippocrate. *"Cela aura des impacts de santé publique : des maladies pas traitées qui deviennent graves, la propagation de maladies infectieuses"*. *"Les sans-papiers sont déjà assez marginalisés. Une telle proposition est très négative. Cela équivaut à instaurer une espèce d'État policier. Et c'est pour cela qu'on demande à ce qu'elle soit complètement abandonnée"*, explique la présidente de PICUM, une ONG de défense des droits des sans-papiers. Les risques encourus par les fonctionnaires qui ne se plieraient pas à l'injonction du signalement ne sont pour l'instant pas définis. La mission d'information parlementaire sur cette proposition de loi très controversée va durer jusqu'à l'automne.

VATICAN

La 110e Journée mondiale du Migrant et du Réfugié : le 29 septembre 2024. les pauvres nous sauvent

«Il est possible de voir dans les migrants de notre époque, comme dans ceux de tous les temps, une image vivante du peuple de Dieu en marche vers la patrie éternelle». *En témoignent les bibles, les livres de prière et les chapelets qu'emportent ces hommes et ces femmes «à travers les déserts, les fleuves, les mers et les frontières»*. *«Les migrants fuient souvent des situations d'oppression et d'abus, d'insécurité et de discrimination, d'absence de perspectives de développement»*, écrit le pape François. *Ainsi, «les migrants rencontrent de nombreux obstacles sur leur chemin». «Ils sont éprouvés par la soif et la faim; ils sont épuisés par les peines et les maladies; ils sont tentés par le désespoir». «De nombreux migrants font l'expérience de Dieu comme compagnon de voyage, guide et ancre de salut», rencontrant, «de bons samaritains sur le chemin»*. *Mais «Dieu ne marche pas seulement avec son peuple, mais aussi dans son peuple»* ajoute le pape. *«Il s'identifie aux hommes et aux femmes qui cheminent dans l'histoire –en particulier aux derniers, aux pauvres, aux marginalisés– comme s'il prolongeait le mystère de l'Incarnation»*. D'où le fait que la rencontre avec le migrant soit aussi *«une rencontre avec le Christ», «une occasion de salut»*. *«En ce sens, les pauvres nous sauvent parce qu'ils nous permettent de rencontrer le visage du Seigneur»*.

À la place des migrants, nous fuirions aussi.

«La migration n'est pas un problème. Aujourd'hui, nous souffrons d'un fossé entre les valeurs migratoires sur lesquelles l'Europe a été fondée et les valeurs contenues dans le discours politique actuel: voilà où se situe le problème». C'est ce qu'a déclaré le cardinal Michael Czerny, préfet du dicastère pour le Service du Développement humain intégral, lors de la conférence de presse du 3 juin 2024 donnée lors du message du Pape François pour la 110e Journée mondiale du migrant et du réfugié, qui sera célébrée le

dimanche 29 septembre 2024 sur le thème «*Dieu marche avec son peuple*». Il souligne combien «*souvent la propagande ou l'idéologie donne l'impression que le migrant, déplacé de force, le fait pour le plaisir ou pour l'aventure*». Cela est «*faux, faux et faux*». Il dénonce ceux qui parlent de «*crise mondiale de la migration*», une erreur. Quant aux racines migratoires de l'Europe «*Il est dommage qu'après quelques générations, nous les ayons oubliées*». «*Aujourd'hui, plutôt que de rejeter et de réprimer ceux qui se déplacent, nous devrions prêter attention aux facteurs d'incitation et d'attraction qui sont à l'origine des migrations forcées. Nous aussi, nous fuirions si nous subissions de telles pressions. Essayons donc de considérer les migrants comme des frères et des sœurs, qu'ils soient contraints de fuir ou bloqués à la frontière, ou les deux. Leurs voyages de désespoir et d'espoir pourraient être les nôtres*». «*Rien n'aurait pu les dissuader de planifier ce périlleux voyage*». Le jésuite a souligné, par exemple, qu'au bord du désespoir, de nombreux migrants emportent avec eux la Bible et d'autres objets religieux, parce qu'ils placent leur confiance dans la seule véritable ancre de salut. Il a donc appelé à l'accueil, car, comme l'a dit le Pape, les rencontres avec les migrants sont des moments de révélation divine. L'Église elle-même, «*est aujourd'hui sur un chemin synodal, une sorte de migration*». Et de conclure: «*Accueillir les nombreux voyageurs sur terre est la manière dont nous avançons ensemble en pèlerinage vers la patrie céleste*».

Lors de cette conférence de presse, Blessing Okoedion, qui n'a pas honte d'être qualifiée de survivante de l'exploitation sexuelle, et y met un visage. Originaire de l'État d'Edo, aujourd'hui considéré comme le centre de la traite des êtres humains au Nigeria car des milliers de personnes y sont recrutées et contraintes à une vie d'abus, d'endettement, d'humiliation, de violence et, surtout, d'omerta, Blessing a été amenée en Europe en 2013, sous la contrainte, pour une prétendue «*dette*» de 65 000 euros. «*Pour les exploiters, vous êtes une marchandise à vendre sur laquelle ils peuvent spéculer et gagner de l'argent*», déplore-t-elle, «*pour les acheteurs de sexe, vous êtes une marchandise à acheter et utiliser pour leur plaisir*». Un «*phénomène encore largement incompris*». «*Nous devrions mieux connaître et comprendre la situation des victimes, d'où elles viennent, quelle misère, quelle dégradation, quel manque d'opportunités les poussent à quitter leur pays. Mais nous devrions aussi écouter davantage les survivants de la traite*». Sa thèse porte sur la réintégration des femmes nigérianes victimes de la traite dans la péninsule, à travers des entretiens avec 70 femmes qui sont passées par-là entre 2004 et 2022. «*Les histoires sont similaires et montrent clairement qu'il reste encore beaucoup à faire pour que ces femmes puissent vraiment mener une vie autonome sans risque*». L'association *Weavers of Hope* dont elle est présidente, a aidé environ 150 filles et femmes à s'en sortir et à entamer un chemin de réinsertion sociale et professionnelle depuis 2018. Au Nigéria, pays d'origine de Blessing, les *Tisserands d'espoir* œuvrent en sensibilisant sur la question et en proposant une autonomisation des personnes notamment dans les zones rurales

La secrétaire exécutive de l'Union Internationale des Supérieures Générales (UISG), a rappelé les obstacles géographiques et les murs de rejet qui se dressent sur le chemin des personnes forcées à migrer par la guerre et la pauvreté. «*Ils méritent notre respect, notre acceptation et notre reconnaissance. Mais cela n'arrivera que lorsque nous nous rapprocherons d'eux et que nous les rencontrerons*», a souligné la religieuse. Ce sont des êtres humains qui ont généralement beaucoup à enseigner et «*nous avons beaucoup à apprendre d'eux, mais cela ne se fera que si nous marchons vraiment ensemble*».

Les Scalabrinien (qui ont pour vocation d'apporter une assistance spirituelle, pastorale à l'église locale et une aide concrète aux dures épreuves des émigrants), travaillant aux frontières européennes de Vintimille, Oulx, Calais ou Ceuta, mais aussi à des projets de développement au Guatemala, en Bolivie et au Brésil, opèrent dans trois

domaines principaux: l'accueil intégral, l'animation interculturelle, en particulier avec les jeunes, et la coopération au développement. Lors de la conférence de presse, Le directeur exécutif rappelle : «*L'émigration est... une loi de la nature*», «*la question migratoire ne peut pas être gérée dans la société et dans l'Église en travaillant uniquement avec les migrants, mais aussi en incluant les communautés autochtones dans un travail constant et incessant de création d'espaces et de moments de rencontre*», «*une rencontre qui génère de la connaissance, de la convivialité, de l'amitié et de l'harmonie*».

<https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2024-06/conference-presse-journee-migrant-refugie-czemy-weavers-of-hope.html>

<https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2024-06/message-pape-journee-migrant-et-refugie-pauvres-nous-sauvent.html>

EUROPE

MINEURS ISOLÉS ET COCAÏNE

Comment les trafiquants de cocaïne européens exploitent des mineurs isolés algériens et marocains

Une enquête du Guardian révèle comment les trafiquants de cocaïne européens exploitent des mineurs isolés algériens et marocains, pour faire prospérer leur business. Endettées par l'exil, isolées de leurs proches et victimes de torture, leurs victimes se retrouvent prises au piège dans un engrenage infernal. C'est l'une des conséquences de l'abandon des mineurs isolés en Europe. Les trafiquants de cocaïne européens font de plus en plus appel aux jeunes migrants algériens et marocains pour faire prospérer leur business, notamment à Bruxelles et Paris. Plusieurs centaines de mineurs non accompagnés (MNA) sont déjà victimes de violences et de viols collectifs, parfois filmés, pour les contraindre à vendre de la drogue, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et en France. D'autres sont même recrutés pour aller attaquer ou intimider les gangs rivaux. Et cette macabre tendance serait en train de s'exporter en Angleterre. "*La police a récemment découvert un certain nombre d'enfants marocains et algériens, apparemment victimes de torture, qui, selon eux, ont été introduits dans le pays par des gangs de cocaïne*", rapporte le quotidien britannique. En 2023, par exemple, la police anglaise avait fait état de la disparition des 136 enfants d'un hôtel de Brighton où ils étaient hébergés. Après enquête, les forces de l'ordre avaient découvert qu'une grande partie avait été enlevée par des gangs criminels albanais et érythréens pour faire passer de la drogue.

À Paris, six algériens ont été condamnés en janvier 2024 pour traite d'être humain après avoir enrôlé de jeunes Marocains dans le but de leur faire trafiquer de la drogue et commettre des vols avec violence. Ils repéraient d'abord les mineurs sur le Champ-de-Mars avant de tisser un lien de confiance en leur parlant arabe, puis en les rendant accros à différents psychotropes. Cela s'appelle cela la soumission chimique : "*Quand ils arrivent dans des squats, on leur fait consommer des médicaments comme le Rivotril où la dépendance se fait quasiment en une semaine. Passés une dizaine de jours, ils ont besoin d'argent pour s'en procurer et ça devient très facile de les exploiter*".

On comptait en 2022 environ 15 000 mineurs non accompagnés enregistrés par la Protection judiciaire de la jeunesse en France. Si la majeure partie vient d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali), environ 20% est originaire de Tunisie, d'Algérie et du Maroc. Ce sont eux qui sont les plus susceptibles d'être enrôlés par les trafiquants

de drogue. Certains de ces jeunes sont déjà dans la criminalité avant même d'arriver en Europe : *"Certains risquent une condamnation en Algérie ou au Maroc, donc les réseaux les font fuir en France ou en Espagne où ils s'endettent et finissent très vite sous l'emprise de trafiquants"*.

Aux Pays-Bas, le gang redouté Mocco Maffia, règne sur le trafic de cocaïne qui transite par le port d'Anvers. Il revendique fièrement son origine marocaine et n'hésite pas à instrumentaliser les jeunes Marocains qui rêvent d'Europe, quitte à les recruter via les réseaux sociaux. *"La Mocco Maffia sait qu'elle dispose, dans son pays d'origine, de ressources humaines illimitées"*, a déclaré une source policière belge.

Selon le journal anglais, le gang utilise désormais les mineurs isolés comme une main d'œuvre à bas coût pour faire prospérer le trafic de cocaïne en Europe. Avec plus de 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel en Europe, le trafic de cocaïne est en pleine expansion.

En France, le phénomène des MNA exploités par des réseaux de trafic de drogue inquiète de plus en plus les autorités, notamment à Marseille. Le président du tribunal judiciaire de Marseille a constaté *"que le sous-prolétariat de la revente de cannabis, recruté via les réseaux sociaux, concerne les personnes extrêmement vulnérables et précarisées que sont les migrants."* *"Depuis 2019, ils remplacent les guetteurs à Marseille. Il y a une forme d'ubérisation, comme ils sont souvent endettés, ils coutent moins chers que des guetteurs classiques. Et puisqu'ils maîtrisent mal le fonctionnement du réseau, ils peuvent difficilement donner des informations à la police."*

En Belgique, l'année dernière, la police a orienté 623 mineurs non accompagnés marocains et algériens vers les services de protections de l'enfance de Bruxelles. En France, les autorités semblent un peu plus dépassées : *"Il y a une forme de déni sur ce sujet en France, on ne veut pas voir la traite d'être humain quand il s'agit de trafic de drogue, contrairement aux affaires de pick-pockets"*. Dans un rapport publié en janvier 2022 et consacré au suivi des mineurs non accompagnés, la Cimade constatait également que ceux-ci *"vont être d'abord poursuivis comme auteurs concernant la commission d'infractons plutôt que comme victimes de traite."*

BOSNIE- HERZEGOVINE

La police des frontières et Frontex

Les gardes-frontières de l'agence européenne Frontex ne pourront être déployées en Bosnie-Herzégovine que s'ils sont placés sous l'autorité de la Police des frontières ainsi que des services de police des deux entités du pays et des dix cantons de la Fédération. De même, ils ne pourront se déployer qu'avec l'accord de la police locale. Telles sont les conditions posées par la Republika Srpska (RS), et acceptées par l'Union européenne, pour ouvrir les négociations sur le déploiement de Frontex. Selon la Constitution et les lois de la Bosnie-Herzégovine, la frontière de l'État est contrôlée par la police des frontières de l'État de Bosnie-Herzégovine, commune aux deux entités, mais les représentants de la RS estiment que la « zone frontalière » est sous la juridiction de la police de cette entité. La Bosnie-Herzégovine est le dernier pays des Balkans à ne pas avoir encore conclu d'accord avec l'agence européenne.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-infos>

ROYAUME-UNI

Les élections générales du 4 juillet, qui pourraient voir les travaillistes revenir au pouvoir au détriment du gouvernement conservateur

À l'approche des élections générales prévues le 4 juillet 2024 au Royaume-

Uni, les questions liées à l'immigration, au secteur de la santé et à l'économie dominent la campagne électorale britannique. Pour les conservateurs au pouvoir, ces sujets sont d'ailleurs, entre eux, intimement liés : le nombre croissant de migrants pèserait sur le système de protection sociale et sur l'économie du Royaume-Uni, qui vient à peine de sortir de la récession. À l'inverse, les partisans d'une immigration forte estiment qu'elle permettrait de relancer l'économie et de faire face aux défis d'une population britannique vieillissante. D'autant que nombre de travailleurs immigrés sont actifs dans les secteurs de la santé et des services d'aide à la personne, deux domaines qui peinent à recruter.

Quatorze ans de pouvoir conservateur

Le parti conservateur est au pouvoir depuis 14 ans au Royaume-Uni. Malgré cette longévité, il n'a jamais cessé de dénoncer la politique migratoire "*défaillante*" du pays. Le Premier ministre espère que sa fermeté face à l'immigration irrégulière sera à même d'inverser la tendance d'ici le 4 juillet, alors que les sondages actuels donnent à son principal concurrent, le parti travailliste, une avance d'au moins 20 points. Le parti conservateur s'est donc engagé à réduire coûte que coûte les arrivées illégales de personnes par la Manche. L'ambition affichée de "*reprendre le contrôle des frontières britanniques*" avait déjà été au cœur du discours en faveur du Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Ce slogan et ses variantes sont principalement utilisés par la droite britannique. Mardi 4 juin 2024, lors du duel télévisé entre le Premier ministre britannique et son principal adversaire le chef du Labour, le parti travailliste, l'immigration a constitué sans surprise un temps fort du débat. Le premier ministre a dénoncé une immigration hors de contrôle. "*Si je suis votre Premier ministre, les avions iront au Rwanda, nous aurons un moyen de dissuasion*", a lancé le chef du gouvernement, en réponse à une question du public. L'expulsion de demandeurs d'asile vers le Rwanda est un élément clé de la stratégie des conservateurs depuis 2022, afin d'essayer d'"*arrêter les bateaux*" ("*Stop the boat*", en anglais) et de dissuader les migrants sans papiers de se rendre au Royaume-Uni, où la majorité d'entre eux demandent l'asile. Lors du débat télévisé, il a répété que la loi sur le Rwanda n'est pas contraire au droit international, alors que la Cour européenne des droits de l'Homme l'estime contraire aux droits fondamentaux. "*Si je dois choisir entre la protection de nos frontières et la sécurité de notre pays, ou un tribunal étranger, je choisirai la sécurité de notre pays*", a-t-il toutefois précisé. Cette année, le Parlement a adopté la loi définissant le Rwanda comme un pays sûr et bloquant de fait les recours juridiques contre les expulsions. Cependant, malgré la nouvelle loi, la date de début de ces expulsions a été repoussée à plusieurs reprises. Le gouvernement a récemment assuré qu'il n'y aurait pas de vols avant le 24 juillet, soit après les élections générales. Une manière de faire pression sur les électeurs qui souhaitent voir ces expulsions se réaliser.

Les promesses des travaillistes

Le chef du Labour s'est, concentré sur la lutte contre le trafic d'êtres humains. "*Nous devons démanteler les gangs qui se livrent à ce commerce infâme, qui gagnent énormément d'argent et qui embarquent les personnes les plus vulnérables sur les bateaux qui traversent la Manche*", a-t-il déclaré, ajoutant que depuis le début de l'année, le Royaume-Uni a enregistré un nombre record d'arrivées. Il a promis que Londres ne se retirerait pas des accords et traités internationaux tels que la Convention européenne des droits de l'Homme si son parti l'emportait en juillet. Mais la barre à gauche s'arrête là. À l'instar des conservateurs, le chef de file des travaillistes britanniques s'est engagé à faire baisser l'immigration, s'il venait à être élu Premier ministre. "*Si vous m'accordez votre confiance [...], je vous fais cette promesse : je contrôlerai nos frontières et ferai en sorte que les entreprises britanniques soient aidées à embaucher en priorité des Britanniques*". Le Labour souhaite par exemple que les Britanniques soient formés aux métiers en

tension, plutôt que de recourir à une main d'œuvre étrangère via des visas de travail.

Au centre, les libéraux- démocrates

Le parti des Libéraux démocrates lequel, selon un récent sondage, pourrait remporter plus de sièges que les conservateurs, veut lui aussi réformer le système d'immigration du pays. Les "Lib Dems" qualifient les politiques actuelles de "*préjudiciables*", soulignant que "*les nouvelles règles signifient que les employeurs britanniques ne peuvent pas recruter les personnes dont ils ont besoin et que des familles sont séparées par des exigences injustes et complexes en matière de visa*". Les Libéraux dénoncent notamment le grand nombre de demandes d'asile toujours en attente de traitement. Le ministère de l'Intérieur ne serait pas "*à la hauteur*". Ils entendent changer les choses : l'attribution des visas de travail, des étudiants étrangers et de l'asile serait transférée du ministère de l'Intérieur à d'autres départements, et une nouvelle unité indépendante serait créée pour traiter les demandes "*rapidement et correctement*", selon le site internet du parti. La loi sur l'immigration serait supprimée et des itinéraires de migration sûrs et légaux pour limiter les traversées dangereuses de la Manche proposés. Les Libéraux démocrates lèveraient également l'interdiction de travailler pour les demandeurs d'asile, "*ce qui leur permettrait de subvenir à leurs besoins, de s'intégrer dans leurs communautés et de contribuer à l'impôt*".

Solde migratoire, l'objectif zéro pour les populistes

Le parti populiste de droite Reform UK, va jusqu'à parler de "*l'élection de l'immigration*". L'ancien chef du parti du Brexit, connu pour ses déclarations provocantes, a promis qu'il "*ramènerait l'immigration nette à zéro*" en gelant les dossiers de tous les "*migrants non essentiels*" entrant au Royaume-Uni. Ces personnes "*non essentielles*" seraient "*la main-d'œuvre non qualifiée*", notamment les ouvriers du bâtiment, dont le pays "*n'a pas besoin*". "*Si vous regardez ce qui s'est passé depuis que nous avons ouvert les portes en 2004, les incitations pour les jeunes Britanniques à apprendre des compétences et des métiers, à aller travailler sur des sites et à gagner de l'argent ont diminué*". Des travailleurs étrangers qualifiés, tels que les vétérinaires, les enseignants de maternelle et les travailleurs sociaux, pourraient se voir accorder des visas pour le Royaume-Uni s'il parvenait au pouvoir, mais "*en nombre limité*". Il dénonce un "*abus total du système*" et estime que "*venir travailler avec un permis de travail est très différent d'arriver et d'être autorisé à rester, puis à faire venir des personnes à charge*".

Les propositions pro-migration des écologistes

Enfin, le parti des Verts, qui ne détient actuellement qu'un seul siège au Parlement, veut un système dans lequel "*tous les migrants sont traités comme des citoyens (britanniques) en devenir*" et qui, par conséquent "*les soutienne et les encourage à s'enraciner dans leur nouveau pays*". Les Verts affirment aussi vouloir relancer le regroupement familial et "*démanteler*" le ministère de l'Intérieur. Les Verts s'engagent enfin à "*cesser de mettre des gens en prison en raison de leur statut d'immigré*".

Les universités britanniques pourraient voir leur attractivité décliner faute de financements.

Une situation qui a notamment pour origine le durcissement des conditions d'accueil d'étudiants étrangers sur le sol britannique. Ce déclassement redouté des universités britanniques est en partie dû à la politique migratoire du Premier ministre et aux restrictions qui visent l'accueil des étudiants internationaux. Depuis janvier, le gouvernement et notamment l'ancienne ministre de l'Intérieur, ont mis en place plusieurs mesures visant à réduire le nombre d'étrangers venant étudier, puis restant travailler au Royaume-Uni. Parmi ces mesures, on relève particulièrement la fin du regroupement

familial pour les étudiants. Ceux qui arrivent de l'étranger ne peuvent plus faire venir des personnes à charge au Royaume-Uni. Il leur est désormais impossible d'emmener avec eux des membres de leur famille, à moins qu'ils ne participent à des programmes de recherche bien spécifiques. Le résultat s'est aussitôt fait sentir sur les demandes de visas étudiants. Sur les quatre premiers mois de l'année, ces demandes ont **baissé de 30 000** par rapport à la même période en 2023. Ces mesures ont été vivement critiquées, d'abord par les universités britanniques elles-mêmes, dont le budget dépend en grande partie des frais de scolarité extrêmement élevés payés par ces étudiants. Au Royaume-Uni, où l'éducation supérieure est payante, il faut déboursier en moyenne pas moins de **22 000 livres par an**, soit 26 000 euros. Ce sont autant de ressources en moins pour les établissements. Les patrons d'industrie et de grands groupes installés au Royaume-Uni ont également interpellé le Premier ministre en mai 2024. Ils redoutent que ces politiques migratoires soient des freins à l'embauche et accélèrent la fuite des cerveaux vers des pays comme les États-Unis ou le Canada. Autant de questions qui sont aujourd'hui au cœur de la campagne des législatives du 4 juillet 2024 où les thématiques de l'immigration et de l'enseignement occupent une place centrale dans les débats.

2 hommes arrêtés : soupçonnés du naufrage du 23 avril à Wimereux

Deux hommes, *"des ressortissants soudanais âgés de 19 et 24 ans, ont été arrêtés (...) jeudi 30 mai"* 2024, à Londres, a indiqué l'Agence nationale anticriminalité (NCA), dans un communiqué publié le 3 juin. *"Ils sont soupçonnés d'être responsables de la mort"*, le 23 avril 2024 dans un naufrage, d'une fillette de 7 ans et de 4 autres personnes - dont une femme - tombées d'un canot au large de Wimereux, dans le nord de la France (voir Les Migrants n°81). Ce jour-là, une centaine de migrants, notamment des Syriens et des Irakiens, étaient montés à bord d'une embarcation de fortune et pris la mer tôt le matin. Mais le moteur s'était arrêté à quelques dizaines de mètres du rivage et des personnes étaient tombées à l'eau. D'après la préfecture du Pas-de-Calais, *"un mouvement de foule serait survenu dans l'embarcation surchargée"*. La tentative de traversée avait eu lieu sur une mer calme et par temps dégagé, mais avec une température à peine quelques degrés au-dessus de zéro. Une cinquantaine de migrants avaient été secourus côté français, puis débarqués à Boulogne-sur-Mer, tandis que les autres avaient repris la route vers le Royaume-Uni.

En Angleterre, une procédure d'extradition *"est en cours"*, a précisé la police, ajoutant que les deux hommes arrêtés, présentés à un juge samedi, comparaitraient de nouveau vendredi 7 juin. *"Ces arrestations sont le résultat d'une enquête menée par les autorités françaises avec le soutien de la NCA"* et d'autres partenaires, selon le responsable adjoint des enquêtes au sein de l'agence, Craig Turner. Au moins 4 personnes ont été arrêtées jusqu'ici par les autorités britanniques dans cette affaire, dont un ressortissant Sud-Soudanais de 22 ans, qui fait face au chef d'accusation d'aide à l'immigration illégale et entrée illégale sur le territoire britannique. L'autre homme, originaire du Soudan et lui aussi âgé de 22 ans, a été inculpé pour entrée illégale au Royaume-Uni.

Les migrants en attente d'expulsion vers le Rwanda ont été remis en liberté

Mercredi 12 juin 2024, le Premier ministre a essuyé un nouveau revers. Le cabinet d'avocats Duncan Lewis Solicitors a annoncé la **libération sous caution de 50 migrants**, placés en centre de détention dans l'attente de leur expulsion vers Kigali. *"Le tribunal, en leur accordant la libération sous caution, a estimé à juste titre qu'ils ne présentaient pas de risque de fuite, estimant ainsi de manière rationnelle que leur expulsion n'était pas imminente"*. *"L'expulsion n'était pas imminente au moment de leur placement en détention et certainement pas après l'annonce du Premier ministre appelant*

à des élections législatives", poursuivent les avocats. L'impact de cette détention "inutile et prolongée" sur nos clients "n'a pas encore été évaluée", en effet, beaucoup parmi eux ont été par le passé victimes de torture et de trafic d'êtres humains.

Les premiers vols avaient été annoncés pour le mois de juillet 2024. Mais l'avenir de ce projet controversé est très incertain depuis l'annonce des élections législatives pour le 4 juillet 2024. Le chef du gouvernement a redit mardi 11 juin 2024, en présentant le programme du parti conservateur, que des migrants seraient expulsés dès juillet s'il était réélu. Mais les travaillistes, qui sont largement favorisés dans les sondages, ont, eux, promis d'abandonner ce projet.

Depuis son annonce en 2022, le Plan Rwanda est critiqué par les ONG et les instances internationales, qui estiment que le pays ne peut pas être considéré comme sûr. Cette semaine encore, le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a fait part de ses inquiétudes. Ses avocats ont réaffirmé lundi 10 juin 2024 devant un tribunal londonien que des personnes visées par une expulsion vers le Rwanda risquaient d'être ensuite envoyées par les autorités rwandaises dans un autre pays où elles pourraient subir des violences ou des persécutions. L'audience qui s'est tenue lundi est la dernière en date d'une série de recours juridiques visant à faire annuler cette initiative du gouvernement britannique décriée par les défenseurs des demandeurs d'asile. L'ONU et le Conseil de l'Europe l'ont aussi appelé à abandonner son projet. "Le HCR a toujours clairement fait part de sa préoccupation concernant le sérieux risque que fait peser sur les réfugiés 'l'externalisation', y compris le refoulement [...]", a réagi le HCR dans un communiqué. "Le HCR ment", a commenté de son côté le gouvernement rwandais, accusant l'agence d'"une série d'allégations totalement infondées" contre Kigali.

INTERNATIONAL

FACE A LA MULTIPLICATION DES CONFLITS A TRAVERS LE MONDE, UN NOUVEAU RECORD DU NOMBRE DE REFUGIES

Selon le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), qui publie jeudi 13 juin 2024, une nouvelle version de son rapport phare sur les migrations, **117,3 millions** de personnes à travers le monde, ont été contraintes de **fuir leur pays ou région d'origine** en raison de persécutions, de conflits, de violences et de violations des droits de l'Homme. Un chiffre qui marque un nouveau record et s'élèverait même, en mai 2024, à 120 millions, les conflits au Soudan, à Gaza, et en Birmanie créant davantage de nouveaux déplacements. "Avec ce chiffre, la population mondiale déplacée équivaldrait au 12e plus grand pays du monde, soit à peu près la taille du Japon". L'agence onusienne précise que l'augmentation la plus importante du nombre de déplacements concerne les personnes fuyant les conflits et qui restent dans leur propre pays. Un phénomène qui concerne 68,3 millions de personnes (soit une augmentation de près de 50 % en cinq ans), rapporte le HCR, citant l'Observatoire des déplacements internes.

Parmi les principaux facteurs à l'origine de l'augmentation des chiffres, le conflit dévastateur au Soudan qui a conduit au déplacement de plus de **7,1 millions** de personnes **dans le pays** depuis avril 2023, et **1,9 million à l'extérieur**. La RD Congo et

la Birmanie sont eux aussi confrontés au déplacement de millions de personnes à l'intérieur du pays en raison de violents combats, tout comme la bande de Gaza depuis la riposte israélienne depuis le 7 octobre 2023. Le nombre de déplacés à l'intérieur de la bande de Gaza atteint 1,7 million de personnes à la fin de l'année 2023, ce qui représente 75 % de la population. Le conflit dans la bande de Gaza a eu un effet dévastateur sur la population palestinienne, pointe le HCR. La situation humanitaire y est extrêmement grave, et les 2,2 millions d'habitants que compte l'enclave palestinienne sont confrontés à une insécurité alimentaire aiguë et une menace de famine imminente, selon le rapport.

Au cours de l'année 2023, le nombre **de réfugiés** dans le monde a augmenté de 7 % pour atteindre **43,4 millions**. Ce chiffre inclut 5,8 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale, principalement originaires du Venezuela, soit un demi-million de personnes de plus qu'à la fin de l'année. En outre, ce chiffre compte également **6 millions de réfugiés palestiniens** sous le mandat de l'UNRWA. "*La grande majorité des réfugiés sont hébergés dans des pays voisins du leur*", précise le porte-parole du HCR. "*75 % d'entre eux résident dans des pays à revenu faible ou intermédiaire qui produisent ensemble moins de 20 % du revenu mondial.*"

Sur l'ensemble de l'année 2023, quelque **5,6 millions de personnes ont demandé l'asile à titre individuel**, via des procédures collectives, ou ont obtenu une protection temporaire, selon le HCR, soit 17 % de moins que l'an dernier. "*Ces mécanismes de protection temporaire peuvent être utilisés comme un outil efficace dans le contexte de déplacements à grande échelle pour fournir une protection immédiate, un accès au statut juridique et aux droits dans les pays d'accueil*". "*Les reconnaissances collectives ou la protection temporaire contribuent à alléger la pression sur les systèmes d'asile résultant de niveaux élevés de déplacement, évitant ainsi des demandes d'asile qui, autrement, seraient en attente*", par exemple c'est le cas des Syriens en Turquie, les Ukrainiens dans les pays de l'UE, ou encore les Somaliens en Éthiopie et au Yémen. Tandis que le nombre de nouvelles demandes d'asile individuelles (3,6 millions) et reconnaissances issues de procédures collectives (891 000) a augmenté par rapport à 2022, le nombre de personnes bénéficiaires d'une protection temporaire (1,1 million) a diminué fortement, en grande partie du fait de la baisse du nombre de personnes fuyant l'Ukraine. En 2023, 924 800 réfugiés ukrainiens ont bénéficié d'une protection temporaire principalement dans les pays européens, contre 3,8 millions l'année précédente. Au total, 1 129 800 personnes ont demandé l'asile dans l'Union européenne en 2023. Parmi elles, plus d'un million le faisaient pour la première fois. Un chiffre en augmentation de 20 % par rapport à 2022.

24,3 % du nombre total des premières demandes d'asile concernaient des enfants, dont 17 % de mineurs non accompagnés. Les Syriens, les Afghans, les Turcs, les Vénézuéliens et les Colombiens étaient les principales nationalités des demandeurs d'asile dans l'UE en 2023 ; l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie étaient les principaux pays de destination des primo-demandeurs d'asile dans l'UE la même année.

Quelque **6,1 millions** de personnes **déplacées de force sont rentrées en 2023** dans leur lieu d'origine. Parmi elles, plus d'un million de réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine soit 22 % de moins qu'en 2022), et 5,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur même de leur pays sont retournées dans leur région d'origine (soit 39 % de moins qu'en 2022). "*Près de 62 % de tous les retours de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont eu lieu en RD Congo (1,8 million) et en Ukraine (1,3 million)*". Des retours qui, pour la plupart, ont eu lieu dans des contextes qui n'étaient pas entièrement propices en termes de sécurité et de dignité, et qui pourraient ne pas être durables. "*Trouver des solutions pour les réfugiés est devenu extrêmement difficile*", ajoute la porte-parole du HCR. "*Les retours à grande échelle n'ont pas eu lieu comme au cours des*

décennies précédentes, où la fin des conflits avait permis aux personnes déplacées et aux réfugiés de rentrer chez eux". Aujourd'hui "alors que les conflits existants se prolongent et que de nouveaux éclatent, les retours volontaires deviennent plus difficiles".

LES ÉTATS DOIVENT RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES EXILEES, A LEURS FRONTIERES ET SUR LEUR TERRITOIRE.

Aujourd'hui, plus de 27 millions de personnes dans le monde ont été forcées de quitter leur pays pour fuir les persécutions, les menaces, les guerres ou encore dans l'espoir de trouver un avenir meilleur, ailleurs. 83% d'entre elles vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, alors que les pays les plus riches sont souvent ceux qui accueillent la proportion la plus faible et fournissent le moins d'efforts. Les personnes réfugiées viennent principalement de Syrie, d'Ukraine, du Salvador, du Guatemala, d'Afghanistan, du Myanmar, de Somalie, d'Erythrée ou encore d'Irak. Contrairement aux idées reçues, la grande majorité des personnes réfugiées sont accueillies dans les pays voisins. Mais l'aide humanitaire et la volonté d'assurer un accueil digne y manquent cruellement. Les pays les plus riches, qui ont la capacité de les accueillir et de les protéger, érigent des murs et n'offrent de visas d'entrée qu'au compte-goutte.

Plus de 29 000 décès ont été répertoriés sur les routes migratoires vers l'Europe depuis 2014. Sur les routes de l'exil, les personnes migrantes et réfugiées sont confrontées à différents types de violences : l'arbitraire des passeurs, les détentions illégales, les violences sexuelles, la traite des humains, la torture... Les enfants, surtout s'ils sont isolés, sont particulièrement vulnérables. En 2021, plus de 3000 personnes sont mortes en mer en tentant de rejoindre l'Europe. **En leur refusant l'entrée et l'asile, ces pays condamnent les personnes exilées à rester sous le joug de la terreur ou à prendre des voies migratoires dangereuses.**

Les discours, les pratiques et les politiques qui dénigrent et déshumanisent les personnes migrantes et réfugiées ont contribué à faire **percevoir ces personnes comme une menace**. Les discours dominants parlent de « flots », « vagues », ou « flux » migratoires, comme si les personnes exilées ne formaient qu'une masse totalement dépersonnalisée. En France par exemple, de nombreux textes sur la politique migratoire ont été présentés ces dernières années, avec toujours la même conséquence : le recul des droits des personnes exilées et la détérioration de leurs conditions d'accueil. Depuis les années 1970, une trentaine de réformes législatives ont poursuivi les mêmes finalités : lutter contre l'immigration irrégulière et améliorer l'intégration des étrangers. Non seulement ces réformes n'ont pas permis d'atteindre ces objectifs mais elles ont été fréquemment contre-productives.

Beaucoup de gouvernements proclament que le droit d'asile est essentiel mais trop peinent à le garantir. Certains refoulent même régulièrement des personnes réfugiées vers des pays où leurs vies sont menacées. La politique européenne actuelle, par exemple, consiste à dissuader les personnes exilées d'arriver en Europe, et les criminalise plutôt que de leur porter assistance. Au mépris du droit international et des valeurs humaines. En 2021, 500 000 personnes réfugiées vivent en France. En comparaison, la Turquie en accueille 3,8 millions. Pour celles qui parviennent aux portes de l'Europe il est fréquent qu'elles soient placées dans des centres de détention aux conditions inhumaines : surpeuplement, tortures, humiliations, agressions sexuelles, faim, absence de soins ... Dans tous les cas, les personnes migrantes sont rarement bien accueillies dans les pays où ils s'installent. Ils subissent souvent des discriminations qui limitent leur accès à des

emplois, aux soins ou à l'éducation. Après les violences subies dans leur pays d'origine et sur les chemins de l'exil, l'absence d'accueil digne et le non-respect de leurs droits leur assène le coup de grâce.

Le droit international reconnaît et énonce les droits des personnes réfugiées et migrantes. Il est urgent que ces droits soient pleinement respectés et appliqués.

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants>

BESOINS PREVISIONNELS DE REINSTALLATION EN 2025 DANS LE MONDE

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, estime que plus de 2,9 millions de réfugiés à travers le monde auront besoin d'être réinstallés l'année prochaine, selon le rapport *Projected Global Resettlement Needs 2025* (*Besoins prévisionnels de réinstallation à l'échelle mondiale en 2025*) publié aujourd'hui. Ces dernières prévisions prévoient une augmentation de 20 pour cent - soit l'équivalent d'un demi-million de réfugiés - par rapport à 2024, en raison notamment de la prolongation de situations de déplacement massif, de l'émergence de nouveaux conflits et des effets du changement climatique.

Pour la neuvième année consécutive, les Syriens déracinés continuent de présenter les besoins les plus importants en matière de réinstallation, avec près d'un million (933 000) de réfugiés qui devraient avoir besoin d'un soutien dans le cadre de ces programmes. Viennent ensuite les réfugiés afghans (558 000), les réfugiés du Soudan du Sud (242 000), les Rohingyas du Myanmar (226 000), les réfugiés du Soudan (172 000) et les réfugiés de la République démocratique du Congo (158 000). Les besoins en matière de réinstallation ont également fortement augmenté sur le continent américain, en raison du niveau sans précédent de déplacement forcé dans la région.

L'augmentation des besoins en matière de réinstallation survient également dans un contexte économique difficile au niveau mondial, qui se traduit par une **hausse du coût de la vie** et une **diminution de l'aide humanitaire disponible**. La **montée en puissance de la xénophobie** et de la discrimination expose également les personnes réfugiées à **des risques accrus d'expulsion**, de violence, d'exploitation et d'autres violations des droits humains. Par ailleurs, les effets du **changement climatique** et des catastrophes environnementales exacerbent les vulnérabilités préexistantes des personnes réfugiées.

« La réinstallation est un mécanisme vital pour les réfugiés les plus vulnérables et représente un moyen efficace de répondre aux situations de déplacement forcé toujours plus nombreuses et pour lesquelles les solutions manquent. C'est un élément essentiel de notre approche basée sur les itinéraires qu'empruntent les réfugiés et qui est nécessaire pour répondre à l'ampleur et à la complexité des phénomènes de déplacement. La réinstallation permet d'alléger la pression qui pèse sur les pays d'accueil et de renforcer le cadre général de protection des réfugiés », a affirmé une assistante du HCR en charge de la protection. « Dans un contexte marqué par une multiplication des mouvements mixtes de personnes réfugiées et migrantes », a-t-elle ajouté, « la réinstallation des réfugiés et les voies d'admission complémentaires offrent une alternative plus sûre aux réfugiés qui, autrement, pourraient être contraints de recourir à des moyens irréguliers et dangereux, avec l'aide de passeurs ».

La réinstallation des réfugiés - qui consiste à relocaliser des réfugiés dans un pays qui accepte de les accueillir et de leur accorder un droit de résidence permanente - relève du pouvoir discrétionnaire des États. L'année dernière, 96 311 personnes ont été réinstallées avec l'aide du HCR. Cela représente une augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente et se rapproche de l'objectif de 100 000 fixé dans la feuille de route 2030 du HCR relative aux solutions dans les pays tiers. Cela représente toutefois moins de 5 % du nombre total de réfugiés ayant besoin d'être réinstallés en 2023. Les États-Unis, le Canada, l'Allemagne et l'Australie sont les principaux pays ayant reçu des personnes réinstallées avec l'aide du HCR au cours de l'année.

Le HCR appelle les États à redoubler d'efforts pour s'assurer que celles et ceux qui ont le plus besoin d'être réinstallés aient accès à cette procédure. Cela implique que davantage d'États s'engagent en faveur de la réinstallation et veillent à ce que ces programmes offrent à la fois la prévisibilité et la souplesse nécessaires pour répondre aux cas les plus urgents. Dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR et ses partenaires travaillent à la mise en place de voies d'accès sûres à la protection et aux solutions. Sans les mécanismes de l'asile et de la réinstallation, les réfugiés qui ont le plus besoin d'aide seront oubliés.

Cartographie des services de protection - avril 2024

Le manque de services de protection le long des principaux itinéraires empruntés par les réfugiés et les migrants est préoccupant et a pris de l'ampleur ces dernières années, selon un rapport publié aujourd'hui par le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Ce rapport du HCR donne des informations par une approche basée sur les routes pour les services de protection le long des routes de mouvements mixtes. Chaque année, des centaines de milliers de personnes réfugiées et migrantes risquent leur vie le long d'itinéraires allant de l'est et de la corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à la côte atlantique de l'Afrique du Nord, et traversant la Méditerranée centrale jusqu'en Europe. Outre les ressortissants africains, de nombreux réfugiés et migrants originaires d'Asie et du Moyen-Orient arrivent en Afrique du Nord, en provenance de pays tels que le Bangladesh, le Pakistan, l'Égypte et la Syrie.

Les horreurs auxquelles sont confrontés les réfugiés et les migrants le long de ces itinéraires sont inimaginables. La plupart d'entre eux sont victimes en cours de route de graves violations des droits humains, notamment de violence sexuelle et sexiste, d'enlèvement contre rançon, de torture, d'abus physique, de détention arbitraire, de traite des êtres humains ou d'expulsions collectives. Les services de protection susceptibles d'offrir des alternatives à ces dangereux périple ou d'atténuer les souffrances des réfugiés et des migrants le long des itinéraires qu'ils empruntent font cruellement défaut. Les conclusions de cette troisième édition du rapport du HCR intitulé « *Cartographie des services de protection, une analyse des services de protection le long des itinéraires de mouvements mixtes* » mettent en évidence un écart important dans le niveau des services fournis sur les différents segments des itinéraires qui ont été cartographiés.

Les services de protection tels que l'assistance humanitaire immédiate, l'hébergement, les mécanismes d'orientation et l'accès à la justice ne sont souvent pas disponibles dans les pôles de mouvements mixtes connus et les points de transit dans les zones difficiles d'accès, comme dans le désert du Sahara. Malheureusement, les partenaires locaux qui ont accès à ces zones ne sont souvent pas pris en compte par les donateurs ou ne sont pas prioritaires pour un financement. En outre, les partenariats opérationnels avec les autorités locales sont pratiquement inexistantes. Le rapport

documente également l'impact négatif des nouvelles crises, telles que les conflits au Soudan et au Sahel, sur la disponibilité des ressources à consacrer à la fourniture de services de protection. Le manque de financement à long terme menace encore davantage les services limités qui sont actuellement disponibles. L'absence de ces services essentiels expose les réfugiés et les migrants à un risque élevé d'atteinte à leur intégrité physique et à leur vie, et peut également être à l'origine de mouvements secondaires dangereux. Certaines personnes sous-estiment les risques, tandis que d'autres sont victimes des promesses des passeurs et des trafiquants.

C'est pourquoi le HCR appelle les donateurs et les autres parties prenantes à apporter leur soutien aux interventions humanitaires et encourage les efforts de localisation de l'aide, dans le cadre desquels tous les acteurs humanitaires et du développement ainsi que les donateurs collaborent pour accroître la disponibilité des services dans les régions ciblées. Il s'agit notamment de favoriser l'accès aux voies légales menant à la sécurité et d'améliorer les services de protection pour les victimes, ainsi que pour les personnes à risque le long de ces itinéraires. Les mécanismes de participation communautaire et de communication doivent également être renforcés au niveau national et au sein des communautés de la diaspora afin de sensibiliser aux dangers de ces itinéraires, de lutter contre les fausses informations fournies par les passeurs et les trafiquants, et de favoriser la diffusion d'informations sur l'existence d'autres voies d'accès sûres et légales, telles que le regroupement familial, et sur les services de protection et d'assistance.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/pres-de-3-millions-de-refugies-auront-besoin-detre-reinstalles>

<https://reporting.unhcr.org/central-mediterranean-situation-routes-based-approach-protection-services-along-mixed-movements->

8349?_gl=1*1oeie23*_rup_ga*MTUxOTY2Mjk0LjE3MTcwNTI3NDI.*_rup_ga_EVDQTJ4LMY*MTcxNzc2MzcyOS4yLjEuMTcxNzc2NTI1Ny40NC4wLjA.*_ga*MTUxOTY2Mjk0LjE3MTcwNTI3NDI.*_ga_RDNCXLXWYH*MTcxNzc2MzcyOS4yLjEuMTcxNzc2NTI1Ny40NC4wLjA.#_ga=2.179025508.131194774.1717763732-151966294.1717052742

ASIE

BENGLADESH

Plus de 200 000 enfants rohingyas apatrides dans les camps du Bangladesh

Près d'un million de réfugiés vivent dans des camps au Bangladesh depuis 2017, après avoir fui les violences et la persécution organisée par l'armée et le gouvernement birman, pays à majorité bouddhiste. *«Au cours des six dernières années, plus de 200 000 enfants sont nés dans les camps. Ils n'ont jamais vu leur pays d'origine et n'ont pas de nationalité»*, a expliqué le secrétaire général de Caritas Internationalis, en visite dans les camps. Les conditions se détériorent dans les camps: les bâtiments ont besoin de réparations, les réfugiés ne peuvent pas en sortir pour étudier ou travailler... *«Les familles rohingyas comptent parmi les populations les plus vulnérables du monde à l'heure actuelle»*. Caritas Internationalis a financé à hauteur de 45 millions de dollars les demandes d'aide humanitaire dans les camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh entre 2017 et 2023. Cela représente un soutien à 1,7 million de personnes avec une assistance complète, comprenant le soutien aux abris, la protection, les activités de réduction des risques de catastrophe, l'éducation et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Remerciant les efforts du gouvernement du Bangladesh, le secrétaire général s'est insurgé de la baisse de

financements internationaux, ajouté à l'inflation d'environ 30%. En 2023, le plan de financement international a obtenu seulement 65% des objectifs. Il a annoncé que Caritas apportera une aide supplémentaire de 7 millions de dollars en 2024.

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2024-06/enfant-rohingya-refugies-bangladesh-caritas.html>

SYRIE

Attaques chimiques en 2013 : des exilés en quête de justice

Le 21 août 2013, la région de la Ghouta orientale, au nord-est de la capitale Damas, a été visée par des missiles contenant du sarin, un gaz neurotoxique mortel. Les ONG et les équipes médicales sur place estiment que cette attaque a fait environ 1 400 morts, dont plus de la moitié sont des femmes et des enfants. Selon les humanitaires, la frappe du 21 août 2013 sur la Ghouta est loin d'être isolée : au total, 222 attaques chimiques auraient été perpétrées en Syrie ces dernières années. Au Conseil de sécurité des Nations unies, toute condamnation du régime de Damas s'est heurtée à un double veto russo-chinois. La Russie, fidèle alliée de la Syrie, a exercé son droit de veto à six reprises pour empêcher toute condamnation liée à l'utilisation d'armes chimiques. Face à ce blocage au niveau international, les réfugiés syriens se sont tournés vers les tribunaux nationaux, dans les pays européens où ils ont trouvé refuge, comme en France. Activistes, juristes et témoins se sont lancés dans la traque des responsables, dont certains résident sur le sol français. Les obstacles sont nombreux : les rares témoins exilés craignent des représailles pour leur famille restée sur place, tandis qu'aucun accès à la Syrie de Bachar al-Assad n'est envisageable, rendant impossibles enquêtes et instructions sur le terrain. Un enquêteur et avocat syrien, cherche ainsi à retrouver des témoins de l'attaque de la Ghouta et à identifier les criminels syriens résidant en Europe. Mais de nombreux défis se dressent lors de ces enquêtes, notamment la peur que ressentent les témoins syriens. Même s'ils vivent à l'étranger, ils craignent que le régime ne se venge sur leurs familles, restées en Syrie. C'est le cas d'une secouriste syrienne qui a accepté de témoigner devant la caméra sous couvert d'anonymat. Elle est restée dans la Ghouta orientale jusqu'en 2018, malgré les nombreux bombardements visant la région. Elle et son père faisaient partie du personnel paramédical lors de la terrible attaque chimique du 21 août 2013. Malgré le fait qu'elle ait quitté la Syrie et obtenu le statut de réfugiée en France depuis près de trois ans, elle craint encore pour la sécurité de ses parents, restés en Syrie. Ils pourraient être une cible facile.

Le souvenir sombre de cette journée d'août 2013 hante aussi une réfugiée syrienne et co-directrice de l'ONG "Women now for development". Elle a témoigné au tribunal judiciaire de Paris dans le cadre de la plainte déposée en 2021 par le Centre syrien pour les médias et d'autres ONG. L'une des victimes dans l'attaque chimique de 2013 étant de nationalité française, le Parquet national antiterroriste (Pnat), créé en 2019 à Paris, est rendu compétent dans cette affaire. L'enquête menée par les autorités françaises a permis de révéler le fonctionnement de la chaîne de commandement militaire. Dans une décision inédite, les juges d'instruction ont alors émis un mandat d'arrêt contre le président syrien Bachar al-Assad et trois autres hauts dirigeants. L'accusation qui pèse contre le gouvernement syrien est grave : "*crimes contre l'humanité et crimes de guerre*". Mais le procès du président syrien, toujours en exercice, est bien loin de se concrétiser. Au grand dam des victimes et de leurs proches.

Un documentaire exclusif d'une durée de 27 minutes, réalisé par Dana Alboz. Attention, certaines images peuvent choquer. <https://www.infomigrants.net/fr/post/57444/attaques-chimiques-en-syrie--des-exiles-en-quete-de-justice>

AFRIQUE

BURKINA FASO

le pays classé en tête des plus graves crises de déplacés pour la deuxième année consécutive

Parmi les dix plus grandes crises de déplacements listées par le rapport annuel du Conseil norvégien pour les Réfugiés, neuf concernent des pays du continent africain. Exemples : le Soudan apparaît à la 10^e place, la République centrafricaine est 8^e, le Niger, 5^e, le Mali, 4^e... et pour la seconde année consécutive, le Burkina Fasso trône la première position. La situation dans le pays s'est considérablement dégradée en 2023 avec plus de **700 000 nouveaux déplacements à l'intérieur des frontières et 150 000 réfugiés dans d'autres pays**. Un chiffre record alors que le nombre de personnes tuées, plus de 8 400, a plus que doublé l'an passé. « *Jusqu'à 2 millions de personnes ont été piégés dans 39 villes sous blocus* », pointe le Conseil norvégien pour les Réfugiés qui note en parallèle une baisse des financements et une moindre couverture médiatique indépendant, due notamment à l'interdiction de plusieurs organes de presse internationaux. *Il n'y a pas eu de changement significatif en 2023*, pointe le directeur régional du Conseil norvégien pour les Réfugiés. *Le niveau de financement de la crise humanitaire est seulement de 37% de ce qui serait nécessaire pour répondre à la crise. Et d'un point de vue médiatique, nous n'avons pas non plus un intérêt significatif* ».

<https://www.rfi.fr/afrique/20240603-burkina-faso-le-pays-class%C3%A9-en-t%C3%AAtedes-plus-graves-cries-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-pour-la-deuxi%C3%A8me-ann%C3%A9e-cons%C3%A9cutive>

CAMEROUN

Parmi les dix plus grandes crises de déplacements listées par le rapport annuel du Conseil norvégien pour les Réfugiés, neuf concernent des pays du continent africain. Le Cameroun figure à la deuxième place de ce classement : la violence a également entraîné de nombreux déplacements de population. Plus d'un million de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile. La région de l'extrême-nord et celles anglophones du nord-ouest et du sud-ouest apparaissent les plus touchées alors que la région de l'est a, elle, été confrontée à l'arrivée de près d'un demi-million de réfugiés en provenance de Centrafrique. Or, note le rapport, à peine « *32 % du plan d'intervention humanitaire ont été couverts par les bailleurs internationaux, soit le taux le plus bas depuis 2016* ».

<https://www.rfi.fr/afrique/20240603-burkina-faso-le-pays-class%C3%A9-en-t%C3%AAtedes-plus-graves-cries-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-pour-la-deuxi%C3%A8me-ann%C3%A9e-cons%C3%A9cutive>

EGYPTE

Quarante migrants soudanais meurent de soif dans le désert, à la frontière entre le Soudan et l'Égypte

Une scène macabre a été découverte par des habitants de la région du sud de l'Égypte, près de la frontière avec le Soudan entre le 7 et le 9 juin 2024 : des dépouilles d'hommes, de femmes et d'enfants gisant sur le sol en plein désert, à proximité de véhicules abandonnés. Selon les médias égyptiens et des ONG, ces corps sont ceux de migrants soudanais qui fuyaient la guerre dans leur pays. Ils sont morts de soif et d'insolation en tentant de se réfugier en Égypte voisine. Ces derniers jours, la zone est confrontée à une importante vague de chaleur : le thermomètre est monté jusqu'à 49,8 degrés à l'ombre, soit la température la plus haute jamais observée dans la région depuis 18 ans. Tous les corps ont été emmenés à la morgue de la ville égyptienne la plus proche,

Assouan. Ce bilan de 40 morts pourrait être en réalité beaucoup plus élevé : de nouveaux corps affluent ces derniers temps à la morgue d'Assouan. Et les appels de familles à la recherche d'un proche disparu se multiplient. Le lieu "*est rempli de cadavres*", indique même un représentant de la ville.

Selon un membre d'une société minière opérant dans la région, le nombre de personnes retrouvées mortes dans le désert depuis le 4 juin 2024 a explosé. "*Chaque jour, nous retrouvons deux ou trois voitures sur la route avec des gens morts. La plupart des décès sont causés par la faim, la soif et l'insolation*". Certains cadavres sont abandonnés sur place, et enterrés à la hâte. D'autres corps pourraient aussi être ensevelis dans le sable. Par ailleurs, des personnes présentant des blessures dues à des accidents de la route ont également été retrouvées ces derniers jours. Elles ont, elles aussi, été transportées à l'hôpital d'Assouan. D'après la Plateforme pour les réfugiés en Égypte, les exilés ont été maintenus sous surveillance policière pendant leur convalescence en vue d'une expulsion prochaine vers le Soudan.

Depuis le déclenchement d'un nouveau conflit au Soudan, en avril 2023, les autorités égyptiennes ont renforcé la surveillance de leur frontière commune et accéléré les renvois de migrants soudanais. Les policiers interpellent régulièrement des convois d'exilés et les expulsent, sans procédure légale, à la frontière. Jeudi 13 juin 2024 encore, sept bus surchargés de Soudanais ont été refoulés manu militari d'Égypte, sans la possibilité de déposer un dossier d'asile. Pour empêcher les arrivées de migrants dans le pays, le gouvernement égyptien a aussi durci les conditions d'entrée des Soudanais. En juin 2023, Le Caire a introduit des visas d'entrée dans le pays pour les ressortissants du Soudan – jusqu'ici un accord entre les deux pays permettaient aux travailleurs soudanais notamment de venir en Égypte sans document officiel. Désormais, les Soudanais doivent déboursier 1 000 dollars (environ 930 euros) pour obtenir le droit de venir dans le pays voisin. Une somme considérable dans un État où le salaire moyen ne dépassait pas, en 2022, 60 euros par mois. Et pour ceux qui en ont la possibilité financière, décrocher le précieux sésame est une gageure. "*C'est presque impossible*", selon la militante soudanaise des droits des femmes et des enfants. En cause : le traitement du dossier qui peut prendre plusieurs mois. Cette attente contraint les Soudanais à faire appel à des intermédiaires, faisant grimper le prix du visa à 3 000 dollars (2 800 euros). Les plus pauvres n'ont d'autres choix que de fuir le pays en traversant la frontière de manière irrégulière au péril de leur vie.

Pour sa défense, Le Caire affirme que plus de 500 000 Soudanais ont été admis dans le pays depuis le début de la guerre l'an dernier, s'ajoutant aux quatre millions vivant déjà en Égypte. Toutes nationalités confondues, l'État égyptien accueille environ neuf millions de réfugiés, pour un coût de 10 milliards de dollars, insistent les autorités. Pour l'aider à prendre en charge cette population, "l'Union Européenne a alloué en 2023 5 millions d'euros d'aide humanitaire pour l'éducation, les besoins fondamentaux et la protection des réfugiés en Égypte, en plus des 20 millions d'euros alloués aux nouveaux arrivants du Soudan, qui couvrent nourriture, eau et assainissement", rappelle la Plateforme pour les réfugiés en Égypte. Début 2024, un autre partenariat a été signé entre Le Caire et Bruxelles. Il prévoit une aide de 7,4 milliards d'euros pour permettre d'aider le pays en pleine crise économique, et dans sa lutte contre l'immigration. "*La Commission européenne ne souhaite pas voir des Soudanais aujourd'hui, ou des Gazaouis demain, quitter l'Égypte direction l'Europe, et 'paie' le régime afin qu'il stoppe les migrants coûte que coûte*", précisait en mars le quotidien français La Croix. Ce nouvel accord trouvé avec le président a été vivement dénoncé par les ONG. "*Le schéma est le même que celui des accords bancals de l'UE avec la Tunisie et la Mauritanie : arrêter les migrants et ignorer les abus*", déplore HRW.

LIBYE

La Libye développe un trafic « haut de gamme » de migrants vers l'Amérique

Un Boeing 777-200 de la compagnie aérienne Ghadames Airlines a atterri par deux fois, les 18 et 24 mai, à Managua, la capitale du Nicaragua, en provenance de Benghazi, la grande ville de l'Est de la Libye. Le premier vol transportait 367 ressortissants indiens, le second 298. Des touristes ? Peu probable. Comme il est peu probable que les voyageurs aient eu un billet retour en poche. En guerre avec l'administration américaine, le Nicaragua de l'autocrate au pouvoir depuis dix-sept ans, a trouvé un bon moyen d'embêter les États-Unis, tout en remplissant ses caisses d'argent frais. Depuis 2022, le Nicaragua a supprimé les visas pour un paquet de pays d'Afrique et d'Asie, remplacés par une lucrative taxe d'arrivée. Ce que font ensuite les voyageurs débarqués à Managua n'est pas le problème du Nicaragua. En conséquence la capitale Managua est devenue un « hub » pour ceux qui veulent atterrir au plus près de la frontière sud des États-Unis et tenter de la franchir, après avoir traversé le Mexique. En 2023, selon les chiffres officiels, 878 900 passagers ont atterri à l'aéroport de Managua, quand seulement 572 600 en sont partis...

Jusqu'en 2023, les migrants, candidats au vol vers le Nicaragua, tentaient leur chance via le Maroc, la Turquie ou l'Espagne, mais les États-Unis ont bien entendu réagi. Washington a fait pression pour imposer des visas de transit dans ces pays et a menacé plusieurs compagnies aériennes de sanctions. Du coup, les filières se sont rabattues sur des pays moins regardants et des compagnies plus que douteuses... Créée en 2021, Ghadames Airlines appartient à un homme d'affaires, proche du clan Haftar sans qui rien n'est possible dans cette partie orientale de la Libye. Son Boeing 777-200 n'assure aucun vol régulier mais il a effectué, comme par hasard, un vol charter depuis l'Ouzbékistan vers Benghazi, juste avant de rallier Managua. Il y a fort à parier qu'il transportait les passagers indiens. Le package pour voler entre l'Asie et le Nicaragua, via le Moyen-Orient ou la Libye, est estimé entre 10 000 € et 20 000 €, que les migrants empruntent le plus souvent et qu'ils espèrent rembourser une fois aux États-Unis. C'est beaucoup plus que les quelques milliers d'euros d'un passage en Méditerranée vers l'Europe. Il y a donc d'abord beaucoup d'argent à faire. Mais l'ombre de Moscou plane aussi sur ce trafic, qui déstabilise l'administration Biden. Les mercenaires russes de l'Africa Corps, qui a pris le relais de Wagner, sont de plus en plus présents en Libye orientale. S'y ajoutent les étranges rotations depuis la Syrie et le Golfe vers Benghazi de la compagnie charter syrienne Cham Wings, propriété d'un proche du clan Assad, allié du Kremlin. Spécialisé dans le transport de mercenaires et d'armes, Cham Wings est soupçonné d'y avoir ajouté celui de migrants.

<https://www.ouest-france.fr/monde/libye/la-libye-developpe-un-traffic-haut-de-gamme-de-migrants-vers-lamerique-6b8dee18-21bb-11ef-83d6-6d19ce3cf72c>

MAROC

Des milliers de Marocains quittent chaque année le royaume, munis ou non des visas nécessaires. Et d'après un sondage de l'institut Arab Barometer publié le 7 juin 2024, ces désirs d'ailleurs sont partagés par une grande partie de leurs compatriotes. Selon les chiffres de cet institut basé à l'université américaine de Princeton, sur un panel de 2 400 Marocains interrogés, 35 % "*envisagent de quitter leur pays*". Et plus de la moitié (53 %) d'entre eux ont déclaré qu'ils le feraient "*même s'ils ne disposaient pas des documents requis pour le faire*". C'est-à-dire immigrer illégalement. Avec quel pays en ligne de mire ? Les États-Unis (26%) en priorité, puis la France et le Canada (23%), l'Italie et l'Espagne (22 % chacun) et l'Allemagne (19 %).

Cette tendance touche particulièrement les plus pauvres (64%), et les jeunes de 18 à 29 ans. La majorité de ces personnes (45%) souhaitent quitter le pays pour "*raisons économiques*". Malgré une situation financière supérieure à celle de nombreux pays du continent africain, le Maroc peine en effet à se remettre du choc de la pandémie de Covid-19. Le séisme du 8 septembre 2023, dans lequel 3 000 personnes ont perdu la vie et qui a laissé 15 000 autres sans abri, a constitué un nouveau choc. Pour le directeur de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, bien que Rabat "*a fait preuve d'une résilience remarquable face à divers chocs*", "*l'impact de ces chocs sur le bien-être de la population reste important [...]*", affirme-t-il en novembre 2023. Seul un tiers des sondés estiment que la situation économique de leur pays est très bonne ou bonne. En 2016, ils étaient 66%, d'après le sondage Arab Barometer. L'inflation par exemple, poussée par un net rebond des prix du carburant (+42%) et de l'alimentaire (+18,2%), a atteint 9,4% au premier trimestre de 2023 contre 4% à la même période en 2022, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), chargée des statistiques dans le royaume. Soit son plus haut niveau depuis 30 ans. Cette hausse des prix impacte en premier lieu les Marocains vulnérables, "*plus exposés à l'inflation des prix de l'alimentation, du logement et des services publics*", indique le rapport "*Les champions de l'inflation*", rédigé par l'ONG Oxfam. Résultat : fin 2022, 3,2 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté ou dans la vulnérabilité, d'après le HCP. Cette année-là, "*près de huit années de progrès vers l'éradication de la pauvreté et de la vulnérabilité ont été anéanties*", commente Oxfam. Le taux de chômage, autre facteur qui pousse les Marocains à envisager une carrière en dehors du royaume, est passé, lui, de 11,8 à 13 % entre 2022 et 2023. Une fois de plus, cette baisse du taux d'activité a touché plus particulièrement le milieu rural, avec une perte de 198 000 postes.

Pour fuir cette conjoncture difficile, et par manque de visas nécessaires à l'émigration, beaucoup de Marocains s'engagent illégalement sur les routes migratoires maritimes qui mènent à l'Espagne : via les Canaries, où le Maroc représente le principal pays d'origine des migrants avec le Sénégal et la Guinée Conakry, ou par la mer d'alboran qui les conduit en Andalousie. Quelques centaines de personnes tentent aussi, à la nage, d'atteindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. En 2023, 25 800 Marocains sont arrivés en Espagne, soit la troisième nationalité derrière les Colombiens (42 600) et les Vénézuéliens (27 300), d'après l'Institut national espagnol de la statistique.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Parmi les dix plus grandes crises de déplacements, le rapport annuel du Conseil norvégien pour les Réfugiés, liste la République Démocratique du Congo en 3^{ème} position. Le financement humanitaire n'a pas répondu aux besoins. Et pourtant, le pays a dû faire face à des déplacements massifs de populations. Près de 7 millions de personnes ont fui, en majorité dans les provinces de l'est, conséquence de l'aggravation des combats et des conflits locaux.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240603-burkina-faso-le-pays-class%C3%A9-en-t%C3%AAt%C3%A9-des-plus-graves-crisis-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-pour-la-deuxi%C3%A8me-ann%C3%A9e-cons%C3%A9cutive>

SAHEL

Aggravation de la crise humanitaire

Selon les données d'avril 2024, plus de 3,3 millions de personnes ont été déplacées de force dans les pays du Sahel central, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, en raison de conflits continus. Les effets du changement climatique viennent

aggraver la situation déjà difficile. Ce nombre considérable de civils déracinés souligne la nécessité d'une action internationale immédiate afin d'éviter une plus grave détérioration de la situation. La situation sécuritaire dans le Sahel central est très instable. Les populations sont contraintes de fuir leurs foyers en quête de sécurité et de protection. Les défis en matière de protection sont nombreux. Les données d'enquête du premier trimestre 2024 indiquent que les populations déplacées de force et les membres des communautés d'accueil considèrent les vols, les attaques contre les civils et les violences basées sur le genre comme faisant partie des risques les plus importants. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables à l'exploitation, aux abus et à la traite. Par ailleurs, le manque d'abris adéquats, d'eau potable et d'installations sanitaires vient aggraver les conditions désastreuses auxquelles sont confrontées les personnes déracinées. L'insécurité persistante empêche de nombreuses personnes de rentrer chez elles, ce qui conduit souvent à des déplacements répétés à l'intérieur même de ces pays et, de plus en plus souvent, au-delà de leurs frontières.

Alors que 2,8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du Burkina Faso, du Mali et du Niger au cours des quatre dernières années, le nombre de réfugiés en provenance de ces trois pays a grimpé à 550 000 au cours de la même période. Au Burkina Faso, le double danger que représentent la violence et des conditions de vie inadéquates entretient une situation de grande vulnérabilité. Au cours de l'année écoulée, le nombre de réfugiés burkinabés a été important, avec environ 117 600 arrivées dans les pays côtiers voisins selon des estimations datant du mois d'avril 2024. Il y a actuellement plus de 200 000 réfugiés maliens en Mauritanie, 130 000 au Niger et près de 40 000 au Burkina Faso, ainsi que 50 000 qui ont fui vers l'Algérie mais n'y ont pas accès aux procédures d'asile. Parallèlement, le Mali accueille environ 94 000 réfugiés, principalement originaires du Burkina Faso, du Niger et de la Mauritanie, et doit aussi faire face à plus de 354 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Malgré l'insécurité et la pression croissante qui pèse sur les communautés locales, il faut rendre hommage aux pays voisins de la région du Sahel pour avoir gardé leurs frontières ouvertes aux réfugiés.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/le-hcr-appelle-une-reponse-de-la-communaute-internationale-face-la>

SENEGAL

Des migrants sénégalais bloqués dans le nord du Niger lancent un appel aux autorités de Dakar

Comme une centaine d'autre, un Sénégalais affirme se trouver dans le désert, dans le nord du Niger, depuis un mois, à environ 15 kilomètres d'Assamaka, dans des conditions très difficiles. Candidat à l'émigration clandestine et refoulé par les autorités algériennes, il survit en attendant d'être rapatrié dans son pays par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). *"On est en plein désert, dans la chaleur. Nous n'avons pas toujours de l'eau, on ne mange pas à notre faim, on dort dans des tapis. Il y a beaucoup de maladies. On veut qu'on nous rapatrie, on veut rentrer chez nous, on souffre ici, on est fatigués."* Une situation que dénoncent de nombreuses ONG. Le président de l'ONG Horizons sans frontières en appelle aux autorités sénégalaises, pour rapatrier ses ressortissants actuellement bloqués au Niger, entre Assamaka, Agadez et Niamey. *"Il faut que l'État aille les chercher. Je ne peux pas compter sur l'OIM pour le rapatriement. Que l'État du Sénégal prenne toutes ses responsabilités dans ce dossier pour abréger la souffrance de ses fils. Je ne comprends pas que ce dossier traîne depuis des mois alors que ces gens sont dans des situations d'extrême urgence"*. Nigériens, Maliens, Sénégalais... Toutes nationalités confondues, près de 9 000 personnes sont arrivées à Assamaka, expulsées d'Algérie, entre début janvier et début avril 2024.

219 personnes interceptées à 60 km des côtes dakaroises

Les autorités sénégalaises ont intercepté lundi 3 juin 2024 une pirogue à 60 km de leurs côtes. À son bord se trouvaient 219 personnes dont 25 mineurs et 27 femmes. Tous les passagers ont été ramenés au port de Dakar et "*remis aux services compétents*". Au mois de mai, 500 migrants avaient déjà été arrêtés au large de Dakar à bord de quatre pirogues. Ces interceptions mettent plus que jamais en lumière les flux continus de départs de migrants irréguliers vers l'archipel des Canaries, distant de 1 700 km des côtes sénégalaises. Des milliers d'Africains en quête d'une vie meilleure en Europe tentent chaque année de gagner ces îles espagnoles en longeant les côtes du continent africain, malgré la dangerosité du périple. Cette route des Canaries via l'Atlantique a été réactivée ces dernières années pour éviter les nombreux contrôles en mer Méditerranée. Aujourd'hui, les migrants partent non seulement de l'ouest du Maroc, mais aussi du Sénégal, de la Mauritanie, de la Guinée, à plus de 1 000 km de l'archipel espagnol. La situation économique du pays est souvent l'une des premières causes de départ. La baisse des stocks de poissons dans l'océan liée à la surpêche pratiquée par les chalutiers internationaux et l'augmentation du coût de la vie rendent le quotidien des Sénégalais très dur. Sans oublier les dommages collatéraux de la période Covid. "*La crise sanitaire a plombé toute l'économie du Sénégal et rien n'a été fait pour aider les gens. Depuis deux ans, le pays ne fonctionne plus*", expliquait déjà en 2023 le président de l'association Horizons sans frontières qui lutte contre l'immigration clandestine. Les jeunes, largement représentés dans les pirogues, ne trouvent pas de travail. Même ceux qui occupent un emploi pensent à partir, par peur du lendemain.

TCHAD

Les réfugiés de la crise soudanaise ne cessent d'affluer au Tchad voisin.

Adré, ville frontalière de 40 000 habitants située dans l'est du Tchad, a enregistré l'arrivée de plus de 17 000 personnes depuis le début du conflit en 2023. Elle compte désormais plus de 175 000 Soudanais que les agences de l'ONU cherchent à relocaliser vers des camps de réfugiés construits en dehors de la ville et les agences de l'ONU manquent de financement pour les assister. Selon les humanitaires, 100 à 1 000 réfugiés entrent en moyenne chaque jour à cause de la crise voisine au Soudan, débutée en avril 2023. Sous le pont qui marque la frontière, un agent de protection de la CNAR, la Commission nationale d'accueil des réfugiés, est assis devant son bureau, tablette numérique en main. Il enregistre les nouveaux réfugiés et les oriente vers un kiosque sanitaire pour les premiers examens de santé : "*Nous sommes là 7 jours sur 7. Nous avons reçu près de 110 familles aujourd'hui, elles craignent l'insécurité et la famine.*" Une femme, la quarantaine, veuve et mère de six enfants, est nouvellement venue en provenance de El-Djénéina, une ville du Darfour. "*Nous venons d'arriver parce qu'il n'y avait pas des moyens de transports. Et là, on n'a rien à manger et la guerre ne fait que continuer. On ne sait à quel saint se vouer. On a perdu nos maris, certains sont disparus, difficile de communiquer avec d'autres comme ils vivent en cachette à cause de la crise. Vues toutes ces difficultés, on préfère venir vivre avec nos frères ici. On s'est même déjà fait enregistrer.*"

A Dogui, situé à environ 100 km d'Abéché, le nouveau site des réfugiés est en construction. Il a une capacité d'accueil d'environ 50 000 place et va héberger des personnes venues d'Adré et du site d'Ambélia. Des matériaux de construction jonchent le sol, les charpentiers sont à pied d'œuvre, on s'occupe de la construction des forages dans le site : "*On a réalisé ces forages avec une profondeur de 54 mètres. Nous avons fait des tests de débit et la capacité de production donne 16 m3 par heure. Et pour 2 000 personnes, nous avons besoin de 150 m3. Notre projet est d'avoir 4 forages.*" L'objectif

de cette relocalisation est de permettre aux réfugiés d'avoir des conditions de vie décentes. *"On a en moyenne 1 000 personnes qui arrivent par jour. On se retrouve avec cet endroit qui se remplit et les déplacés vivent dans des conditions très précaires. Si nous ne nous dépêchons pas, nous allons nous retrouver dans une situation catastrophique, avec le choléra et tout ce que cela peut engendrer"*, s'inquiète le chef de bureau Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) à Adré.

Depuis le début de la crise soudanaise il y a un an, le Tchad a accueilli près de 600 000 réfugiés sur son sol. Ce drame humanitaire ne devrait laisser personne indifférent, dit la représentante du HCR au Tchad. "Nous pouvons accueillir aujourd'hui seulement 2 000 familles, soit environ 10 000 personnes. La capacité totale du camp est de 50 000 places. Si vous faites le calcul pour les 8 000 maisons qui restent, on parle d'environ 7 millions de dollars". "Il nous faut plus de ressources pour effectivement accélérer la construction du site. Malheureusement, on ne pourra accueillir qu'une partie des déplacés et les autres resteront à Adré, sous la pluie", se désole la représentante du HCR.

Le Soudan est une crise oubliée mais la situation humanitaire ici reste catastrophique, alerte la représentante du Haut-Commissariat des réfugiés (HCR) au Tchad : *"Ici, on est au cœur de la crise, on ne sort pas de l'urgence et on n'a plus d'argent. L'année passée, on a réussi à mobiliser 40% des fonds [de l'ONU dont on avait besoin]. On est aujourd'hui au mois de mai et on a que 6%. Comment le Tchad va faire pour absorber cette population et éviter des catastrophes humanitaires"*, s'inquiète la représentante du HCR. En un an, le Tchad est devenu l'un des principaux pays d'accueil au monde avec près de 600 000 réfugiés à l'Est si l'on considère le nombre de réfugiés par rapport à la population. Les autorités plaident pour un soutien accru de la communauté internationale, tandis que le conflit s'enlise de l'autre côté de la frontière.

TUNISIE

Cinq Tunisiens condamnés avoir organisé une traversée de la Méditerranée

Jeudi 13 juin 2024, dans la soirée, le tribunal de première instance de Médenine a condamné cinq Tunisiens à des peines de quatre à dix ans de prison, pour avoir organisé une traversée de la Méditerranée. Celle-ci s'était terminée par le naufrage de l'embarcation dans la nuit du 20 au 21 septembre 2022, au large de Zarzis, dans le sud-est du pays. À son bord : 18 candidats à l'émigration, tous tunisiens. Aucun n'avait survécu, et seule une dizaine de corps avaient été retrouvés. Le tribunal de Médenine a jugé les cinq accusés *"coupables de l'organisation d'opérations d'immigration illégale depuis la Tunisie"*, a précisé le porte-parole du tribunal, qui a ajouté qu'une embarcation, deux voitures et un appareil GPS avaient été saisis pendant l'enquête. Les peines ont été prononcées avec *"exécution immédiate"*, bien que deux des accusés soient toujours en fuite.

Ce naufrage avait provoqué beaucoup d'émoi en Tunisie. Le 18 octobre 2022, près de 4 000 personnes étaient descendues dans les rues et une grève générale avait été observée à Zarzis pour réclamer de nouvelles recherches. Les manifestants avaient également dénoncé l'enterrement par erreur de quatre migrants tunisiens dans un cimetière privé, habituellement réservé aux migrants d'Afrique subsaharienne repêchés dans la région. Après ces protestations, le président tunisien avait ordonné au ministère de la Justice d'ouvrir une enquête, *"afin que les Tunisiens connaissent toute la vérité et que les responsables de ces drames affrontent les conséquences de leur négligence"*.

De nombreux Tunisiens cherchent aussi à gagner l'UE. Ils représentaient la deuxième nationalité parmi les 150 000 migrants arrivés de manière irrégulière en Italie,

juste derrière les Guinéens. Jusqu'à présent cette année, plus de 3 135 Tunisiens sont arrivés dans le pays par la mer, derrière les Bangladais et les Syriens, d'après les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur italien. Nombre d'entre eux n'arrivent jamais à destination. En 2023, plus de 1 300 migrants – subsahariens et tunisiens - sont morts ou ont été portés disparus dans des naufrages près des côtes tunisiennes, selon l'ONG Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Une SAR pour la Tunisie en méditerranée.

Lors d'un exercice maritime baptisé "Safe Sea 24" et mené par la Marine nationale tunisienne, du 27 au 29 mai 2024, le ministre de la Défense tunisienne, a indiqué que la Tunisie devrait prochainement avoir la responsabilité de sa propre zone de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée (SAR zone). *"Nous voulons renforcer l'efficacité de l'intervention de l'État tunisien [...] dans le but de fournir un service de recherche et de sauvetage maritime au bénéfice de tous les usagers de la mer, tunisiens et non tunisiens, dans la zone de responsabilité tunisienne, notamment les bateaux de pêche et les navires à passagers tunisiens"*, et a également insisté sur la responsabilité de la Tunisie à remplir ses *"obligations et engagements internationaux"*. Dans une vidéo promotionnelle vantant les mérites des forces maritimes tunisiennes, il a détaillé la création de cette SAR zone. *"Sur décision présidentielle, la Tunisie peut aujourd'hui donner un cadre juridique à ses opérations de recherche et de sauvetage en mer. Cette décision comprend la création d'un centre de coordination [appelé MRCC] et les garde-côtes tunisiens seront en charge de ces opérations"*. Cette nouvelle SAR zone devrait être officialisée auprès des instances internationales durant le mois de juin.

Le ministre de l'Intérieur italien indique, le 1er juin 2024, : *"Je salue l'annonce de l'intention de créer une zone SAR tunisienne", elle "représente une avancée significative pour sauver des vies et contrôler les flux migratoires irréguliers"*. L'Italie voit surtout l'occasion de réduire davantage les flux migratoires dans son pays. En élargissant son champ d'intervention dans les eaux internationales, les autorités tunisiennes pourront donc légalement intercepter les canots de migrants dans les eaux internationales et les ramener en Tunisie.

Une SAR zone, c'est quoi ?

Les conventions maritimes internationales (OMI) divisent la mer – plus précisément les "eaux internationales" - en plusieurs zones, chacune sous la responsabilité d'un État côtier. Au sein de sa zone SAR, un État doit donc assurer la prise en charge et la coordination des secours en mer. En Méditerranée centrale, il existe une SAR zone maltaise, italienne et libyenne, par exemple. Concrètement, cela signifie que les navires de chaque pays peuvent se déplacer dans leurs eaux territoriales et dans leur SAR zone pour aider toute personne en détresse en mer. *"Ce n'est pas une zone où l'État jouit d'une autorité ou de droits étendus, mais plutôt un espace de responsabilité"*, précise le professeur responsable du diplôme "Santé-Solidarité-Précarité" à la Faculté de médecine de Grenoble. Jusqu'à présent, la Tunisie ne disposait pas de sa propre zone de recherche et de sauvetage en mer. Lorsque des canots d'exilés quittent les côtes de Sfax et s'éloignent des eaux territoriales de la Tunisie, ils se retrouvent dans des eaux internationales sous responsabilité libyenne ou maltaise le plus souvent. *"Jusqu'à 2018, la Libye n'avait pas déclaré de zone SAR au large de ses eaux territoriales, faute d'une flotte suffisante et, surtout, d'un centre de coordination 'fiable'"*. Pour venir en aide aux migrants en détresse en mer, *"l'Italie avait alors élargi de fait son champ d'activité"*. Pourtant, *"le 28 juin 2018, Tripoli a soudainement déclaré auprès de l'OMI sa zone 'SAR' et son 'Centre de coordination et de secours maritime' [Maritime Rescue Coordination*

Center, MRCC], officialisés du jour au lendemain. Les Italiens ont alors passé le relais aux Libyens." Depuis sa création, le MRCC libyen entre souvent en conflit avec les ONG en mer, qui considèrent que la Libye n'est pas un pays sûr et refusent d'y débarquer les migrants secourus. Les navires humanitaires dénoncent aussi le comportement des garde-côtes libyens accusés de pratiquer des manœuvres dangereuses lors des opérations d'interception des embarcations. Dans plusieurs cas, les garde-côtes libyens ont ouvert le feu alors qu'un navire procédait à des sauvetages de migrants (voir Les Migrants n° précédents). Les ONG et les migrants accusent souvent les forces tunisiennes de

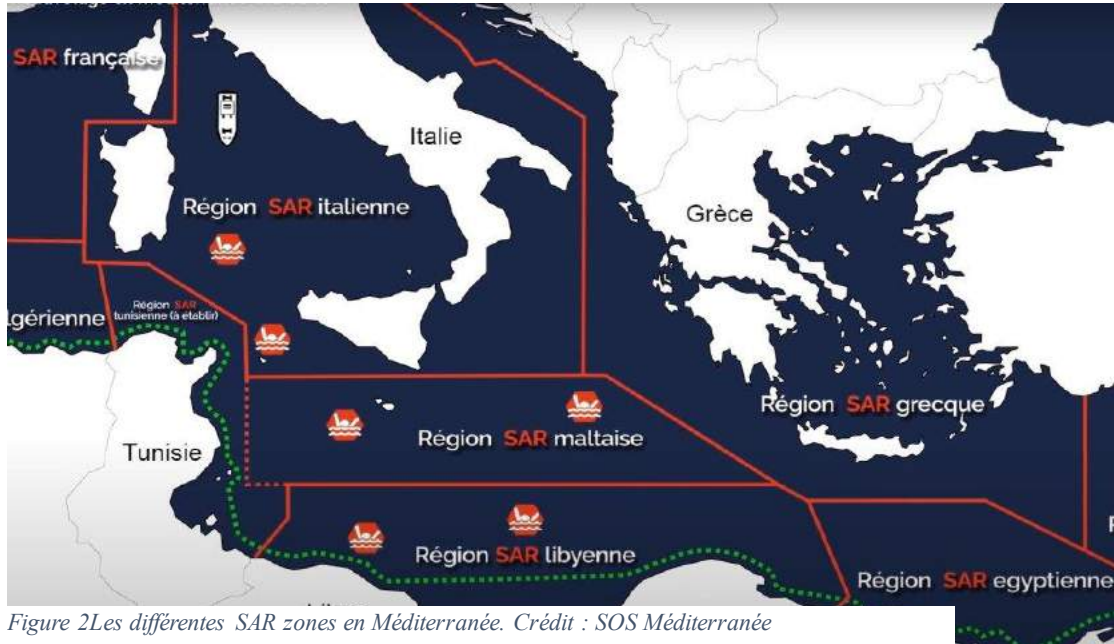


Figure 2 Les différentes SAR zones en Méditerranée. Crédit : SOS Méditerranée

manœuvres dangereuses près des embarcations, provoquant des naufrages. Ils sont aussi accusés de voler les moteurs des canots de migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. Mais depuis de nombreuses années, les ONG en mer dénoncent aussi le fait que des États n'assument pas leur responsabilité dans leur SAR zone (comme Malte par exemple).

La longue attente d'un Ivoirien pour obtenir son statut de réfugié

L'homme, aujourd'hui âgé de 40 ans, a fui la Côte d'Ivoire début 2020 après avoir été arrêté par les autorités pour ses activités militantes et se réfugie en Tunisie où il espère refaire sa vie. Depuis quatre ans, il est enregistré comme demandeur d'asile auprès du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) mais n'arrive pas à entrer en contact avec l'agence pour obtenir son statut de réfugié. *"Lorsque je suis arrivé en Tunisie, en février 2020, je ne savais pas que je pouvais demander l'asile dans le pays. Un jour, j'ai rencontré un jeune Camerounais qui avait déposé un dossier auprès du HCR [Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés] et je me suis dit que je pouvais faire la même chose. En juillet, je suis donc allé au CTR [conseil tunisien pour les réfugiés] à Tunis où je me suis enregistré comme demandeur d'asile. Puis en début d'année 2021, j'ai eu un rendez-vous avec le HCR. Le conseil tunisien pour les réfugiés (CTR) est une ONG fondée par un ancien représentant du HCR en Tunisie. Elle appuie l'agence onusienne dans la mise en œuvre de programmes sur la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile. J'ai une nouvelle fois raconté mon histoire et les raisons de mon exil - les menaces qui pèsent sur moi en Côte d'Ivoire m'empêchent de rentrer au pays. À la fin de l'entretien, l'agent du HCR m'a délivré une carte de demandeur d'asile. Au début, ce document est valable un an, puis il faut le renouveler tous les six mois. Le*

HCR m'a alors dit que mon dossier allait être traité et qu'on me recontacterait pour la suite. Je n'ai reçu aucune aide du HCR. Mais depuis ce jour, je n'ai plus jamais eu de nouvelles du HCR. J'y vais tous les six mois pour renouveler ma carte de demandeur d'asile. Je n'ai pas accès à l'intérieur du bâtiment. Je dois rester à l'entrée, c'est là que des agents me donnent mon nouveau document. Lorsque je demande à voir un représentant du HCR pour m'orienter et répondre à mes questions, on me dit d'aller au CTR. Puis, au CRT on me dit d'aller voir le HCR. C'est sans fin.

Il dit croiser beaucoup de demandeurs d'asile qui attendent, comme lui, depuis des années le traitement de leur dossier. *L'agence onusienne ne m'a jamais aidé, même si je suis demandeur d'asile : je n'ai reçu aucune aide financière pour me loger ou me nourrir. Une fois seulement, ils m'ont protégé. C'était en février 2023. À cette époque, les propriétaires d'appartements mettaient les Noirs dehors après le discours raciste du président tunisien. Le HCR a appelé celui de mon logement pour lui dire que j'étais enregistré auprès de leur agence donc en règle. Bon, cela n'a servi à rien car j'ai quand même été expulsé de mon appartement, les voisins ne voulaient pas d'étrangers autour d'eux. Ma carte de demandeur d'asile ne me protège absolument pas. En mai dernier encore, mon bailleur m'a mis à la porte car je suis étranger. Il sait que je suis en règle mais il dit avoir reçu des pressions des autorités pour ne plus loger des Noirs. Je n'ai plus de travail. Le complexe hôtelier dans lequel j'étais employé comme agent de sécurité a fermé. Et de toute façon, en ce moment, on n'embauche plus les Noirs en Tunisie. Nous, les Subsahariens, nous ne sommes pas en sécurité en Tunisie. Même avec la carte de demandeur d'asile. Je ne sais pas ce que je vais devenir : je ne peux pas rentrer chez moi et je n'ai pas les moyens de traverser la Méditerranée."*

YEMEN

Près de 50 migrants périssent dans le naufrage d'un bateau au large du Yémen

« Au moins 49 migrants sont morts et 140 sont portés disparus », a précisé l'OIM dans un communiqué mardi 11 juin 2024. Un précédent bilan faisait état de 39 morts. « Cette tragédie nous rappelle une fois de plus qu'il est urgent de travailler ensemble pour relever les défis urgents de la migration et assurer la sécurité des migrants le long des routes migratoires », a déclaré le porte-parole de l'agence des Nations unies. Selon les survivants, l'embarcation avait quitté le nord-est de la Somalie dimanche 9 juin 2024, au milieu de la nuit. À son bord, des passagers vulnérables : 115 Somaliens et 145 Éthiopiens, dont 90 femmes et des dizaines d'enfants. Le naufrage s'est produit tout près des côtes du Yémen, au large de la ville de Rudum. Les autorités locales expliquent qu'en raison des vents violents qui balaient le secteur, le bateau a sombré avant de pouvoir rejoindre le rivage. Les survivants ont été secourus par des pêcheurs qui ont donné l'alerte et prévenu l'organisation onusienne. Les opérations de recherche se poursuivent, mais elles sont ralenties, selon l'Organisation internationale pour les migrations, par le manque de navires patrouilleurs et de canots de sauvetage.

L'ONU indique que 97 000 personnes ont tenté cette traversée l'an dernier en provenance de l'est de l'Afrique, soit trois fois plus qu'en 2021, quand elles étaient 27 000. Selon l'OIM, les migrants de la Corne de l'Afrique sont surtout poussés par « l'instabilité politique et économique, ainsi que par de graves sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes dans des pays comme l'Éthiopie et la Somalie ». Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique empruntent la « Route de l'Est », qui traverse la mer rouge, pour tenter d'atteindre les pays du Golfe riches en pétrole, fuyant les conflits, les catastrophes naturelles et les perspectives économiques médiocres dans leur pays.

Au moins 1 350 migrants ont péri sur la « *Route de l'Est* » depuis 2014, sans compter cette année, selon les statistiques de l'OIM. Les migrants qui parviennent à atteindre le Yémen sont souvent confrontés à d'autres menaces pour leur sécurité, étant donné que le pays le plus pauvre de la péninsule arabique est en proie à une guerre civile depuis près de dix ans. De nombreux migrants tentent donc de rejoindre l'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe où ils peuvent trouver des emplois d'ouvrier ou d'employé de maison. En août, l'ONG Human Rights Watch (HRW) avait accusé les gardes-frontières saoudiens d'avoir tué « des centaines » d'éthiopiens qui tentaient de pénétrer dans le royaume du Golfe depuis le Yémen de mars 2022 à juin 2023. Ryad a rejeté ces accusations les qualifiant d'« *infondées* ». Dans un rapport publié la semaine dernière, le Centre des migrations mixtes (MMC) a indiqué que les hôpitaux du Yémen continuaient de recevoir des migrants blessés lors d'attaques le long de la frontière et que d'autres continuaient d'être tués. Cette ONG qui effectue des recherches et analyses indépendantes sur les migrations a indiqué qu'il était extrêmement difficile d'obtenir des données complètes au sujet de ces événements.

<https://www.rfi.fr/moyen-orient/20240611-pr%C3%A8s-de-50-migrants-p%C3%A9rissent-dans-le-nauffrage-d-un-bateau-au-large-du-y%C3%A9men>

AMERIQUE

CANADA

Canada: l'immigration, au cœur des tensions avec le Québec

Le torchon brûle depuis plusieurs mois entre le Québec et le gouvernement central canadien. En cause, le nombre d'immigrants accueillis par le Canada et qui s'installent au Québec, notamment les demandeurs d'asile. Lundi 10 juin 2024, les deux Premiers ministres, Justin Trudeau et François Legault, se rencontraient pour discuter de cette question. Financièrement, le Québec tire bien son épingle du jeu. Le gouvernement canadien lui octroie environ 500 millions d'euros. Une somme qui compense les frais liés à l'accueil de près de 180 000 demandeurs d'asile. Sauf que la province francophone réclame davantage. Son Premier ministre veut voir leur nombre baisser de moitié d'ici un an, ainsi que celui des immigrants temporaires - les personnes recrutées directement à l'étranger par des entreprises et qui ne font donc pas partie des candidats choisis par le Québec et par le Canada. Leur nombre a « *explosé* », pour reprendre les mots utilisés par le Premier ministre québécois. Chiffres en mains, ce dernier leur attribue la crise actuelle du logement qui frappe la province de plein fouet. Mais aussi celle de l'accès aux soins de santé et même de l'éducation.

Cependant, il n'y a pas de montée du discours xénophobe comme aux États-Unis ou en Europe, car personne ne démontre les étrangers, le Canada reste une terre d'immigration. En fait, c'est leur impact sur l'économie qui change. L'arrivée de ces nouveaux citoyens a longtemps alimenté la croissance, en particulier celle de l'industrie du bâtiment. Les entreprises comptaient aussi sur cette main-d'œuvre pour compenser le vieillissement démographique. Cependant, ces effets bénéfiques s'estompent aujourd'hui.

Avec l'arrivée de centaines de milliers de personnes chaque année, les logements manquent, les écoles débordent, tout comme les hôpitaux. Mais le gouvernement canadien réagit lentement à cette nouvelle donne. Peut-être parce que traditionnellement les Libéraux au pouvoir recrutent beaucoup d'électeurs parmi les nouveaux arrivants. Pour les Canadiens déjà installés, les sondages montrent que les électeurs s'inquiètent de la politique de recrutement agressive que mène le gouvernement

canadien à l'étranger. Ils voient en effet que les services publics peinent à répondre à la demande. Les Québécois, eux, se posent des questions sur la survie du français. Minoritaires au sein du Canada, ils se demandent quelle proportion de francophones va demeurer, si tant de nouveaux arrivants continuent à affluer.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20240611-canada-l-immigration-au-c%C5%93ur-des-tensions-avec-le-qu%C3%A9bec>

USA

Les nouvelles mesures en matière d'asile

Les nouvelles mesures en matière d'asile annoncées aujourd'hui par les États-Unis, qui imposent des restrictions importantes au droit de demander l'asile dans le pays, priveront d'accès à l'asile de nombreuses personnes qui ont besoin d'une protection internationale et qui risquent désormais de se retrouver dans l'impossibilité de trouver une solution viable pour se mettre en sécurité, voire d'être refoulées. Toute personne qui affirme avoir une crainte fondée d'être persécutée dans son pays d'origine doit pouvoir accéder à un territoire sûr et voir sa demande examinée avant de pouvoir faire l'objet d'une expulsion ou d'un renvoi.

Le HCR est conscient que les États-Unis sont confrontés à certains défis pour gérer le nombre important de personnes se présentant à leurs frontières. Les États-Unis ont une longue tradition d'accueil des réfugiés et il continue d'en être ainsi par diverses voies, y compris la réinstallation et le soutien privé, ainsi que par le biais du traitement des demandes d'asile. Nous demeurons engagés à soutenir les États-Unis dans leurs efforts de réforme plus larges et nécessaires, notamment pour améliorer l'équité, la qualité et l'efficacité de leurs dispositifs de gestion des frontières et de leurs systèmes d'asile. Nous appelons les États-Unis à respecter leurs obligations internationales et exhortons le gouvernement à reconsidérer les récentes restrictions qui portent atteinte au droit fondamental de demander l'asile.

<https://www.unhcr.org/fr-fi/news/press-releases/news-comment-unhcr-expresses-concern-over-new-asylum-restrictions-united-states>